

# Cahier des Charges

22/05/2018

Association Syndicale Libre de Chevry

Rond point du Golf 91190 GIF-SUR-YVETTE Tél/fax: 01 60 12 37 19

# **SOMMAIRE**

CHAPITRE PREMIER - GENERALITES	5
Article 1 - Objet du présent cahier des charges	5
Article 2 - Désignation des terrains constituant l'ensemble immobilier Chevry 2	5
Article 3 - Origines de propriété	
Article 3 bis - Servitudes résultant des titres de propriétés	
Article 3 ter - Autres servitudes	
Article 4 - Statut administratif des terrains constituant l'ensemble immobilier ou de	
certains d'entre eux et servitudes administratives les grevant	
Article 5 - Extension de l'assiette foncière du présent cahier des charges	
Article 6 - Distraction de certaines parcelles de l'assiette foncière	
Article 7 - Autonomie et portée du présent cahier des charges	
Article 8 - Effets du présent cahier des charges	
CHAPITRE DEUXIEME - PROGRAMME DE COMPOSITION ET STRUCTURI	17 FC
FONCIERES	ചാ 15
Article 9 - Programme	
Article 10 - Composition de la majeure partie de l'ensemble immobilier	
Article 10 - Composition de la majeure partie de l'ensemble miniorner	
CHAPITRE TROISIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX CONSTRUCTIONS	
CLOTURES ET ESPACES NON CONSTRUITS	
Article 12 - Dispositions résultant du plan local d'urbanisme	
Article 13 - Constructions	
Article 14 - Additions – Modifications de l'aspect extérieur - Sinistre – Reconstructi	
Article 15 - Harmonie extérieure	
A - GENERALITES	
B - REGLES EN ZONE D'HABITAT PAVILLONNAIRE ISOLE (zone UH)	
C- REGLES EN ZONE D'HABITAT INDIVIDUEL GROUPE ET D'HABITAT	
COLLECTIF (zone UE)	
D- REGLES EN ZONE D'EQUIPEMENTS ET D'HABITAT COLLECTIF (Zon	
Article 16 - Entretien extérieur des constructions	
Article 17 - Clotures	
Article 17 bis - Equipements additionnels	
Article 18 - Espaces non construits - jardins	
Article 19 - Manquement aux obligations d'entretien.	32
CHAPITRE QUATRIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX BIENS ET	
EQUIPEMENTS DESTINES AU SERVICE DE TOUS LES PROPRIETAIRES	
Article 20 - Généralités	
Article 21 - Voies	
Article 22- Talus séparatifs	
Article 23 - Assainissement : Eaux usées	35
Article 24 - Assainissement : Eaux pluviales	35
Article 25 - Adduction d'eau, électricité, gaz	35
Article 26 - Eclairage public	36
Article 27 - Télécommunications	36
1°) Téléphone :	36
2°) Radio et télévision :	36
Article 28 - Parc de stationnement des véhicules	36
Article 29 - Espaces verts	36

Article 30 - Espaces verts et bâtiments divers a destination temporaire de bureaux de ve	
et de présentation et définition des services communs	
Article 30 - a – Cession d'éléments de propriété de l'ASL Chevry 2	
Article 31 - Dispositions particulieres au golf	
Article 32 - Modalités des transferts	
CHAPITRE CINQUIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX CHARGES	
Article 33 - Enumération des Charges et prise en charge	
Article 34 - Répartition des charges	38
CHAPITRE SIXIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES A LA COMMISSION	
D'ARCHITECTURE ET A L'ARCHITECTE DE L'ASL CHEVRY 2	
Article 35 - Principe et Institution.	
Article 36 - Mission, composition, designation et reunions	
Article 37- Désignation et honoraires du ou des prestataires exterieurs	42
CHAPITRE SEPTIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX SERVITUDES ET	
SUJETIONS DIVERSES	
Article 38 - Réseaux et canalisations	
Article 39 - Opérations de commercialisation	
Article 40 - Ordures ménagères	
Article 41 - Stationnement sur les voies de l'ensemble immobilier Chevry 2	44
CHAPITRE HUITIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES A LA FORCE	
OBLIGATOIRE DES PRESENTES ET DE LEURS MODIFICATIONS	
Article 42 - Caractère des règles posées par le présent cahier des charges	45
Article 43 - Modifications des présentes	45
CHAPITRE NEUVIEME - DISPOSITIONS CONCERNANT L'ASL CHEVRY 2	45
Article 44 - Obligation d'adhèrer à l'association syndicale	45
Article 45 - Objet de l'association syndicale	45
Article 46 - Statuts de l'association	45
ANNEXES	46
ANNEXE 1 - LISTE DES TERRAINS SOUMIS AU CAHIER DES CHARGES DE	
L'ASL CHEVRY 2 SUIVANT REFERENCES CADASTRALES DE LA COMMUNE I	DE
GIF-SUR-YVETTE	47
ANNEXE 2 - Plans des sections cadastrales AB, AC, AD, AE, AH, AI, AK, AL et	
extraits du plan de zonage du PLU	99
ANNEXE 3 - EQUIPEMENTS ADDITIONNELS AUX CONSTRUCTIONS	
AUTORISES	103
1/ Règles concernant les piscines	103
2/ Règles concernant les portails	103
3/ Abris de jardin et appentis	104
4/ Volets roulants	104
5/ Caissons extérieurs (climatisation, pompe à chaleur)	105
6/ Equipements d'énergie renouvelable	105
7/ Vérandas	
8/ Fenêtre de toit	105
9/ Divers	106
ANNEXE 4 - MODALITES D'APPLICATION DU PRESENT CAHIER DES CHARC	
	106
1/ Cernay	
2/ Fontenay	
3/ Essart	
4/ Rambouillet, Louisiane, Andelle, Rochefort	
5/ Kyoto	

6/ Rambouillet, Mansart, Rochefort	1(	0	9
Index des principaux termes :	1 1	1	1

#### **CHAPITRE PREMIER** - **GENERALITES**

# ARTICLE 1 - OBJET DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

1°)La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE ayant son siège à GIF-SUR-YVETTE (Essonne), Hall de vente Chevry 2, a réalisé un ensemble immobilier sur des terrains qui seront ci-après désignés et qui étaient situés sur le territoire des communes de GOMETZ-LA-VILLE, GOMETZ-LE-CHÂTEL et GIF-SUR-YVETTE; ils ont été intégrés en totalité au territoire de la commune de GIF-SUR-YVETTE (Essonne).

Cet ensemble immobilier porte la dénomination «CHEVRY 2».

- 2°) Ladite Société sera ci-après appelée "La Société " et cette expression couvrira ladite Société, quelles que soient, par la suite, les modifications de son objet, de sa raison sociale, et depuis la suppression de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Le Parc de Belleville » votée par le Conseil Municipal de GIF-SUR-YVETTE lors de la séance du 9 mai 2007, la commune de GIF-SUR-YVETTE.
- 3°) Le présent cahier des charges a été établi en vue de :
  - déterminer les servitudes réciproques et perpétuelles grevant ou profitant aux terrains d'assise de l'ensemble immobilier CHEVRY 2
  - poser les règles d'intérêt général qui sont imposées aux propriétaires desdits terrains.

# <u>ARTICLE 2 - DESIGNATION DES TERRAINS CONSTITUANT L'ENSEMBLE</u> IMMOBILIER CHEVRY 2

- 1°) Les terrains soumis au présent cahier des charges figurent au cadastre rénové de GIF-SUR-YVETTE sous les désignations et pour les contenances qui sont énoncées en annexe 01 jointe aux présentes.
- 2°) Les terrains ci-dessus désignés ont figurés sur les plans dressés par le Cabinet HOUSSINOT, géomètre expert à LIMOURS et actuellement sont figurés sur les plans cadastraux de la commune de GIF-SUR-YVETTE dans les sections cadastrales AB, AC, AD, AE, AH, AI, AK, AL dont les plans sont annexés en annexe 02 aux présentes.

# **ARTICLE 3 - ORIGINES DE PROPRIETE**

L'ensemble immobilier de CHEVRY 2 appartient aujourd'hui à de multiples propriétaires, parmi lesquels : une majorité de propriétaires particuliers (résidents ou non), les associations syndicales de quartier, les collectivités et d'autres personnes morales diverses (SCI, bailleurs, ...). Les origines de propriété propres à chaque parcelle sont indiquées dans les actes notariés individualisés.

L'origine de propriété commune à l'ensemble immobilier de CHEVRY 2 est tenue par la SCI DU PARC DE BELLEVILLE, qui elle-même, les tient par les cessions relatées ci-après.

- | -

- a. Parcelles situées commune de GOMETZ-LA-VILLE, cadastrées sections :
- B numéros 107 108 109 110 111 121 122
- Y numéros 11 12
- Toutes les parcelles sont issues de celle cadastrée anciennement section Y numéro 13.
- b. Parcelles situées commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL, cadastrées sections :
- A numéros 191 192 193 194 198 199 200 201 207 208 209 210 180 181 182 183 184 185- 186 187 5
- B numéros 389 394 415 419 420 421 422.
- c. Parcelles situées commune de GIF-SUR-YVETTE, cadastrées section :

- C numéros 570 - 572 - 573 - 579 - 581 - 564 - 568 - 569 - 571 - 567.

Ces parcelles appartiennent à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition gu'elle en a faite avec d'autres parcelles, de :

Madame Amélie, Marie, Albertine, Guillemette, Ghislaine de TULLE de VILLEFRANCHE, demeurant à BRUXELLES (Belgique), 83, Avenue Louise, veuve en premières noces non remariée de Monsieur Frédéric, Philippe, François, Xavier, Louis, Ghislain de MERODE,

Aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le sept novembre mil neuf cent soixante-trois.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée :

- au bureau des hypothèques de RAMBOUILLET, le onze décembre mil neuf cent soixante-trois, volume 4844, numéro 25.
- et au premier bureau des hypothèques de VERSAILLES, le treize décembre mil neuf cent soixantetrois, volume 4541, numéro 10.

Les états délivrés sur ces publications du chef de la venderesse étaient négatifs en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que la venderesse jouissait de sa pleine capacité civile et que rien dans sa situation ne s'opposait à la libre transmission de son patrimoine. Cette acquisition a fait l'objet de deux actes rectificatifs dressés par ledit Maître PERRAUDEAU, savoir :

- le premier, le seize novembre mil neuf cent soixante-trois, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de RAMBOUILLET le onze décembre mil neuf cent soixante-trois, volume 4844, numéro 26 et au premier bureau des hypothèques de VERSAILLES, le treize décembre mil neuf cent soixante-trois, volume 4541, numéro 10.
- -et le deuxième, le onze décembre mil neuf cent soixante-trois, dont une expédition a été publiée au bureau des hypothèques de RAMBOUILLET le vingt-sept janvier mil neuf cent soixante-quatre, volume 4858, numéro 27.

- II -

#### Parcelles situées commune de GOMETZ-LA-VILLE, cadastrées sections:

- C numéros 36 37 38 39 40
- X numéros 1 6 Toutes les parcelles issues de celle cadastrée anciennement section X numéro 7
- X numéros 32-91 75 76 77 78 82.

Ces parcelles appartiennent à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a faite de :

Monsieur Paul, Alexandre, Marie BOUVRAIN et Madame Madeleine, Marguerite, Cécile, Paule BALLAY, son épouse, demeurant ensemble à ORSAY, 18, rue de Chartres, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le sept novembre mil neuf cent soixantetrois.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de RAMBOUILLET le vingt novembre mil neuf cent soixante-trois, volume 4834, numéro 21.

L'état délivré le même jour sur cette publication du chef des vendeurs et de dix-neuf précédents propriétaires était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que les vendeurs jouissaient de leur pleine capacité civile et que rien dans leur situation ne s'opposait à la libre transmission de leur patrimoine.

- ||| -

Parcelle située commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL, cadastrée section B, numéro 396. Cette parcelle appartient à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a fait de :

Madame Louise LENAIN, demeurant à GOMETZ-LE-CHÂTEL, 6, rue Saint-Nicolas, veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Marcel, Charles NOURRY, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le six juillet mil neuf cent soixante-douze.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de PALAISEAU, le deux août mil neuf cent soixante-douze, volume 354, numéro 11.

L'état délivré le vingt-huit octobre mil neuf cent soixante-douze sur cette formalité du chef de la venderesse était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que la venderesse jouissait de la pleine capacité civile et que rien dans sa situation ne s'opposait à la libre transmission de son patrimoine.

- IV -

**Parcelle située commune de GOMETZ-LA-VILLE**, cadastrée section X, numéro 84. Cette parcelle appartient à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a faite de :

Mademoiselle Françoise, Léone, Marie, Désirée BRICHARD, demeurant à NEUILLY-SUR-SEINE, 3 boulevard de la Saussaye, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le dix juillet mil neuf cent soixante-douze.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de PALAISEAU, le vingt-six juillet mil neuf cent soixante-douze, volume 350, numéro 1.

L'état délivré le vingt-six octobre mil neuf cent soixante-douze sur cette formalité du chef de la venderesse et d'un précédent propriétaire était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que la venderesse jouissait de sa pleine capacité civile et que rien dans sa situation ne s'opposait à la libre transmission de son patrimoine.

- V -

Parcelles situées commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL, cadastrées section A, numéro 188 - 189 - 190 - 195 - 196 -197 - 202 - 203 - 204 - 205 - 206 et 211 provenant de la parcelle anciennement cadastrée section A, numéro 2.

Ces parcelles appartiennent à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a faite, avec une autre parcelle, de :

Monsieur Octave, Lucien CANDE et Madame Paulette, Aline LE BASSER, son épouse, demeurant ensemble à GOMETZ-LA-VILLE, route de Chartres, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le vingt-cinq juillet mil-neuf cent soixante-douze.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de PALAISEAU, le dix-huit septembre mil neuf cent soixante-douze, volume 374, numéro 3.

L'état délivré le vingt-six octobre mil neuf cent soixante-douze sur cette formalité du chef des vendeurs était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que les vendeurs jouissaient de leur pleine capacité civile et que rien dans leur situation ne s'opposait à la libre transmission de leur patrimoine.

- VI -

Parcelles situées commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL, cadastrées section B, numéro 391, 393 et 412

Ces parcelles appartiennent à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a faite de :

La Société à Responsabilité Limitée "SOCIETE FONCIERE DU PARC DE BELLEVILLE ", dont le siège social est au CHESNAY, avenue du Général-de-Gaulle, PARLY 2, Pavillon de Vente, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le huit août mil neuf cent soixante-douze.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de PALAISEAU, le six octobre mil neuf cent soixante-douze, volume 386, numéro 10.

L'état délivré le vingt-six octobre mil neuf cent soixante-douze sur cette formalité du chef de la société venderesse était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que rien dans la situation de la société venderesse ne s'opposait à la libre transmission de son patrimoine.

- VII -

Parcelle située commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL, cadastrée section B, numéro 390.

Cette parcelle appartient à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLE-VILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a faite, avec d'autres parcelles, de :

La Société à Responsabilité Limitée " SOCIETE FONCIERE DU PARC DE BELLEVILLE", susnommée, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le huit août mil neuf cent soixante-douze.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de PALAISEAU, le six novembre mil neuf cent soixante-douze, volume 402, numéro 18.

L'état délivré le vingt novembre mil neuf cent soixante-douze sur cette formalité du chef de la société venderesse était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que rien dans la situation de la société venderesse ne s'opposait à la libre transmission de son patrimoine.

#### - VIII -

Parcelles situées commune de GOMETZ-LA-VILLE, cadastrées section X, numéros 2, 3, 4 et 85.

Ces parcelles appartiennent à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a faite de :

La Société à Responsabilité Limitée " SOCIETE FONCIERE DU PARC DE BELLEVILLE " susnommée, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le neuf août mil neuf cent soixante-douze.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de PALAISEAU, le deux octobre mil neuf cent soixante-douze, volume 382, numéro 6.

L'état délivré le vingt-six octobre mil neuf cent soixante-douze sur cette formalité du chef de la société venderesse était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que rien dans la situation de la société venderesse ne s'opposait à la libre transmission de son patrimoine.

#### - IX -

Parcelles situées commune de GOMETZ-LA-VILLE, cadastrées section X, numéros 5, 80 et 79.

Ces parcelles appartiennent à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE par suite de l'acquisition qu'elle en a faite avec d'autres parcelles, de :

La Société à Responsabilité Limitée " SOCIETE FONCIERE DU PARC DE BELLEVILLE " susnommée, aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUDEAU, l'un des notaires soussignés, le neuf août mil neuf cent soixante-douze.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix payé comptant aux termes dudit acte qui en contient quittance.

Une expédition de cet acte a été publiée au bureau des hypothèques de PALAISEAU, le deux octobre mil neuf cent soixante-douze, volume 382, numéro 7.

L'état délivré le vingt-six octobre mil neuf cent soixante-douze sur cette formalité du chef de la société venderesse était négatif en tous points.

Il résulte des déclarations contenues à l'acte que rien dans la situation de la société venderesse ne s'opposait à la libre transmission de son patrimoine.

# **ORIGINE ANTERIEURE:**

L'origine de propriété antérieure concernant les parcelles ci-dessus désignées et qui est régulièrement établie dans les actes d'acquisition analysés ci-dessus, fera l'objet d'un acte en suite des présentes.

#### ARTICLE 3 BIS. - SERVITUDES RESULTANT DES TITRES DE PROPRIETES

- | -

Dans l'acte de la vente consentie par Madame de MERODE à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE, reçu par ledit Maître PERRAUDEAU, le sept novembre mil neuf cent soixante-trois, a été dit ce qui suit littéralement rapporté sous le paragraphe "Servitudes":

Il est ici précisé au contrat de vente reçu par Maîtres COTTIN et FONTANA, Notaires à PARIS, les vingt-huit et vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-sept, énoncé en l'origine de propriété qui précède, les stipulations suivantes, littéralement transcrites, sous le titre "Servitudes":

A cet égard, Monsieur PIOT, ès nom, déclare qu'à la connaissance de ses mandants, il n'existe pas sur les immeubles vendus d'autres servitudes que celles pouvant résulter du contrat de vente par

Monsieur et Madame DARCAGNE, à Monsieur et Madame REYE-THEVENON passé devant Maître DELABOULLOY, Notaire à LIMOURS, le vingt-six février mil huit cent vingt-trois, rappelé sous le numéro trois du titre septièmement, paragraphe primo de l'origine de propriété, et que Monsieur le Marquis et Madame la Marquise de CHAMBRAY n'ont créé, conféré, ni laissé acquérir <u>aucune servitude pour la propriété présentement vendue</u>.

- II

Dans l'acte de la vente consentie par Monsieur et Madame BOUVRAIN à la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE, reçu par ledit Maître PERRAUDEAU, le sept novembre mil neuf cent soixante-trois, a été dit ce qui suit littéralement rapporté sous le paragraphe « <u>CONVENTIONS AVEC L'ELECTRICITE DE FRANCE »</u> :

- « Monsieur et Madame BOUVRAIN, vendeurs aux présentes, déclarent que, dans l'acte de quittance par les consorts GAUTIER à leur profit sus-énoncé, des vingt-deux et vingt-huit mars et deux avril mil neuf cent soixante, il a été dit ce qui suit, littéralement rapporté :
- « Les comparants noms et ès noms font ici observer que la convention avec l'ELECTRICITE DE FRANCE, objet de la transcription du premier septembre mil neuf cent cinquante-cinq, volume 4146, numéro 19, au bureau des hypothèques de RAMBOUILLET et qui a été révélée par l'état délivré lors de la publication de la vente énoncée en l'exposé qui précède, contient les termes suivants littéralement rapportés :

CONVENTION. -Commune de GOMETZ-LA-VILLE, département de Seine-et-Oise. Entre les soussignés :

- "ELECTRICITE DE FRANCE. Service national, Etablissement public de caractère industriel et commercial (loi du huit avril mil neuf cent quarante-six), dont le siège est à PARIS, 68, rue du Faubourg Saint-Honoré, désigné ci-après par l'appellation E.D.F.
- " Agissant tant en son propre nom comme concessionnaire, qu'au nom de ses ayants-droit et notamment de l'Etat en tant que concédant.
- "Représenté par Monsieur CHARDONNET Alexandre, d'une part, et
- " 1° Monsieur GAUTIER Philippe, 46, rue Galilée, PARIS-seizième
- "2" Monsieur GAUTIER Jacques, 7, rue Pigache à SAINT-CLOUD, Seine-et-Oise
- " 3° Monsieur GAUTIER Jean, 53, avenue de la Grande-Armée à PARIS-seizième
- "4° Mademoiselle GAUTIER Simone, 7, rue Pigache à SAINT-CLOUD, Seine-et-Oise
- " 5° Monsieur GAUTIER Francis, 91, boulevard Benkères à PARIS-dix-septième
- " 6° Monsieur JULLIEN André et son épouse, née GAUTIER Denise, qu'il assiste et autorise, 78, boulevard de la République à SAINT-CLOUD, Seine-et-Oise
- " Nus propriétaires indivis par :
- "7° Madame veuve GAUTIER Robert, née HERPIN Jeanne, 7, rue Pigache à SAINT-CLOUD, Seineet-Oise, usufruitière
- " 8° Monsieur RUFFIN Léon et son épouse, née GAUTIER Suzanne, qu'il assiste et autorise, 5, rue Denis-Poisson à Paris-dix-septième
- " 9° Mademoiselle GAUTIER Yvonne, 7, rue de Madrid à NEUILLY-SUR-SEINE, Seine, désignés ci-après par l'appellation " le propriétaire ", d'autre part, il a été exposé et convenu ce qui suit :
- "L'E.D.F. établit sous le régime de la concession d'Etat avec déclaration d'utilité publique, une ligne de transport d'énergie électrique, dont le tracé intéresse la propriété que le propriétaire déclare posséder dans la commune de GOMETZ-LA-VILLE, parcelles B 102 C 14 C 12 (formant la parcelle remembrée (X 7) C 98, (X 82) C 97 (X 78) C 96 (X 77) C 95 C 94 C 93 C 91 (formant la parcelle remembrée X 75) C 89 C 88 parcelle remembrée (X 73) du plan cadastral, sauf erreur ou omission dans la désignation des parcelles.
- "En conséquence le propriétaire, connaissance prise du tracé de la ligne en question selon plan numéro L 33.396 L 33.610 ci-annexés, cède à l'E.D.F. les droits suivants, ce qui est accepté en son nom par Monsieur CHARDONNET Alexandre, ès qualités :
- " 1° Faire passer la ligne de transport en question sur la propriété ci-dessus désignée
- " 2° Implanter quatre supports de conducteurs sur ladite propriété
- " 3° Faire pénétrer sur ladite propriété ses agents ou ceux des entrepreneurs dûment accrédités par elle en vue de la construction, la surveillance, l'entretien et la réparation de la ligne en question.
- "Il est en outre convenu:
- " 1° Que le propriétaire conserve la propriété et la jouissance du terrain au-dessous de la ligne, mais il s'engage à n'exécuter aucun travail ni aucune culture qui puisse être préjudiciable au fonctionnement ou à la solidité de cette ligne et de ses supports
- " 2° Que sur le passage de la ligne, les arbres seront élagués, coupés ou étêtés par les soins de l'E.D.F. ou de ses mandataires sur une longueur et une hauteur suffisantes de façon à assurer la sécurité du transport.

- "En contrepartie des droits qui lui sont ainsi concédés, E.D.F. verse la somme totale de cent soixantedix-neuf mille cent quarante francs. L'indemnité ci-dessous indiquée pour prix de la présente convention sera versée en parts égales entre les mains de Madame veuve GAUTIER Robert, Madame RUFFIN Léon, Mademoiselle GAUTIER Yvonne, ladite somme payée comptant, dont quittance.
- "Toutefois l'E.D.F. remboursera d'autre part, après évaluation amiable ou à dire d'expert, tous les dégâts qui pourraient être causés dans la propriété à l'occasion de la construction de la ligne de transport d'énergie électrique ci-dessus visée.
- " La présente convention est conclue pour la durée de la concession de transport d'énergie correspondant à la ligne dont il s'agit.
- "La présente convention amiable destinée à éviter le recours aux servitudes de l'article douze de la loi du quinze juin mil neuf cent six sera visée pour timbre et enregistrée gratis, conformément à l'article quarante-neuf de la loi du huit avril mil neuf cent quarante-six (instruction 4730 du vingt-deux juillet mil neuf cent quarante six).
- "Fait en quadruple exemplaire dont un pour l'enregistrement et un pour la transcription A PARIS, le vingt juin mil neuf cent cinquante-cinq.
- "D'autre part, Monsieur et Madame BOUVRAIN déclarent qu'il leur a été signifié, par exploit de Maître LANE, Huissier de Justice à LIMOURS, en date du vingt-deux août mil neuf cent soixante et un, un arrêté de servitudes en faveur de l'ELECTRICITE DE FRANCE pris par la Préfecture de Seine-et-Oise à VERSAILLES, le vingt six juillet mil neuf cent soixante et un.
- "Cet exploit et une ampliation dudit arrêté sont demeurés ci-joints et annexés après mention.

Dans le même acte, a été déclaré par Monsieur et Madame BOUVRAIN que les terrains objet de l'acquisition étaient compris dans le périmètre d'une association syndicale de drainage dont il sera parlé ci-après au paragraphe septièmement de l'article quatre du présent acte, auquel il est purement et simplement renvoyé.

La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE a été subrogée tant activement que passivement dans tous les droits et obligations, tant de Madame de MERODE que de Monsieur et Madame BOUVRAIN à ce sujet et s'est obligée à faire son affaire personnelle des énonciations qui précèdent à ses risques et périls, sans recours contre ladite dame de MERODE et lesdits Monsieur et Madame BOUVRAIN, de manière que ceux-ci ne soient nullement inquiétés ni recherchés à ce sujet.

Par cessions par la SCI du PARC DE BELLEVILLE suite à la réalisation de l'ensemble immobilier, les propriétaires actuels des parcelles divises sont eux-mêmes subrogés tant activement que passivement dans les mêmes droits et obligations que ci-dessus et sont tenus d'en faire leur affaire personnelle.

#### ARTICLE 3 TER - AUTRES SERVITUDES

Servitudes devant profiter à la SOCIETE LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ECLAIRAGE.

La SOCIETE LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ECLAIRAGE a procédé à des travaux d'adduction d'eau à partir de l'usine de MORSANG-SUR-SEINE.

Les tracés des canalisations réalisées impliquent des servitudes de passage au profit de ladite SOCIETE LYONNAISE DES EAUX.

Les propriétaires des parcelles concernées devront supporter les servitudes de passage ci-dessus et en faire leur affaire personnelle, conformément aux conventions normalement mentionnées dans les actes notariés relatifs aux parcelles concernées.

# ARTICLE 4 - STATUT ADMINISTRATIF DES TERRAINS CONSTITUANT L'ENSEMBLE IMMOBILIER OU DE CERTAINS D'ENTRE EUX ET SERVITUDES ADMINISTRATIVES LES GREVANT

1°) Zone d'aménagement concerté du Parc de Belleville (ZAC).

- A Tous les terrains désignés en l'article deux sont issus du périmètre de la zone d'aménagement concerté du Parc de BELLEVILLE, dont la création, l'aménagement et la réalisation ont fait l'objet des actes administratifs suivants, à savoir :
  - arrêté numéro 70-2920 en date du huit juillet mil neuf cent soixante-dix, de Monsieur le Préfet de l'Essonne, agissant sur l'initiative conjointe des communes de GIF-SUR-YVETTE, GOMETZ-LA-VILLE et GOMETZ-LE-CHÂTEL, créant, conformément aux dispositions de l'article 16 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation, la zone d'aménagement concerté du Parc de BELLEVILLE (qui sera ci-après appelée la ZAC) à l'intérieur d'un périmètre défini par un plan annexé audit arrêté
  - arrêté numéro 71-976 en date du dix-huit février mil neuf cent soixante et onze, de Monsieur le Préfet de l'Essonne, prenant en considération le plan d'aménagement de zone (PAZ) de ladite ZAC «Le Parc de BELLEVILLE » et le règlement qui l'accompagne
  - arrêté numéro 71-977 en date du dix-huit février mil neuf cent soixante et onze, de Monsieur le Préfet de l'Essonne, approuvant la convention conclue le trois juin mil neuf cent soixante-neuf et son avenant en date du vingt-neuf décembre mil neuf cent soixante-dix entre les communes de GIF-SUR-YVETTE, GOMETZ-LA-VILLE et GOMETZ-LE-CHÂTEL, regroupées sous la forme d'un syndicat intercommunal dit du « Parc de Belleville » et la société d'aménagement S.A.I.C. « Parc de Belleville» devenue la société civile immobilière du « Parc de Belleville » en vue de réaliser l'aménagement et l'équipement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) «Le Parc de Belleville» (étant précisé que lesdites communes avaient déclaré dans la convention du trois juin mil neuf cent soixante-neuf, vouloir se substituer un syndicat intercommunal à constituer entre elles et dont la création a été effectivement approuvée par arrêté de Monsieur le Préfet de l'Essonne en date du vingt-cinq juin mil neuf cent soixante-neuf).
- B La division parcellaire de ceux des terrains constituant CHEVRY 2, compris dans le périmètre de cette ZAC, était affranchie des dispositions du décret 58-1466 du trente et un décembre mil neuf cent cinquante-huit sur les lotissements, en vertu de l'article 15 bis dudit décret, modifié.
- C Arrêté numéro 71-1156 du trois mars mil neuf cent soixante et onze, de Monsieur le Préfet de l'Essonne : les propriétaires de certains des terrains compris dans le périmètre de cette ZAC et figurant sur un plan annexé audit arrêté étaient alors dispensés de l'obligation de demander un permis de construire et pouvaient construire sur déclaration préalable conformément à l'article 85-2 du Code de l'Urbanisme et de l'Habitation en vigueur à la date dudit arrêté.
- D Dissolution du Syndicat Intercommunal selon les textes suivants :
  - décret du 14 novembre 1975 portant modification des limites territoriales des communes de GIF-SUR-YVETTE, de GOMETZ-LA-VILLE, de GOMETZ-LE-CHÂTEL et modification territoriale de cantons;
  - arrêté numéro 75-6515bis en date du 1<sup>er</sup> décembre 1975 de Monsieur le Préfet de l'Essonne, constatant le transfert du territoire de ladite ZAC sur la commune de GIF-SUR-YVETTE, dissolvant le Syndicat intercommunal auquel la commune de GIF-SUR-YVETTE succède de plein droit pour l'étude, la réalisation, la gestion des équipements de la Zone d'Aménagement Concerté du PARC DE BELLEVILLE.
- 2°) Zone d'Aménagement Différé.

Par Arrêté numéro 74-3571 du 11 juin mil neuf cent soixante-quatorze, de Monsieur le Préfet de l'Essonne, a été créée une Zone d'Aménagement Différé définitive sur une partie du terrain de la Commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL.

Par Décret du quinze juillet mil neuf cent soixante quatorze, a été défini le périmètre définitif de ladite Zone d'Aménagement Différé dans lequel sont compris les terrains des quartiers.

Par Arrêté numéro 78-4038 du vingt-huit juillet mil neuf cent soixante-dix-huit, de Monsieur le Préfet de l'Essonne, les parcelles qui appartenaient au Territoire de la Commune de GOMETZ-LE-CHÂTEL et de la Commune de GOMETZ-LA-VILLE, et qui ont été rattachées à la Commune de GIF-SUR-YVETTE, par Décret du quatorze novembre mil neuf cent soixante-quinze, ont été exclues du périmètre de la Zone d'Aménagement Différé ci-dessus visée. Cette ZAD est aujourd'hui caduque.

3°) Nouveau Plan d'Aménagement de Zone - Arrêté du 20 Avril 1976.

Aux termes d'un arrêté numéro 76-1999, du vingt avril mil neuf cent soixante-seize, de Monsieur le Préfet de l'Essonne :

- l'Avenant numéro 2 (en date du 20 avril 1976) à la Convention de ZAC du trois juin mil neuf cent soixante-neuf, annexé audit arrêté, a été approuvé
- et le nouveau plan d'aménagement de zone annexé audit arrêté, a été pris en considération et s'est substitué au précédent.

#### 4°) Nouveau Plan d'Aménagement de Zone - Arrêté du 24 Avril 1978.

Aux termes d'un arrêté numéro 78-2093 du vingt-quatre avril mil neuf cent soixante-dix-huit, de Monsieur le Préfet de l'Essonne :

- le Plan périmétral de la ZAC du PARC DE BELLEVILLE annexé audit arrêté, a annulé et remplacé celui annexé à l'arrêté numéro 70-2920 du huit juillet mil neuf cent soixante-dix, susvisé
- le nouveau Plan d'Aménagement de Zone annexé audit arrêté, a été approuvé
- et l'Avenant numéro 3 (en date du 12 janvier 1978) à la Convention de ZAC du trois juin mil neuf cent soixante-neuf, conclue entre la Commune de GIF-SUR-YVETTE et la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE et annexé audit Arrêté a été approuvé.
- 5°) Nouveau Plan d'Aménagement de Zone Arrêté du 8 juillet 1983.

Aux termes d'un arrêté du huit juillet mil neuf cent quatre-vingt trois, de Monsieur le Préfet de l'Essonne :

- le Plan périmétral de la ZAC du PARC DE BELLEVILLE annexé audit arrêté, a annulé et remplacé celui annexé à l'arrêté numéro 70-2920 du huit juillet mil neuf cent soixante-dix, susvisé le nouveau Plan d'Aménagement de Zone annexé audit arrêté, a été approuvé ; le Conseil Municipal de GIF-SUR-YVETTE l'a approuvé par délibération du 26 juin 1990 .
- et l'Avenant numéro 4 (en date du 27 novembre 1985) à la Convention de ZAC du trois juin mil neuf cent soixante-neuf, conclue entre la Commune de GIF-SUR-YVETTE et la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PARC DE BELLEVILLE a été approuvé.
- 6°) Nouveau Plan d'Aménagement de Zone Délibération du 27 juin 2005.

Par délibération en date du 27 juin 2005, le Conseil Municipal de la commune de GIF-SUR-YVETTE a approuvé la révision simplifiée partielle du plan d'Aménagement de Zone (PAZ) de la ZAC « Le Parc de Belleville » portant sur le site «Les Prés Mouchards».

- 7°) Associations syndicales autorisées de drainage.
- a. Tout ou partie des terrains sis sur le territoire de la commune de GOMETZ-LA-VILLE sont compris dans le périmètre d'une association syndicale constituée conformément à la loi du vingt et un juin mil huit cent soixante-cinq, autorisée par le Préfet de la Seine-et-Oise, par arrêté en date du deux juin mil neuf cent trente-deux et ayant pour objet le drainage des terres arables au lieu dit "Taillibourdrie".
- b. Tout ou partie des terrains sis sur le territoire des communes de GOMETZ-LE-CHÂTEL et GOMETZ-LA-VILLE sont compris dans le périmètre d'une association syndicale constituée conformément à ladite loi, autorisée par arrêté du Préfet de la Seine-et-Oise en date du vingt-six novembre mil neuf cent trente et un et ayant pour objet le drainage des terres arables au lieu dit "La Plaine de BELLEVILLE".
- c. Les propriétaires des terrains susvisés sont soumis aux obligations définies par les statuts desdites associations.
- 8°) Déclaration d'achèvement et suppression de la ZAC

VU le dossier de suppression de la ZAC « Le Parc de Belleville » comprenant un rapport de présentation constatant l'achèvement de l'aménagement de ladite zone et sa conformité aux objectifs annoncés,

VU l'avis de la commission urbanisme du 3 avril 2007,

CONSIDERANT à ce jour l'achèvement complet du programme défini par la convention d'aménagement du trois juin mil neuf cent soixante-neuf et ses quatre avenants signés les 18 février 1971, 20 avril 1976, 12 janvier 1978, et 27 novembre 1985,

Le Conseil Municipal de la commune de GIF-SUR-YVETTE a prononcé, par délibération en date du 9 mai 2007, la suppression de la zone d'aménagement concerté (ZAC) «Le Parc de Belleville» et a précisé que le Cahier des Charges de l'Association Syndicale Libre (ASL) de Chevry 2 continue de produire ses effets conformément à l'article 7 de ses statuts.

Il s'ensuit que le plan et le règlement d'aménagement de zone (PAZ-RAZ) applicables à la zone d'aménagement concerté «Le Parc de Belleville» sont remplacés par les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par le Conseil Municipal de la commune de GIF-SUR-YVETTE par délibération du 9 mai 2007.

# ARTICLE 5 - EXTENSION DE L'ASSIETTE FONCIERE DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 mai 2007 supprimant la ZAC,

Vu les statuts et l'objet de l'ASL CHEVRY 2,

Vu que ladite ASL n'est pas mandatée pour étendre l'assiette foncière d'application du présent cahier des charges, cet article est sans objet.

# ARTICLE 6 - DISTRACTION DE CERTAINES PARCELLES DE L'ASSIETTE FONCIERE

Seront distraits de l'Assiette Foncière du présent cahier de charges, après accord des parties et notamment de l'ASL CHEVRY 2 :

- 1°) Par suite de leur classement dans la voirie communale, les voies créées pour le service de CHEVRY 2
- 2°) Par suite de leur cession aux collectivités publiques ou autres organismes intéressés de :
- tout équipement de superstructure dont la création serait ultérieurement imposée à des propriétaires, des aménageurs ou opérateurs
- espaces verts publics et, d'une façon générale, toutes parcelles dont la cession auxdites collectivités ou organismes intéressés est ou sera imposée par l'autorité compétente ou conviendra à l'Association Syndicale Libre et auxdites collectivités ou organismes intéressés.

Cette distraction aura lieu, sans formalité ni autorisation des propriétaires, syndicats de copropriété ou associations syndicales, par le seul fait du classement ou de la cession auxdites collectivités ou organismes intéressés dans le respect des procédures légales en vigueur.

Toutefois ne seront pas distraites les parcelles destinées à la construction de logements et des emplacements réservés à l'installation des locaux, y compris les parkings et les dépendances.

#### ARTICLE 7 - AUTONOMIE ET PORTEE DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

- 1°) Le présent cahier des charges se distingue des actes administratifs et de la convention énoncée en l'article quatrième :
- par son statut
- par sa durée
- par son assiette foncière.
- 2°) S'agissant de son statut, il est précisé ce qui suit :
  - a) Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un acte de droit administratif fixant les règles d'urbanisme présentes et à venir dans la commune de GIF-SUR-YVETTE, par application du nouvel article L.121.1 du Code de l'Urbanisme.
  - b) Le présent cahier des charges est un acte de droit privé, destiné à fixer, pour le présent et l'avenir, les règles des relations des sociétés aménageurs, personnes morales de droit privé

- et des futurs propriétaires ou occupants de la zone, de même que les relations desdits propriétaires entre eux.
- c) Il est précisé au demeurant que les règles de droit privé instituées par le présent cahier des charges ne sont pas contraires et sont complémentaires aux règles de droit administratif imposées par le Plan Local d'Urbanisme aux sociétés aménageurs, et n'y dérogent pas.

Au surplus, il sera ci-après fait état de celles de ces règles de droit administratif susceptibles de s'imposer directement aux propriétaires ci-dessus visés.

- d) Le Plan Local d'Urbanisme énoncé en l'article 4-8° constitue un règlement d'urbanisme qui s'impose à tous les propriétaires de CHEVRY 2, pour le présent et l'avenir, sauf modifications réalisées dans les formes légales.
- 3°) S'agissant de sa durée, le présent cahier des charges a une durée non limitée dans le temps.
- **4°**) S'agissant de son assiette foncière, il est précisé ce qui suit : Le périmètre des terrains soumis au présent cahier des charges est désigné en l'article deuxième, il ne se confond pas avec le périmètre ni de l'ex-ZAC, ni de l'ancienne zone d'aménagement différé, ni des associations syndicales autorisées qui ont été relatées en l'article quatrième.

# **ARTICLE 8 - EFFETS DU PRESENT CAHIER DES CHARGES**

- 1°) Le présent cahier des charges est opposable à quiconque détient ou occupe, à quelque titre que ce soit, tout ou partie des immeubles de la zone territoriale soumise audit cahier des charges et par ceux-ci aux aménageurs, promoteurs, lotisseurs, bailleurs ou tout opérateur et substitut qu'ils ont mandaté pour les représenter.
- 2°) A cette fin, ce cahier des charges doit être rappelé dans tout acte translatif ou locatif des biens immobiliers situés dans la zone soumise au présent cahier des charges par reproduction in extenso ou tout au moins par référence à un acte déposé chez un notaire, qu'il s'agisse d'une première vente ou de revente ou de locations successives. L'omission de ces formalités engage la responsabilité de l'intéressé (notaire, bailleur ou propriétaire).

# CHAPITRE DEUXIEME - PROGRAMME DE COMPOSITION ET STRUCTURES FONCIERES

#### **ARTICLE 9 – PROGRAMME**

- **1°)** En sa double qualité d'aménageur conventionnel de la ZAC et de réalisatrice de l'ensemble immobilier CHEVRY2, la Société Civile Immobilière du Parc de Belleville :
- a aménagé la ZAC, en exécution des obligations qu'elle a contractées à l'égard du Syndicat Intercommunal, selon le calendrier indicatif établi en accord avec celui-ci
- a aménagé ceux des terrains soumis au présent cahier des charges situés hors du périmètre de la ZAC
- a réalisé dans la ZAC ceux des équipements publics mis à sa charge
- a construit dans l'ensemble immobilier CHEVRY 2 des groupes d'habitation, des bâtiments destinés à abriter les commerces, les services sociaux et culturels nécessaires à leurs résidents, éventuellement des hôtels ou des bâtiments à usage de bureaux et a réalisé des installations de sports ou de loisirs en relation avec la destination générale du complexe immobilier.
- 2°) Cette destination est principalement un centre résidentiel, avec accessoirement des hôtels, des commerces et bureaux.
- **3°)** Les sociétés aménageurs et constructeurs ne sont tenues à l'égard des acquéreurs, locataires ou ayants droit que si et dans la mesure où les actes de vente, de location ou quelconques stipulaient expressément une obligation de réalisation particulière du programme.

# <u>ARTICLE 10 - COMPOSITION DE LA MAJEURE PARTIE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER</u>

1°) La composition de la ZAC a été généralement définie par le plan d'aménagement visé en l'article 4 et précisée dans le règlement d'aménagement de zone qui l'accompagnait et en commentait les indications graphiques.

La ZAC a été divisée en quatre secteurs :

- Secteur A: d'espace vert public
- Secteur B : d'habitat pavillonnaire isolé
- Secteur B2 : d'habitat pavillonnaire groupé
- Secteur B3 : d'équipements et d'habitat collectif.

Il ne sera pas fait ici de plus ample relation des dispositions générales de ces plans et règlements, lesquels peuvent être consultés par tout intéressé à la Mairie de GIF-SUR-YVETTE et à la Direction Départementale du Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement et du Logement.

- 2°) Depuis l'achèvement de la ZAC, par délibération du conseil municipal de GIF-SUR-YVETTE, le PAZ et le RAZ ont été intégrés dans le Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci peut être modifié ou révisé conformément aux procédures en vigueur issues du Code de l'Urbanisme.
- **3°)** Les modifications ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la réglementation applicable aux parcelles vendues et aux associations les comprenant ne pourront être adoptées qu'avec l'accord de l'ASL CHEVRY 2, pris en assemblée générale à la majorité qualifiée définie dans les statuts de ladite ASL.

# **ARTICLE 11 – STRUCTURES FONCIERES**

- 1°) L'ensemble immobilier «CHEVRY 2» n'a pas été placé sous le régime d'une copropriété générale telle que définie par la loi numéro 65-557 du dix juillet mil neuf cent soixante-cinq en son article premier, deuxième alinéa.
- 2°) Il a été réalisé sous le régime de la division parcellaire.

A cet effet, il a été procédé successivement et au fur et à mesure du déroulement des opérations de construction et de vente au détachement de l'emprise globale initiale des parcelles devant constituer l'assiette foncière :

- soit de propriétés
- soit de copropriétés de bâtiments destinés à être divisés par fractions

- avec ou sans groupement de certaines desdites propriétés ou copropriétés sous le régime d'un cahier des charges particulier.
- **3°)** Le présent cahier des charges a exclusivement pour objet, ainsi qu'il a été dit sous les articles premier et huitième, de constituer la charte des rapports des propriétaires ou syndicats de copropriété y compris les sociétés aménageurs pour ce qu'elles n'ont pas ou n'auraient pas encore vendu.

# CHAPITRE TROISIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX CONSTRUCTIONS, CLOTURES ET ESPACES NON CONSTRUITS

# ARTICLE 12 - DISPOSITIONS RESULTANT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

- **1°)** Les terrains soumis au présent cahier des charges sont, de ce fait, assujettis aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme et de toutes dispositions modificatives à intervenir dans ce document.
- **2°)** En outre, sont instituées par le présent cahier des charges les règles complémentaires suivantes, applicables dans le périmètre constituant l'ensemble immobilier de CHEVRY 2.

#### **ARTICLE 13 - CONSTRUCTIONS**

- 1°) L'harmonie de l'ensemble immobilier CHEVRY 2 soumise au présent cahier des charges procède d'une unité de conception et les constructions réalisées après le 9 mai 2007 seront tenues de respecter cette unité de conception.
- 2°) Le propriétaire, l'acquéreur ou le substitut ne peut réaliser aucune construction sans avoir préalablement soumis son dossier complet auprès du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 et en avoir obtenu l'accord écrit selon les dispositions du chapitre 6 du présent cahier des charges.

Pour l'application de cette règle, il est précisé que cet examen et cet accord devront avoir été obtenus avant tout dépôt en mairie d'une demande de permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable établie conformément au Code de l'Urbanisme, et a fortiori avant tout début de réalisation.

- **3°)** L'ASL CHEVRY 2 donne ou refuse son accord dans les deux mois qui suivent le dépôt d'un dossier complet auprès de son Service Architecture. Les décisions de refus seront fondées. Ces décisions ne pourront faire l'objet d'aucune contestation amiable ou judiciaire.
- **4°**) En cas d'infraction à la règle ci-dessus posée et sur la seule justification que des travaux ont été entrepris sans l'accord préalable de l'ASL CHEVRY 2 ou réalisés non conformes aux plans acceptés, le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 est fondé à demander à Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance du lieu de situation des immeubles siégeant en référé, d'ordonner la suspension des travaux et au dit Tribunal d'ordonner la démolition des constructions entreprises et même achevées.

Le propriétaire contrevenant ne peut exciper, pour s'opposer à la suspension des travaux ou à la démolition, de la conformité de son projet aux dispositions ci-dessus visées des règles du PLU, non plus que d'aucune autorisation administrative, les présentes dispositions étant prises à titre de mesures particulières, éventuellement plus restrictives que les susdites dispositions du PLU et obligatoires dans les rapports des parties.

# <u>ARTICLE 14 – ADDITIONS – MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTERIEUR - SINISTRE – RECONSTRUCTIONS</u>

- 1°) En cas de sinistre, les constructions ne peuvent être refaites qu'à l'identique.
- 2°) Toutes constructions additionnelles sont interdites, même à titre provisoire.
- 3°) Dans tous les cas de modifications de l'aspect extérieur d'une propriété, le propriétaire, l'acquéreur ou le substitut ne peut réaliser aucuns travaux ni aucune construction sans avoir préalablement soumis ses plans de façades, de toitures et d'aménagements paysagers à l'organe chargé du service d'architecture de l'ASL CHEVRY 2 qui sera ci-après désigné, et avoir obtenu l'accord écrit du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 selon les dispositions du chapitre 6 du présent cahier des charges.

Pour l'application de cette règle, il est précisé que cet examen et cet accord devront avoir été obtenus avant tout dépôt en mairie d'une demande de permis de construire, de permis d'aménager ou d'une déclaration préalable établie conformément au Code de l'Urbanisme, et a fortiori avant tout début de réalisation.

4°) L'ASL CHEVRY 2 donne ou refuse son accord dans les deux mois qui suivent le dépôt d'un

dossier complet auprès de son Service Architecture. Les décisions de refus seront fondées. Ces décisions ne pourront faire l'objet d'aucune contestation amiable ou judiciaire.

5°) En cas d'infraction à la règle ci-dessus posée et sur la seule justification que des travaux ont été entrepris sans l'accord préalable de l'ASL CHEVRY 2 ou réalisés non conformes aux plans acceptés, le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 est fondé à demander à Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance du lieu de situation des immeubles siégeant en référé, d'ordonner la suspension des travaux et audit Tribunal d'ordonner la démolition des constructions entreprises et même achevées.

Le propriétaire contrevenant ne peut exciper, pour s'opposer à la suspension des travaux ou à la démolition, de la conformité de son projet aux dispositions ci-dessus visées des règles du PLU, non plus que d'aucune autorisation administrative, les présentes dispositions étant prises à titre de mesures particulières, éventuellement plus restrictives que les susdites dispositions du PLU et obligatoires dans les rapports des parties

#### **ARTICLE 15 – HARMONIE EXTERIEURE**

# **A - GENERALITES**

Les conditions particulières d'application des règles générales définies dans cet article sont détaillées dans l'annexe 04 «MODALITES D'APPLICATION DU CAHIER DES CHARGES».

- 1°) L'harmonie de l'ensemble immobilier est assurée, lors de sa conception et de l'édification des bâtiments, par un choix judicieux des dessins, des matériaux et des couleurs. La permanence de cette harmonie constitue une règle fondamentale du présent cahier des charges.
- 1-1. Aucune modification de l'aspect extérieur (forme, aspect, couleur, dimension), aucune construction additionnelle, aucun équipement additionnel ne peuvent être réalisés, si ce n'est avec l'approbation écrite et préalable à tout dépôt de dossier en mairie, du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2, suivant la procédure décrite en l'article 14 paragraphe 3 ci-dessus, et sans préjudice de ce qui va être dit ci-dessous.
- 1-2. Toutefois, afin de concilier la règle de permanence ci-dessus posée, avec l'évolution du goût et le parti de diversité dans l'unité de chaque sous-ensemble identifié en annexe 04, il est stipulé que chaque syndicat de copropriété ou chaque association syndicale libre particulière peut, en ce qui concerne les modifications des couleurs des matériaux, enduits et peintures, édicter des règles propres au bâtiment ou aux bâtiments qu'il comprend, sous la seule condition d'avoir recueilli, quant à ces règles, l'avis préalable et écrit du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2.

Ces règles peuvent, éventuellement, comporter une liberté de choix dans une gamme de tons établie par le Service Architecture.

Ainsi chaque propriétaire ou copropriétaire devra faire la demande auprès de son syndicat de copropriété et de son association syndicale libre particulière, à charge pour elle d'obtenir l'accord de l'ASL CHEVRY 2.

- 1-3. Sans préjudice des règles éventuellement plus contraignantes édictées par tout syndicat de copropriété ou association syndicale libre particulière, chaque propriétaire ou copropriétaire peut faire apposer des stores, à la condition qu'ils soient en textile, qu'ils soient de couleur unie ou avec rayures verticales de couleur sur fond blanc, et enfin que la couleur soit dans une gamme agréée par le Service Architecture de l'ASL CHEVRY 2
- 1-4. Les dispositions ci-dessus sont applicables, mutatis mutandis, aux constructions qui sont et/ou seront la propriété de l'ASL CHEVRY 2.

#### 2°) MODIFICATION DE L'ASPECT EXTERIEUR D'UN IMMEUBLE.

Par leur architecture, leurs dimensions ou leur aspect extérieur, les constructions nouvelles, les travaux de réhabilitation ou d'extension ou de modification des constructions existantes ainsi que la réalisation d'ouvrages et de clôtures, ne doivent pas porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, au site, aux paysages naturels ou urbains.

Des dispositions particulières peuvent être admises pour faciliter l'accès des handicapés.

# **B - REGLES EN ZONE D'HABITAT PAVILLONNAIRE ISOLE (zone UH).**

Pour les constructions situées en « zone d'habitat pavillonnaire isolé » - zone UH selon le PLU, ces modifications devront, en dehors de la règle de permanence de l'harmonie de l'ensemble immobilier, prendre en compte les règles suivantes :

1°) Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques (Alignement pour les voies publiques et bornages pour les voies privées) :

Aucune construction nouvelle ou en élévation, excepté les clôtures n'est admise à moins de 4 m de l'alignement des voies publiques ou de la ligne de bornage des voies privées.

Pour les constructions existantes et non implantées, à l'origine, conformément aux dispositions cidessus, les travaux d'extension ou de surélévation pourront être autorisés dans le prolongement des façades existantes.

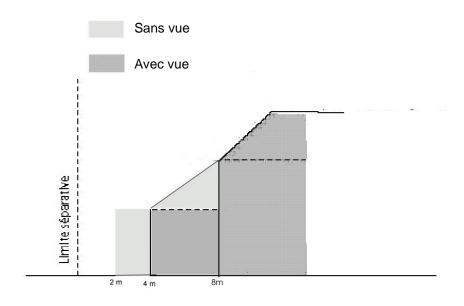
2°) Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives autres que les voies :

#### Marges d'isolement :

La largeur des marges d'isolement séparant obligatoirement une construction des limites de la propriété sur laquelle elle est édifiée est au moins égale à la hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit.

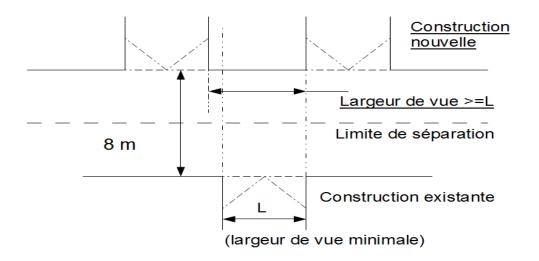
#### Toutefois:

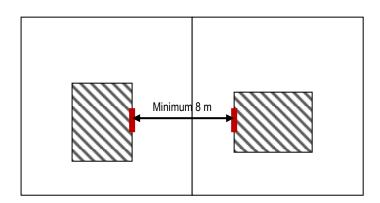
- s'il n'y a pas de baie transparente ouvrante ou non sur les façades latérales, cette largeur peut être réduite de moitié, avec un minimum de 2 m,
- une nouvelle baie transparente ouvrante ou non implantée au rez-de-chaussée (fenêtre, véranda) ne peut être située à moins de 4 m de la limite séparative,
- la mise en place d'une ouverture en hauteur n'est autorisée que si la distance, mesurée horizontalement par rapport à la limite séparative, autre qu'une voie ou un espace vert, est au moins égale à 8 m.



# Vues directes:

La profondeur des vues directes des pièces d'habitation ou de travail ne sera pas inférieure à 8 m, leur largeur sera au moins égale à la largeur des baies correspondantes.





Ces vues directes ainsi définies s'imposent réciproquement pour les faces de bâtiments en vis à vis et situées sur des parcelles différentes.

# 3°) Emprise au sol des constructions :

L'emprise au sol des immeubles y compris les garages ne dépassera pas le tiers de la surface totale du terrain.

Lorsque l'emprise au sol d'une construction existante est inférieure à celle définie précédemment, l'immeuble pourra être agrandi dans la limite de l'emprise prévue précédemment et dans le respect des règlements du présent Cahier des Charges.

Cette extension se situera obligatoirement à l'arrière ou sur une façade latérale du bâtiment définie par rapport à la façade comportant la porte d'entrée principale.

#### 4°) Hauteur maximale des constructions :

Les hauteurs maximales autorisées pour les constructions ne dépasseront pas :

	UHa	UHb
Hauteur au faîtage	10 m	10 m
Hauteur à l'égout du toit	3 m	5,50 m
Nombre de niveaux	R+Combles	R+1+Combles

En aucun cas, la hauteur d'une façade ne dépassera la moitié de sa longueur.

#### Rehaussement des constructions existantes :

Le rehaussement d'une construction existante n'est autorisé que dans le cas de maisons sans étage.

Dans ce cas, le niveau initial de l'égout du toit sera maintenu. Le rehaussement du niveau de faîtage ne pourra être autorisé que dans la limite d'une pente de toit maximum de 75%, afin de préserver l'harmonie de la construction existante et celle du quartier.

Le rehaussement de la construction devra conserver sur tous les corps du bâtiment des pentes de toiture identiques.

Lors d'un rehaussement, la largeur des débords de toiture doit rester identique à celle d'origine. Toutefois des débords de 1 m avec poteaux sont tolérés au dessus de la porte de garage d'une maison type Cernay ainsi que dans l'angle opposé. Toute autre largeur de débord est interdite, même avec poteaux.

Lorsqu'une construction est élargie et rehaussée, la hauteur de rehaussement ne doit pas dépasser celle qui serait permise sans élargissement.

#### Hauteur maximale autorisée des parties construites en extension d'une habitation principale :

En cas de modification d'un immeuble par agrandissement de son emprise au sol, les hauteurs à l'égout du toit et au faîtage de la nouvelle partie construite ne dépasseront pas celles de la construction principale, éventuellement modifiée par l'alinéa précédent.

Les toitures de l'extension seront de pentes identiques à celles du bâtiment principal ou traitées en toits-terrasses d'une hauteur maximale de 3 m, le volume construit restant inscrit dans le pignon de la construction d'origine, dans le prolongement ou en retrait des façades.

#### 5°) Aspect extérieur :

L'aspect extérieur des constructions et des aménagements de sol devra respecter le caractère et l'intérêt des lieux avoisinants, c'est-à-dire le quartier dans lequel est située la construction et s'intégrer au site et au paysage.

Les façades latérales et postérieures seront traitées avec le même soin que les façades principales.

Les règles ci-après, pouvant être complétées dans les annexes de ce document et dans les cahiers des charges particuliers de chaque quartier, doivent être respectées :

### Aspect général:

Les dimensions et la couleur des tuiles doivent rester identiques à celles d'origine.

Les clins doivent être conservés, leur couleur et aspect doivent rester identiques à celle d'origine.

#### Fenêtres de toit :

Une fenêtre de toit doit être posée dans l'axe d'une ouverture basse ou à défaut dans l'axe d'un mur sans ouverture. L'allège (distance entre le plancher et le bas de la vitre de la fenêtre de toit) doit être supérieure à 1,3 m.

La largeur maximale d'une fenêtre de toit sera au plus égale à celle de l'ouverture basse sur laquelle la fenêtre de toit est alignée.

La vitre sera posée à l'affleurement des tuiles, sauf si d'autres fenêtres de toit non posées à l'affleurement des tuiles, sont déjà en place.

#### Fenêtres - Volets - Portes :

Lors d'une modification, les fenêtres, volets, portes doivent avoir le même aspect que ceux existants.

Cependant le remplacement de portes-fenêtres avec panneau plein inférieur par des portesfenêtres vitrées sur toute la hauteur est accepté.

La mise en place de baies coulissantes est également possible si le nombre de vantaux est respecté.

Dans le cas spécifiques des maisons de type Kyoto une baie coulissante à 2 vantaux est autorisée sur la baie à 4 vantaux.

Ces modifications et remplacements sont à réaliser par façade complète.

En cas de mise en place de volets roulants, les caissons sont disposés soit à l'intérieur soit dans l'embrasure de l'ouverture vitrée. Les volets d'origine doivent rester en place.

La fermeture d'un porche est autorisée si elle est en retrait des poteaux et si le vitrage est continu sur toute la hauteur.

En cas de remplacement des volets et portes d'entrée principales de l'habitation par des éléments en PVC, en aluminium ou en bois, la couleur doit être choisie dans la palette des coloris de l'ASL du quartier concerné.

#### Vérandas:

L'égout du toit de la maison doit être conservé. La liaison entre les panneaux verticaux et ceux de la toiture doit être située dans un même plan horizontal. Si ce n'est pas le cas, la pente de toiture doit être faible et cachée par un bandeau horizontal.

#### 6°) Places de stationnement :

Se référer au Plan local d'urbanisme de Gif sur Yvette.

#### 7°) Possibilités maximales d'occupation au sol :

Pour toute modification des immeubles, après la construction d'origine, se reporter à l'article UH14 du Plan local d'urbanisme.

# C- REGLES EN ZONE D'HABITAT INDIVIDUEL GROUPE ET D'HABITAT COLLECTIF (zone UE).

Pour les constructions situées en "zone d'habitat individuel groupé et d'habitat collectif", zone UE selon le PLU, ces modifications devront, en dehors de la règle de permanence de l'harmonie de l'ensemble immobilier, prendre en compte les règles suivantes :

1°) Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques (alignement pour les voies publiques et bornages pour les voies privées) :

Aucune construction nouvelle ou en élévation, excepté les clôtures, n'est admise à moins de 4 mètres de l'alignement des voies publiques ou de la ligne de bornage des voies privées.

Pour les constructions existantes et non implantées, à l'origine, conformément aux dispositions cidessus, les travaux d'extension ou de surélévation pourront être autorisés dans le prolongement des façades existantes.

2°) Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives autres que les voies :

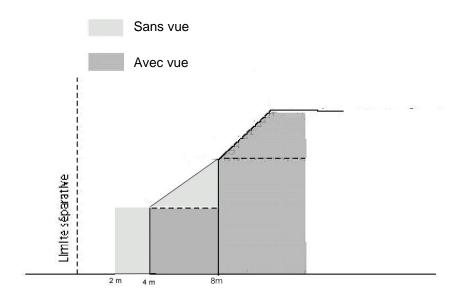
#### Marges d'isolement (habitat individuel) :

La largeur des marges d'isolement séparant obligatoirement une construction des limites de la propriété sur laquelle elle est édifiée est au moins égale à la hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit.

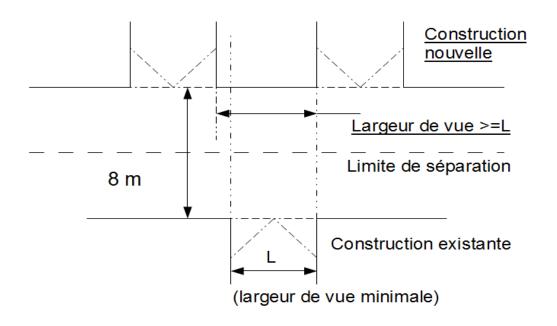
#### Toutefois:

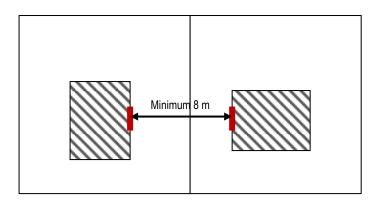
- s'il n'y a pas de baie transparente ouvrante ou non sur les façades latérales, cette largeur peut être réduite de moitié, avec un minimum de 2 m
- une nouvelle baie transparente ouvrante ou non implantée au rez-de-chaussée (fenêtre, véranda) ne peut être située à moins de 4 m de la limite séparative

- la mise en place d'une ouverture en hauteur n'est autorisée que si la distance, mesurée horizontalement par rapport à la limite séparative, autre qu'une voie ou un espace vert, est au moins égale à 8 m.



# Vues directes:





Ces vues directes ainsi définies s'imposent réciproquement pour les faces de bâtiments en vis à vis et situées sur des parcelles différentes.

3°) Emprise au sol des constructions : <u>Opérations nouvelles :</u> L'emprise au sol des immeubles ne dépassera pas, par rapport à la surface totale du terrain d'assiette :

- pour l'habitat individuel groupé et l'habitat intermédiaire, 55% du terrain d'assiette
- pour l'habitat collectif, 30% du terrain d'assiette.

En habitat collectif, les garages annexes construits en élévation en dehors du volume du bâtiment principal ne pourront occuper plus de 2% de la surface totale de la parcelle.

#### Extension d'une opération existante :

L'extension des volumes existants ne pourra être autorisée que pour l'habitat individuel groupé.

Cette extension, qui se situera sur une façade latérale, définie par rapport à l'entrée principale, ou à l'arrière du bâtiment existant ne pourra conduire à une emprise au sol totale du bâtiment supérieure à 55% du terrain d'assiette du demandeur.

Toutefois, si l'application de cette règle ne permettait pas de créer une surface hors œuvre nette de plus de 15 m² par rapport à la construction d'origine, il serait autorisé l'édification d'une véranda d'une surface hors œuvre nette de 15 m² maximum, à l'exclusion de toute autre construction.

#### 4°) Hauteur maximale des constructions :

#### Constructions initiales:

Les hauteurs maximales autorisées pour les constructions ne dépasseront pas :

	UEa	UEb	UEc	UED
Hauteur à l'égout du toit	7,50 m	5 m	3 m	UEd1: 7,50m
				UEd2 : 5 m
				UEd3: 4 m
Acrotère pour les toits	8,50 m	5 m	-	UEd1: 8,50m
terrasses accessibles				UEd2 : -
				UEd3 : -
Hauteur au faîtage	11 m	9 m	8 m	UEd1:11m
				UEd2 : 9 m
				UEd3: 8 m
Nombre de niveaux	R+2+C	R+1+C	R+C	UEd1 : R+1+C
				UEd2 : R+C
				UEd3: R+C

#### Garages:

La hauteur des garages annexes, construits en élévation en-dehors du volume du bâtiment principal, ne devra pas excéder 2,20 m de hauteur à l'égout du toit et 4,5 m au total et leur implantation devra préserver l'ensoleillement des habitations.

#### Modification des hauteurs initiales :

Aucune modification des hauteurs de façades et faîtages des constructions existantes ne sera autorisée sauf dans le cas des maisons individuelles sans étage. Dans ce cas, le niveau initial de l'égout du toit sera maintenu et la hauteur maximale du faîtage sera définie par des pentes de toiture qui ne pourront excéder 75%.

Tout rehaussement devra:

- être inscrit dans le pignon de la construction mitoyenne si tel est le cas avant le rehaussement
- conserver les continuités existantes d'égout du toit et de pente de toiture entre les constructions mitoyennes
- conserver les continuités existantes d'égout du toit et de pente de toiture de la construction initiale dans le cas de bâtiment non rectiligne
- conserver une largeur des débords de toiture identique à celle d'origine.

Lorsqu'une construction est élargie et rehaussée, la hauteur de rehaussement ne doit pas dépasser celle qui serait permise sans élargissement.

Hauteur maximale autorisée des parties construites en extension d'une habitation principale :

En cas de modification d'un immeuble par agrandissement de son emprise au sol, les hauteurs à l'égout du toit et au faîtage de la nouvelle partie construite ne dépasseront pas celles de la construction principale, éventuellement modifiée par l'alinéa précédent.

Les toitures de l'extension seront de pentes identiques à celles du bâtiment principal.

#### 5°) Aspect extérieur :

L'aspect extérieur des constructions et des aménagements de sol devra respecter le caractère et l'intérêt des lieux avoisinants, c'est-à-dire le quartier dans lequel est située la construction, et s'intégrer au site et au paysage.

Les façades latérales et postérieures seront traitées avec le même soin que les façades principales.

Les façades des immeubles collectifs ne pourront dépasser une longueur de 25 mètres dans un même plan vertical.

Les règles ci-après, pouvant être complétées dans les annexes de ce document et dans les cahiers des charges particuliers de chaque quartier, doivent être respectées :

#### Aspect général :

Les dimensions et la couleur des tuiles doivent rester identiques à celles d'origine.

Les clins doivent être conservés, leurs couleurs et aspect doivent rester identiques à celle d'origine.

#### -Fenêtres de toit :

Une fenêtre de toit doit être posée dans l'axe d'une ouverture basse ou à défaut dans l'axe d'un mur sans ouverture.

L'allège (distance entre le plancher et le bas de la vitre de la fenêtre de toit) doit être supérieure à 1,3 m.

La largeur maximale d'une fenêtre de toit sera au plus égale à celle de l'ouverture basse sur laquelle la fenêtre de toit est alignée.

La vitre sera posée à l'affleurement des tuiles, sauf si d'autres fenêtres de toit non posées à l'affleurement des tuiles sont déjà en place.

#### Fenêtres - Volets - Portes :

Lors d'une modification, les fenêtres, volets, portes doivent avoir le même aspect que ceux existants.

Cependant le remplacement de portes-fenêtres avec panneau plein inférieur par des portes-fenêtres vitrées sur toute la hauteur est accepté.

La mise en place de baies coulissantes est également possible si le nombre de vantaux est respecté.

Ces modifications et remplacements sont à réaliser par façade complète.

En cas de mise en place de volets roulants, les caissons sont disposés soit à l'intérieur, soit dans l'embrasure de l'ouverture vitrée. Les volets d'origine doivent rester en place.

La fermeture d'un porche, d'une loggia ou d'un balcon est autorisée si elle est en retrait des poteaux ou du nu du mur et si le vitrage est continu sur toute la hauteur.

En cas de remplacement des volets et portes d'entrée principales de l'habitation par des éléments en PVC, en aluminium ou en bois la couleur doit être choisie dans la palette des coloris de l'ASL du quartier concerné.

#### Vérandas:

L'égout du toit de la maison doit être conservé.

La liaison entre les panneaux verticaux et ceux de la toiture doit être située dans un même plan horizontal. Si ce n'est pas le cas, la pente de toiture doit être faible et cachée par un bandeau horizontal.

#### 6°) Places de stationnement :

Tout logement individuel doit disposer d'au moins deux places de stationnement dans sa propriété ou sa partie privative et/ou de garage.

#### 7°) Possibilité maximale d'occupation au sol :

Pour toute modification des immeubles, après la construction d'origine, se reporter à l'article UE14 du PLU.

# D- REGLES EN ZONE D'EQUIPEMENTS ET D'HABITAT COLLECTIF (Zone UA).

Pour les constructions situées en "zone d'équipements et d'habitat collectif", zone UA selon le PLU, ces modifications devront, en-dehors de la règle de permanence de l'harmonie de l'ensemble immobilier, prendre en compte les règles suivantes :

1°) Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publics :

Alignement des voies publiques - bornage des voies privées.

Pour mémoire, se reporter à l'article UA 6 du PLU.

2°) Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives :

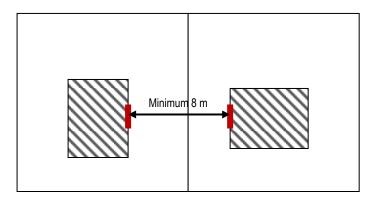
#### Marges d'isolement (habitat individuel) :

La largeur des marges d'isolement séparant obligatoirement une construction des limites de la propriété sur laquelle elle est édifiée est au moins égale à la hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit.

#### Vues directes:

La profondeur des vues directes des pièces d'habitation ou de travail ne sera pas inférieure à 8 mètres.

Ces vues directes ainsi définies s'imposent réciproquement pour les faces de bâtiments en vis-à-vis et situées sur des propriétés différentes.



#### 3°) Emprise au sol des constructions :

#### Opérations nouvelles :

L'emprise au sol des bâtiments principaux (sans garage ni parc de stationnement construit sous une dalle aménagée en espaces verts ou pour les piétons) ne dépassera pas 50% de l'ensemble des terrains.

#### Extension d'opérations existantes :

L'extension de l'emprise au sol des constructions existantes ne pourra être autorisée que pour l'habitat individuel groupé.

Cette extension, sous forme de véranda qui se situera à l'arrière ou sur une façade latérale du bâtiment existant définie par rapport à l'entrée principale, ne pourra conduire à créer une emprise au sol supérieure à 50% du terrain d'assiette du demandeur.

De toutes les façons, la surface globale maximale de l'extension autorisée ne pourra dépasser 15 m².

#### 4°) Hauteur maximale des constructions :

-La hauteur maximale des constructions au-dessus du niveau moyen du terrain naturel ne pourra pas excéder :

15 m au faîtage

12 m à l'égout du toit

Les immeubles comporteront au maximum trois étages (y compris sous combles aménagés) sur rez-de-chaussée.

Par ailleurs, la hauteur de la façade sur la voie de desserte, mesurée à l'égout du toit au point le plus haut du terrain, sera au plus égale à la largeur de cette voie, augmentée, s'il y a lieu, de la profondeur de la marge de reculement au droit de la façade considérée, sans pouvoir excéder :

12 m si le rez-de-chaussée fait plus de 3 m de haut

11 m si le rez-de-chaussée fait moins de 3 m de haut.

#### Modification des hauteurs initiales :

Aucune modification des hauteurs de façades et faîtages des constructions existantes n'est autorisée.

#### 5°) Aspect extérieur :

L'aspect extérieur des constructions et des aménagements de sol devra respecter le caractère et l'intérêt des lieux avoisinants, c'est-à-dire le quartier dans lequel est située la construction, et s'intégrer au site et au paysage.

Les façades latérales et postérieures seront traitées avec le même soin que les façades principales.

Les façades des immeubles collectifs ne pourront dépasser une longueur de 25 m dans un même plan vertical.

Les règles ci-après, pouvant être complétées dans les annexes de ce document et dans les cahiers des charges particuliers de chaque quartier, doivent être respectées :

#### Aspect général:

Les dimensions et la couleur des tuiles doivent identiques à celles d'origine.

Les clins doivent être conservés, leurs couleurs et aspect doivent rester identiques à celle d'origine.

#### Fenêtres de toit :

Une fenêtre de toit doit être posée dans l'axe d'une ouverture basse ou à défaut dans l'axe d'un mur sans ouverture.

L'allège (distance entre le plancher et le bas de la vitre de la fenêtre de toit) doit être supérieure à 1,3 m.

La largeur maximale d'une fenêtre de toit sera au plus égale à celle de l'ouverture basse sur laquelle la fenêtre de toit est alignée.

La vitre sera posée à l'affleurement des tuiles, sauf si d'autres fenêtres de toit non posées à l'affleurement des tuiles sont déjà en place.

#### Fenêtres - Volets - Portes :

Lors d'une modification les fenêtres, volets, portes doivent avoir le même aspect que ceux existants.

Cependant le remplacement de portes-fenêtres avec panneau plein inférieur par des portes-fenêtres vitrées sur toute la hauteur est accepté.

La mise en place de baies coulissantes est également possible si le nombre de vantaux est respecté.

Ces modifications et remplacements sont à réaliser par façade complète.

En cas de mise en place de volets roulants, les caissons sont disposés soit à l'intérieur, soit dans l'embrasure de l'ouverture vitrée. Les volets d'origine doivent rester en place.

La fermeture d'un porche, d'une loggia ou d'un balcon est autorisée si elle est en retrait des poteaux ou du nu du mur et si le vitrage est continu sur toute la hauteur.

En cas de remplacement des volets et portes d'entrée principales de l'habitation par des éléments en PVC, en aluminium ou en bois, la couleur doit être choisie dans la palette des coloris de l'ASL du quartier concerné.

#### Vérandas:

L'égout du toit de la maison doit être conservé.

La liaison entre les panneaux verticaux et ceux de la toiture doit être située dans un même plan horizontal. Si ce n'est pas le cas, la pente de toiture doit être faible et cachée par un bandeau horizontal.

#### Enseignes commerciales

Les enseignes commerciales devront être installées sur les emplacements prévus sur la façade par l'architecte du bâtiment : vitrine, bandeau,...

Aucune enseigne, lumineuse ou non, ne pourra être installée en dehors de ces emplacements prévus.

Les décorations en briquettes colorées situées sur les murs devront être respectées.

Aucun équipement ne doit être installé en saillie dans la galerie commerciale de la Place du Marché à l'exception des logos lumineux verts des pharmacies.

#### 6°) Places de stationnement :

Se référer au Plan local d'urbanisme de Gif sur Yvette.

7°) Possibilités maximales d'occupation au sol :

Pour toute modification ultérieure des immeubles, après la construction d'origine :

- chaque propriétaire d'un immeuble destiné aux activités pourra reconstruire la même surface hors d'œuvre nette qu'à l'origine,
- chaque propriétaire d'un logement d'habitation pourra reconstruire la même surface hors d'œuvre nette qu'à l'origine, à laquelle pourra s'ajouter une surface hors œuvre nette destinée aux équipements publics, aux activités, commerces, artisanat dans la limite d'un coefficient d'occupation des sols défini par l'article UA 14 du PLU.

### ARTICLE 16 – ENTRETIEN EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS

1°) Pour assurer la permanence de l'harmonie de l'ensemble immobilier, les propriétaires sont tenus de maintenir toutes les parties des constructions visibles de l'extérieur en parfait état d'entretien. A cette fin, le ravalement doit être effectué au moins tous les dix ans.

Ce délai de dix ans commence à courir, pour chaque immeuble, à partir de la date d'achèvement des travaux de l'immeuble ou de la date du dernier ravalement.

Pour les constructions pour lesquelles ce délai de dix ans est dépassé, un délai de trois ans est accordé pour réaliser l'opération de ravalement.

- 2°) Les conventions éventuellement intervenues entre les propriétaires et leurs locataires, quant aux obligations d'entretien, ne déchargent pas les propriétaires dans leurs rapports avec tous autres propriétaires, leur association syndicale particulière et avec l'ASL CHEVRY 2. 3°) Les dispositions ci-dessus sont prises sans préjudice :
  - des prescriptions du code de la construction et de l'habitation ;
  - des prescriptions municipales en matière de ravalement obligatoire ;
  - des décisions, éventuellement plus contraignantes, des associations syndicales libres particulières ou des syndicats de copropriété.

#### **ARTICLE 17.- CLOTURES**

1°) Dans le secteur d'habitat pavillonnaire isolé (zone UH du PLU), les clôtures en bordure des voies publiques ou privées devront être établies en limite séparative et seront constituées soit par une haie vive, soit par une lice en bois naturel, en maçonnerie ou en plastique de couleur blanche correctement entretenue. Les lices ne pourront avoir une hauteur supérieure à 1 m et les haies vives une hauteur supérieure à 1,50 m. Sont autorisées également les clôtures constituées d'un grillage de 1m de hauteur maximum, de teinte verte, doublé sur chacune de ses faces d'une haie à feuillage persistant. La hauteur de la haie vive à feuillage persistant ne pourra pas dépasser 1,50 m.

Sur les autres limites séparatives, seules sont autorisées les clôtures constituées d'une haie vive à feuillage persistant ou d'un grillage de teinte verte doublé sur chacune de ses faces d'une haie vive. La hauteur de la haie vive ne pourra dépasser 1,80 m.

Les aménagements de jardins construits en maçonnerie ou charpente (bois, métal,...), ainsi que l'installation de portillons et de portails devront faire l'objet d'un accord préalable du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 et de l'ASL particulière ou du syndic de copropriété.

#### Portails et portillons :

Le portail doit s'ouvrir vers l'intérieur de la propriété ou être coulissant. La hauteur d'un portail est limitée à 1,40 m sauf si le portail installé lors de la construction à une hauteur supérieure.

2°) Dans le secteur d'habitat individuel groupé et d'habitat collectif (zone UE du PLU), les clôtures en bordure des voies publiques ou privées devront être établies sur la limite séparative et seront constituées soit par une haie vive, soit d'un mur d'une hauteur maximum de 1,80 m lorsqu'il existe à l'origine, soit par un grillage de teinte verte masqué par une haie à feuillage persistant. Les grillages ne pourront avoir une hauteur supérieure à 1 m et les haies vives une hauteur supérieure à 1,50 m.

Sur les autres limites séparatives, les grillages ne pourront avoir une hauteur supérieure à 1 m, la hauteur de la haie pourra être portée à 1,80 m.

# Portails et portillons:

Le portail doit s'ouvrir vers l'intérieur de la propriété ou être coulissant. La hauteur d'un portail est limitée à 1,40 m sauf si le portail installé lors de la construction à une hauteur supérieure.

3°) Dans le secteur d'équipements et d'habitat collectif (zone UA du PLU), si une construction est édifiée en recul d'au moins 3 m sur l'alignement d'une voie publique ou sur la ligne de bornage d'une voie privée, une clôture constituée soit d'un mur d'une hauteur maximum de 1,80 m, soit d'un grillage de teinte verte de hauteur maximale 1 m doublé sur ses deux faces d'une haie à feuillage persistant dont la hauteur n'excédera pas 1,50 m pourra être édifiée à l'alignement ou sur la ligne de bornage susvisés.

#### Portails et portillons :

Le portail doit s'ouvrir vers l'intérieur de la propriété ou être coulissant. La hauteur d'un portail est limitée à 1,40 m sauf si le portail installé lors de la construction à une hauteur supérieure.

**4°)** Lorsque des haies ou des lices séparent deux fonds divis, il appartient à chacun des propriétaires voisins de s'entendre pour les créer en mitoyenneté sur la ligne séparative et pour les entretenir à frais communs ; à défaut d'accord, toute haie ou lice est installée en deçà de la ligne séparative et demeure de propriété divise.

Il en est de même du dispositif de double haie avec grillage.

- **5°)** Les lices et les portails sont obligatoirement conformes aux types et spécifications agréés pour chaque quartier par le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 à la demande de l'Association Syndicale du quartier ou du syndicat de copropriété.
- 6°) Les voies tertiaires des quartiers ne peuvent être fermées par quelque dispositif que ce soit.
- 7°) Les dispositifs de clôtures décrits ci-dessus doivent être situés à l'intérieur des limites séparatives de propriétés.

### **ARTICLE 17 BIS.- EQUIPEMENTS ADDITIONNELS**

Pour ce type d'équipements, se reporter à l'annexe 03 du présent cahier des charges.

# **ARTICLE 18.- ESPACES NON CONSTRUITS - JARDINS**

- 1°) L'harmonie de l'ensemble immobilier dépend non seulement de l'unité de conception architecturale dont il a été fait état en l'article 13 et de l'entretien des constructions mais encore de l'aménagement et de l'entretien des espaces non construits.
- 2°) S'agissant des espaces non construits à usage commun à tous les propriétaires de l'ensemble immobilier, le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 pourvoit à leur création, aménagement et entretien.
- 3°) S'agissant des espaces non construits à l'usage commun de certains desdits propriétaires, la société aménageur pourvoit à leur création et aménagement et lesdits propriétaires par leur

association syndicale particulière ou par le syndicat de copropriété qui les groupe, sont tenus d'en assurer l'entretien.

- **4°)** S'agissant des espaces non construits, de propriété divise ou de propriété commune dans le cadre d'un syndicat de copropriété, leurs propriétaires respectifs et, le cas échéant, le syndicat de copropriété, en assurent l'aménagement et l'entretien, sous le contrôle de l'ASL CHEVRY 2, sans préjudice de celui, le cas échéant, de l'Association syndicale particulière ou du syndicat de copropriété auquel ils peuvent appartenir.
- a. Ces espaces non construits sont traités en jardins d'agrément, à l'exclusion de toute culture potagère ou maraîchère, si ce n'est pour la culture des condiments et à concurrence de 1 m² seulement par parcelle divise, et sont entretenus comme tels.
- b. Il est interdit de n'y effectuer aucun dépôt d'ordures, d'y installer, même dans des conditions d'aspect extérieur convenables, aucun clapier ou poulailler et d'y entreposer aucun bateau, caravane, camping-car et véhicule à usage utilitaire ou commercial.
- c. Il est interdit d'y édifier aucune construction additionnelle, même à titre provisoire, comme prescrit à l'article 14, à l'exception de bassins d'agrément pour autant que le niveau du plan d'eau soit inférieur au niveau du sol naturel et à l'exception de piscines privées de plein air telles que définit en l'annexe 03 du présent cahier des charges et que le projet soit agréé par l'ASL CHEVRY 2.
- d. Il est interdit de n'y placer aucun revêtement bitumineux noir.
- e. Les surfaces engazonnées, plantées ou de plans d'eau doivent être d'au moins quatre-vingts pour cent de la surface non construite. Le surplus peut être traité en aires sablées, dallages ou revêtements imperméables, autres que les revêtements interdits en d) ci-dessus. Ce surplus comprend les surfaces éventuellement affectées à des allées de circulation ou au stationnement des véhicules.
- **5°)** Sauf ce qui a été dit ci-dessus des haies en limite séparative, mitoyennes ou non, prévues en l'article 17 ci-dessus, aucune plantation d'arbres dont la hauteur dépasse 2 m ne peut être faite à moins de 2 m de la ligne séparative de deux propriétés privées. Tout propriétaire peut demander l'arrachage ou la réduction de toute plantation enfreignant la règle de l'alinéa précédent.

Tout propriétaire peut demander que son voisin coupe les branches qui avancent au-dessus de sa propriété.

Les règles ci-dessus sont applicables aux plantations effectuées sur les espaces communs dans les rapports de la ou des associations ou des syndicats de propriété avec les propriétaires voisins. Cependant les dispositions prévues au présent paragraphe ne sont pas applicables aux plantations d'arbres dont la hauteur dépasse deux mètres faites sur les voies secondaires et les voies d'intercommunication; les propriétaires riverains de ces voies ne pourront donc s'en prévaloir.

**6°)** Les plantations existantes à l'origine doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes. Toute suppression d'arbre de haute tige devra être compensée par la plantation d'un nombre au moins égal de sujets dont la taille sera d'au moins 1,50 m et ce à la charge du responsable de la suppression, la densité sera au moins égale à un arbre pour au moins 150 m² d'espace non construit.

#### ARTICLE 19.- MANOUEMENT AUX OBLIGATIONS D'ENTRETIEN.

En cas de manquement aux obligations d'entretien des constructions, des clôtures, des haies, des plantations et des espaces non construits et sans préjudice des règles particulières édictées par les syndicats de copropriété et les associations syndicales libres particulières, le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2, que l'infraction soit le fait d'un propriétaire ou copropriétaire ou d'un syndicat de copropriété ou d'une association syndicale, met en demeure :

- le propriétaire concerné, s'il ne dépend d'aucun syndicat ou association syndicale particulière ;
- dans le cas contraire, le syndicat de copropriété ou l'association syndicale particulière par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, lui enjoignant le délai convenable.

A défaut de satisfaction, le susdit syndicat demande à la Commune de GIF-SUR-YVETTE de prendre souverainement les mesures légales, les décisions nécessaires et les mesures légales par application des articles L.132-1 à 132-5 du Code de la Construction et de l'Habitation

# CHAPITRE QUATRIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX BIENS ET EQUIPEMENTS DESTINES AU SERVICE DE TOUS LES PROPRIETAIRES

# **ARTICLE 20 – GENERALITES**

- 1°) Ne sont pas concernés par le présent cahier des charges :
  - les équipements d'infrastructure, dans la mesure où ils sont situés hors du périmètre défini au chapitre 1.
  - les équipements publics de superstructure, du fait de leur affectation.
- **2°)** Les équipements d'infrastructure (voies, assainissement (eaux pluviales et eaux usées), réseaux d'eau, d'incendie, d'électricité, d'éclairage public, éventuellement gaz et télécommunications, stationnement des véhicules) sont concernés par le présent cahier des charges dans la mesure où ils ne sont pas transférés ou transférables, quant à la propriété ou la charge d'entretien, aux collectivités locales ou aux entrepreneurs de services concédés, ainsi qu'il sera précisé ci-après dans les articles n°21,23,24,25,26,27,28.
- **3°)** Enfin, sont concernés par le présent cahier des charges, tous équipements complémentaires réalisés dans l'intérêt des propriétaires ou résidents de la zone dont le périmètre est défini au chapitre 1.
- **4°)** Les règles concernant la propriété et la charge d'entretien des équipements concernés par le présent cahier des charges sont posées ci-dessous.

# **ARTICLE 21 - VOIES**

- 1°) Les voies qui sont établies dans le périmètre de l'ensemble immobilier sont ici classées en :
  - voies de circulation générales
  - voies de circulation secondaires
  - voies d'intercommunication
  - voies de circulation particulières.
- 2°) Les voies de circulation générales sont les suivantes :
  - rocade de Baudreville
  - route du Taillis Bourdrie
  - allée de la Mare Bapeaume
  - route du Val de Gif
  - route des Gometz
  - route de la Folie Rigault
  - rue de la Vacheresse
  - rue de Chevry
  - rocade de Frileuse

Elles ne sont pas concernées par le présent cahier des charges.

**3°)** Les voies de circulation secondaires, généralement de type circulaire, sont établies essentiellement pour le service des propriétaires de chacun des quartiers de l'ensemble immobilier dans le périmètre des associations syndicales particulières de quartier.

Les autorités d'urbanisme en imposent cependant l'ouverture au public.

La société aménageur en assure l'entretien aussi longtemps que lesdites voies sont ouvertes à la circulation des véhicules et engins utilisés pour la réalisation de ses constructions.

A leur achèvement, ces voies ont été transférées ou seront transférées à l'Association Syndicale de quartier qui en assure l'entretien.

Ces voies sont transférables à la Commune, qui en assure alors l'entretien.

**4°)** Les voies d'intercommunication sont les voies, autres que générales, au sens du 2°) ci-dessus, ou des chemins qui ne sont pas établis dans le périmètre des Associations Syndicales particulières. La propriété de ces voies a été ou sera transférée à la Commune qui en assure alors l'entretien.

Allée du Bois Brulé, Route de la ferme de Belleville

**5°)** Les voies particulières sont les voies établies à l'intérieur du périmètre d'une association syndicale particulière mais qui ne sont pas ouvertes à la circulation du public.

Elles comprennent notamment des chemins piétonniers et les "accès particuliers "consistant en voies en impasse, avec rond-point terminal.

La propriété de ces voies a été ou sera transférée aux Associations syndicales de quartier concernées, qui en assument l'entretien.

# **ARTICLE 22- TALUS SEPARATIFS**

1°) Pour diverses raisons, notamment pour éviter toute impression de monotonie et atténuer les nuisances résultant des bruits de circulation, le plan de masse de l'ensemble immobilier a prévu la création de talus le long des voies, comportant deux versants et parfois, sur le faîte, des chemins piétonniers. Ces talus sont, en principe, engazonnés et plantés.

#### 2°) Quant à la propriété :

- S'agissant des talus établis le long des voies générales au sens de l'article 21-2° ci-dessus ils sont rattachés aux emprises des voies concernées et transférés à la commune ou collectivités compétentes.
- S'agissant des talus établis le long des voies secondaires au sens de l'article 21-3° ci-dessus, ils sont transférés à l'ASL du quartier riverain des deux côtés ou, par moitié divise, aux Associations Syndicales particulières ou aux Syndicats de copropriété riverains dans le cas contraire. Toutefois, au cas où serait créé, sur le faîte du talus, un chemin piétonnier ouvert à la circulation générale, la propriété est transférée à l'ASL CHEVRY 2.
- S'agissant des talus qui ne longeraient pas des voies principales ou secondaires, ils sont transférés soit indivisément aux associations syndicales particulières riveraines, soit à l'association syndicale concernée si le talus ne sépare pas les périmètres de deux associations syndicales particulières.
- **3°)** Quant à l'entretien, celui-ci sera assumé par l'association syndicale ou le syndicat de copropriété ou la commune, bénéficiaire du transfert.
- **4°)** Il est fait observer que, dans certains cas, une partie du versant du talus fait l'objet d'une incorporation dans une parcelle divise. En ce cas, il est dérogé aux règles posées en 2° et 3° cidessus, et le propriétaire doit en assumer l'entretien.

# **ARTICLE 23 – ASSAINISSEMENT : EAUX USEES**

Dès l'achèvement des ouvrages constitutifs, la propriété et la charge d'entretien du réseau d'évacuation des eaux usées sont transférées soit au Syndicat Intercommunal, soit à un ou plusieurs Syndicats Intercommunaux d'Assainissement, soit aux communes.

#### ARTICLE 24 - ASSAINISSEMENT : EAUX PLUVIALES

Dès l'achèvement des ouvrages constitutifs, la propriété et la charge d'entretien du réseau d'évacuation des eaux pluviales sont transférées soit au Syndicat Intercommunal, soit à un ou plusieurs Syndicats Intercommunaux d'Assainissement, soit aux communes.

#### ARTICLE 25 - ADDUCTION D'EAU, ELECTRICITE, GAZ

La propriété et la charge d'entretien de ces réseaux reviennent à l'entreprise concessionnaire concernée, et ce jusqu'au compteur de chaque usager.

#### **ARTICLE 26 - ECLAIRAGE PUBLIC**

- 1°) Les sociétés aménageurs, promoteurs et constructeurs procèdent à la création des appareils d'éclairage public
- 2°) S'agissant de l'éclairage des voies de circulation générales ou d'intercommunication, la charge d'entretien et de consommation est assurée par la Commune ou les collectivités publiques compétentes.
- **3°)** S'agissant de l'éclairage des voies secondaires, de circulation particulières et des chemins piétonniers, la charge d'entretien et de consommation est assumée par la ou les Associations qui en assument l'entretien. Dans certaines conditions, ces Associations peuvent passer une convention avec la Commune qui prend alors en charge la consommation et l'entretien de l'éclairage correspondant.
- **4°)** A défaut de dispositif de comptage des consommations, la ventilation en sera faite, lorsqu'il y aura lieu et souverainement, par le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2, selon les méthodes qu'il jugera appropriées et, le moment venu, par accord entre le Syndicat Intercommunal et le susdit syndicat.

#### **ARTICLE 27 – TELECOMMUNICATIONS**

#### 1°) Téléphone:

Les sociétés aménageurs, promoteurs et constructeurs créent, au fur et à mesure de ses réalisations, le réseau de canalisations souterrain nécessaire pour le service de tous les propriétaires, charge aux propriétaires qui le désirent de contracter l'abonnement qui leur convient.

Toute création d'un nouveau réseau devra se faire en accord avec l'ASL CHEVRY 2 et les Associations Syndicales Libres de quartier concernées.

#### 2°) Radio et télévision :

L'ensemble immobilier Chevry 2 est alimenté par un réseau unique de réception et de télédistribution des signaux " radio et télévision ".

Corrélativement, toute installation d'antennes extérieures sur les toitures ou les murs des bâtiments est formellement interdite

Ce réseau est constitué d'une tête de réception, d'un réseau de transport, d'un réseau de télédistribution de quartier et des canalisations associées (incluant les éléments actifs et passifs nécessaires) dont la propriété est régie selon la règle de la propriété du sol.

La charge de son entretien est assurée par la Commune pour sa part, l'ASL CHEVRY 2 pour sa part et par les différentes Associations Syndicales Libres de quartier pour leur part. Par convention d'usage, les Associations Syndicales Libres de quartier peuvent déléguer à l'ASL CHEVRY 2 la gestion de l'entretien et de la maintenance des réseaux de télédistribution de quartier. Le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 établit la répartition de ces charges.

L'installation d'équipements de réception par satellites est réglementée par le PLU.

#### ARTICLE 28 - PARC DE STATIONNEMENT DES VEHICULES

Il est stipulé, à titre de règle générale, non susceptible de dérogation par une association particulière ou syndicat de copropriété, que le stationnement de bateaux, caravanes, camping-cars et véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdit sur les parkings et espaces verts implantés dans le périmètre de l'ensemble immobilier Chevry2.

# <u>ARTICLE 29 – ESPACES VERTS</u>

La société aménageur, promoteur ou le constructeur aménage, en outre, pour les propriétaires d'un quartier ou d'un groupe de quartiers, des espaces verts qui sont à l'usage exclusif de ces propriétaires. Elle en transfère la propriété et la charge d'entretien, soit à l'association syndicale du quartier considéré, soit conjointement aux associations syndicales des quartiers considérés.

## ARTICLE 30 – ESPACES VERTS ET BATIMENTS DIVERS A DESTINATION TEMPORAIRE DE BUREAUX DE VENTE ET DE PRESENTATION ET DEFINITION DES SERVICES COMMUNS

Les bâtiments divers suivants, installations, espaces verts et leurs assiettes foncières ont été transférés à l'ASL CHEVRY 2 aux termes d'un acte reçu par Maître NORMAND, notaire à Paris (20 ème arrondissement), le dix-neuf décembre mil neuf cent quatre-vingt huit. Ils comprennent, implantés sur les parcelles AI 852 et AI 853 qui proviennent de la division de la parcelle cadastrée commune de GIF-SUR-YVETTE section AI 505 (2ha, 57a, 19ca) :

- A -un bâtiment utilisé en bureaux
- B -un bâtiment initialement utilisé en hall de vente
- C -trois bâtiments accolés à usage de lieu de réunion, bar, restaurant, vestiaires et locaux techniques et les espaces verts entourant les bâtiments
- D -4 courts de tennis
- E -des parkings
- F -le terrain de "pitch and put " du Golf, cadastré commune de GIF-SUR-YVETTE parcelle Al 326
- G-des espaces verts.

L'ASL CHEVRY 2 devra pourvoir à l'entretien de ces immeubles, espaces verts et équipements divers et en déterminer les conditions d'usage.

Il est toutefois stipulé, à titre de règle générale, non susceptible de dérogation, que le stationnement de bateaux, caravanes et véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdit sur les parkings et espaces verts ci-dessus désignés.

### ARTICLE 30 - A - CESSION D'ELEMENTS DE PROPRIETE DE L'ASL CHEVRY 2

L'ASL CHEVRY 2 pourra transférer la propriété des bâtiments concernés par l'article 30 alinéa C et des surfaces d'espaces verts afférentes à l'activité énoncée dans cet alinéa par cession à titre onéreux.

Cette cession comportera une servitude d'usage concernant le respect de l'environnement et du niveau de nuisances.

### **ARTICLE 31 - DISPOSITIONS PARTICULIERES AU GOLF**

La parcelle Al 507 (32.945m²) qui provient de la division de la parcelle cadastrée commune de GIF-SUR-YVETTE section Al 468, est affectée à la pratique des activités de Golf ; elle a été transférée à la Commune de GIF-SUR-YVETTE aux termes d'un acte reçu par Maître HALOCHE, notaire à Pantin, le vingt et un mars mil neuf cent guatre-vingt cinq.

Tout changement d'affectation de l'une de ces parcelles sera subordonnée à l'accord de l'assemblée générale de l'ASL CHEVRY 2 exprimé suivant ses statuts.

#### ARTICLE 32 – MODALITES DES TRANSFERTS

- 1°) Les transferts de propriété ci-dessus visés sont réalisés par acte authentique à titre gratuit, les frais d'acte notarié qui seront la suite et la conséquence de ces dits transferts, seront payés par le bénéficiaire.
- 2°) Les actes sont dressés et signés lorsque la société aménageur, ou son représentant judiciaire èsqualité requiert l'association concernée pour devenir propriétaire et au plus tôt lorsque les ouvrages afférents aux biens, objet des transferts, sont exécutés. L'association concernée ne peut se refuser, pour quelque raison que ce soit, à recevoir la propriété du bien considéré et les charges y afférentes.
- **3°)** Les transferts sont opérés sans garantie de contenance, vices du sol ou vices de construction, mais avec subrogation de l'association bénéficiaire dans les droits et actions du promoteur à l'encontre de ses entrepreneurs, fournisseurs et hommes de l'art.

### CHAPITRE CINQUIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX CHARGES

### ARTICLE 33 – ENUMERATION DES CHARGES ET PRISE EN CHARGE

- 1°) Les charges assumées par tous les propriétaires de CHEVRY 2 sont constituées :
  - Par les dépenses afférentes à la propriété et à la jouissance des biens et éléments d'équipements dont est propriétaire l'ASL CHEVRY 2, suivant ce qui a été dit au chapitre quatre ci-dessus.
  - Par les dépenses des divers services fonctionnant dans ou grâce aux biens ci-dessus visés.
  - Le cas échéant, par les dépenses afférentes aux éléments d'équipements nouveaux dont la création pourrait être décidée par l'ASL CHEVRY 2.
  - Par les cotisations dues aux associations syndicales autorisées de drainage dans le périmètre desquelles se trouvent tout ou partie de CHEVRY 2.
  - Par les frais de fonctionnement de l'ASL CHEVRY 2.
- 2°) Les charges sont assumées par la Société aménageur, promoteur ou constructeur jusqu'à la réalisation du transfert des équipements aux associations syndicales et, à partir de cette date, par les propriétaires, le tout en principe et sauf dispositions contraires du présent prévoyant la prise en charge de l'entretien avant le transfert de propriété.

### **ARTICLE 34 – REPARTITION DES CHARGES**

- 1°) La répartition des charges se fait entre tous les propriétaires, suivant les règles qui vont être énoncées et dont il est précisé qu'elles reposent sur l'utilité des équipements et services pour chacun des propriétaires et qu'elles prennent en considération la réalisation progressive du programme.
- 2°) Par propriétaire, pour l'application du principe ci-dessus, on entend :
  - a) Toute association syndicale particulière créée, dans l'ensemble immobilier, pour grouper les propriétaires d'un quartier, à partir du moment où elle est régulièrement constituée, entre deux propriétaires au moins, dont, le cas échéant, la Société aménageur ou promoteur, constructeur
  - b) Tout syndicat de copropriété créé, dans l'ensemble immobilier, pour grouper les copropriétaires d'un bâtiment ou d'un groupe de bâtiments si lesdits bâtiments ne dépendent pas d'une association syndicale particulière au sens du a) ci-dessus, à partir du moment où ledit syndicat entre en vigueur par l'achèvement des constructions et l'existence de deux copropriétaires au moins, dont le cas échéant, la Société aménageur ou promoteur, constructeur
  - c) Tout propriétaire, autre que la Société aménageur ou promoteur, constructeur d'une parcelle divise, bâtie ou non bâtie, comprise dans l'ensemble immobilier et ne dépendant ni d'une association syndicale particulière ni d'un syndicat de copropriété, à partir du moment où il est devenu propriétaire de ladite parcelle.
  - d) Enfin la Société aménageur ou promoteur, constructeur elle-même pour les parties de l'ensemble immobilier dont elle est ou sera propriétaire et ne dépendant ni d'une association syndicale particulière au sens du a) ci-dessus, ni d'un syndicat de copropriété au sens du b) ci-dessus.
- **3°)** Chacun des propriétaires, au sens défini en 2°, contribue aux charges de chaque exercice dans la proportion du nombre de points qui lui est affecté, tant pour son terrain que pour ses constructions, conformément aux règles qui seront ci-après établies.
- 4°) Au titre des "points terrains", il est affecté :
  - a) Aux associations syndicales particulières autant de "point terrain" que le périmètre de ladite association syndicale comporte de mètres carrés, sans qu'il y ait lieu de déduire dudit périmètre aucune surface à destination non divise, notamment voies secondaires, accès

- particuliers, chemins piétonniers. Au cas où un espace vert serait la propriété indivise de plusieurs associations syndicales particulières, les points correspondants seraient répartis entre elles au prorata de leurs surfaces propres respectives.
- b) Aux syndicats de copropriété, autant de "points terrain" que l'assise foncière du syndicat comporte de m², sans qu'il y ait lieu à aucune déduction, notamment, pour les voies intérieures.
- c) Aux propriétaires, au sens du 2° c), autant de points que leur parcelle comporte de m².
- d) A la Société aménageur ou promoteur-constructeur, autant de points que les surfaces de l'ensemble immobilier dont elle est propriétaire comportent de m² après déduction, le moment venu et au fur et à mesure des surfaces prises en compte par les associations syndicales particulières ou les syndicats particuliers ou les propriétaires divers, suivant ce qui a été dit en 2° a), b) et c).
- e) lorsqu'une association, un syndicat ou un propriétaire dispose d'un espace vert en commun et en indivision avec d'autres associations, syndicats ou propriétaires, les "points terrain" correspondant audit espace vert sont répartis entre les groupes concernés au prorata de leurs surfaces respectives décomposées comme il a été dit en a) - b) et c) et, après répartition, ajoutés aux points correspondant aux dites surfaces respectives.
- 5°) Au titre des "points construction", il est affecté :
  - a) Aux associations syndicales particulières et aux syndicats de copropriété, autant de fois cinq points que, dans le périmètre de ladite association, il y a de m² de surface développée hors œuvre nette de constructions achevées.
  - b) Aux propriétaires divers au sens du 2° c) ci-dessus, autant de fois cinq points qu'ils ont de m² de surface développée hors œuvre nette de constructions achevées.
  - c) A la Société aménageur ou promoteur, constructeur, aucun point, sauf s'il s'agit de bâtiments donnés par elle en location.

Pour l'application des règles ci-dessus, il est précisé que la surface hors œuvre développée correspond à la surface de plancher (ordonnance n° 2011-1539du 16/11/2011).

Ne sont donc pas pris en compte :

- a) Les surfaces de plancher hors œuvre des combles et des sous-sols non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, ou commercial (hauteur sous-plafond inférieure à 1,80 m)
- b) Les surfaces de plancher hors œuvre des toitures-terrasses, des balcons, des loggias, ainsi que les surfaces non closes situées au rez-dechaussée
- c) Les surfaces de plancher hors œuvre des bâtiments ou des parties de bâtiments aménagés en vue du stationnement des véhicules.

Le nombre de m² construction après multiplication est arrondi au nombre rond inférieur.

**6°**) La somme des charges de l'exercice est divisée en trois fractions égales et chaque fraction est répartie entre les propriétaires en fonction du nombre de points à eux affectés pour chaque quadrimestre. Lorsque le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 considère que la réalisation et la commercialisation de CHEVRY 2 sont achevées, il peut, s'il le juge opportun, renoncer à la règle de la répartition par quadrimestre.

Le nombre de points est alors déterminé seulement au premier jour de l'exercice et la répartition entre les propriétaires se fait de la totalité des charges de l'exercice. Après que la décision ait été ainsi prise par le syndicat, il est affecté à la Société aménageur ou promoteur, constructeur les "points construction" correspondant aux constructions achevées et non vendues.

**7°)** Toute dépense qui est occasionnée par le fait ou la faute d'un propriétaire, au sens ci-dessus, est mise à sa charge.

### CHAPITRE SIXIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES A LA COMMISSION D'ARCHITECTURE ET A L'ARCHITECTE DE L'ASL CHEVRY 2

### **ARTICLE 35 - PRINCIPE ET INSTITUTION.**

- **1°)** Ainsi qu'il a été dit sous le chapitre troisième, l'harmonie esthétique de l'ensemble immobilier de Chevry 2 est placée sous le contrôle du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2.
- 2°) Sur tout projet de construction, de reconstruction, d'aménagement, de modification de l'aspect extérieur ou de remplacement d'éléments d'origine envisagé par tout propriétaire particulier ou personne morale sur les parcelles soumises au présent cahier des charges, le Syndicat susvisé doit, obligatoirement et préalablement à toute décision, consulter la Commission d'Architecture de l'ASL CHEVRY 2, définie à l'article 36, laquelle formulera un avis sur le projet qui lui aura été présenté. Cet avis, favorable ou défavorable, sera consigné dans le compte-rendu mensuel de la dite Commission. Le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 notifiera par écrit alors au propriétaire demandeur son accord ou son refus au projet présenté.

### ARTICLE 36 – MISSION, COMPOSITION, DESIGNATION ET REUNIONS

- 1°) La mission de la commission d'architecture confiée par le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 est de :
  - Vérifier la conformité des dossiers présentés par rapport au chapitre trois du cahier des charges
  - Vérifier la conformité des travaux réalisés par rapport au dossier approuvé par le Syndicat
  - Proposer au Syndicat les évolutions des règles du chapitre trois.
- 2°) La Commission d'Architecture est composée de 4 membres titulaires et de 4 membres suppléants
  - 2 membres titulaires et 2 membres suppléants du Syndicat de CHEVRY 2
  - 2 membres titulaires et 2 membres suppléants de l'ASL CHEVRY 2

La Commission d'Architecture peut se faire assister de personnalités ou prestataires extérieurs dont les avis lui semblent utiles pour mener à bien sa mission et les inviter à ses réunions.

**3°)** Les membres du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2, membres de la Commission d'Architecture, sont désignés par le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2.

Les membres de l'ASL CHEVRY 2, membres de la Commission d'Architecture sont élus par l'Assemblée Générale de l'ASL CHEVRY 2 pour un mandat de trois ans. Ils ne peuvent être simultanément membre du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2.

En cas de démission, de défaillance ou d'empêchement au cours de leur mandat, constaté par le Syndicat de l'Association, il sera procédé à leur remplacement jusqu'au terme de leur mandat par un des suppléants élus à cet effet par l'Assemblée Générale. Ces suppléants devront remplir les mêmes conditions d'éligibilité que les membres titulaires.

Après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Syndicale, les membres titulaires désignent son Président.

**4°)** La Commission d'Architecture se réunit à l'initiative de son Président dans les locaux de l'ASL CHEVRY 2 une fois par mois. En cas de défaillance ou d'empêchement du Président de la Commission d'Architecture, elle peut être convoquée par le Président du Syndicat de l'ASL CHEVRY 2

La Commission d'Architecture peut valablement statuer lorsqu'au moins trois de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. Les personnalités extérieures invitées par la Commission d'Architecture ne participent pas aux votes. En cas d'égalité, la voix du Président de la Commission d'Architecture est prépondérante.

La convocation aux réunions doit comporter la liste des dossiers complets mis à l'ordre du jour et doit être envoyée aux membres de la Commission et aux propriétaires demandeurs au plus tard 5 jours ouvrables avant la date de la réunion.

Pour être déclarés complets par l'ASL CHEVRY 2, les dossiers devront comporter en particulier les plans masse, plans de façades et de toitures et plus généralement tous documents listés en annexe n°5 permettant à la Commission de se prononcer sur le projet envisagé, ainsi que l'avis du Syndicat de l'ASL particulière ou du syndicat de copropriété pour les copropriétés, ne faisant pas partie du

périmètre d'une association syndicale libre. A réception du dossier, le Syndicat donnera récépissé de son dépôt par tout moyen à sa convenance.

Pour garantir la qualité des projets, les dossiers portant sur des modifications de volume ou d'emprise au sol devront être établis par un homme de l'art.

Lors de la réunion de la Commission d'Architecture, les dossiers mis à l'ordre du jour peuvent être présentés par le demandeur qui peut se faire assister de toute personne de son choix.

La liste des documents requis pour constitution du dossier est disponible sur le site internet de l'ASL CHEVRY 2.

## ARTICLE 37- DESIGNATION ET HONORAIRES DU OU DES PRESTATAIRES EXTERIEURS

La Commission d'Architecture peut consentir toute délégation suivant l'article 19 des statuts de l'ASL CHEVRY 2.

### CHAPITRE SEPTIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES AUX SERVITUDES ET SUJETIONS DIVERSES

### **ARTICLE 38 – RESEAUX ET CANALISATIONS**

Tout propriétaire, occupant, gestionnaire, affectataire de propriété située dans la zone régie par le présent cahier des charges, ou toute association syndicale particulière ou syndicat de propriété de la zone du présent cahier des charges confère à tous autres, en ce compris la commune de GIF-SUR-YVETTE, la servitude de passage dans les dites propriétés de tous réseaux et canalisations, à condition que le passage se fasse hors l'alignement de ses bâtiments.

Pour les réseaux ou canalisations d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées cédés à la Commune de GIF-SUR-YVETTE, celle-ci aura à sa charge l'entretien, la réparation et la réfection des parties cédées avec tous les droits y afférents, la Commune agissant soit directement, soit indirectement par un entrepreneur chargé des travaux.

Les agents communaux ou entrepreneurs de la Commune pourront pénétrer chez les particuliers, même en leur absence, s'il y a urgence, à charge de :

- remettre les lieux dans l'état où ils se trouvaient au moment de la création de la servitude (date du premier transfert entre la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE et le propriétaire du lieu).
- remettre en état les clôtures pour autant qu'elles aient été réalisées conformément au présent cahier des charges et au PLU.
- reconstituer les portes, portails et aménagements s'ils ont été réalisés conformément au présent cahier des charges et au PLU.
- faire en sorte que les remises en état ci-dessus soient effectuées dans les meilleurs délais possibles compte tenu notamment des saisons à respecter pour les plantations.

### **ARTICLE 39- OPERATIONS DE COMMERCIALISATION**

- 1°) Pour permettre de commercialiser les constructions dont la commune de GIF-SUR-YVETTE autorise la construction dans l'ensemble immobilier, celle-ci se réserve, pendant tout le temps nécessaire, d'autoriser l'édification, dans la partie qu'elle choisira, des bureaux de vente, des bureaux administratifs, des halls d'accueil et des maisons ou appartements témoins ainsi que d'aménager leurs abords et de créer toutes autres installations, telles que parc de stationnement.
- 2°) Après achèvement de la commercialisation, le commercialisateur procèdera à toutes démolitions de ces locaux. Si la commune de GIF-SUR-YVETTE et/ou l'ASL CHEVRY 2 l'acceptent par décision de l'autorité délibérante, ces locaux pourront être conservés avec une destination qu'elles auront décidée
- **3°)** Pendant la même durée, la commune de GIF-SUR-YVETTE autorisera, dans le cadre des règlements existants, à apposer tous panneaux publicitaires destinés à l'information de la clientèle.

#### ARTICLE 40 – ORDURES MENAGERES

1°) La commune de GIF-SUR-YVETTE, ou les autorités compétentes se chargent de l'enlèvement des ordures ménagères, moyennant les taxes spécifiques qu'ils établissent.

Ils recueillent ces ordures en principe le long des voies dites secondaires définies en l'article vingt et un, plusieurs fois par semaine. Ils pourront également le faire, s'ils le jugent bon et possible, en utilisant les voies dites particulières définies audit article vingt et un ; en cette hypothèse, les propriétaires riverains de ces voies devront entreposer les ordures à l'extrémité de la bande de roulement donnant accès à leur garage.

2°) Le Syndicat de l'ASL CHEVRY 2 prend toutes dispositions utiles, sous forme de règlement intérieur, pour que l'entreposage des ordures au lieu où passent les véhicules municipaux ou du syndicat intercommunal ne soit pas générateur de nuisances pour les riverains et pour les passants.

A ce titre, le Syndicat de ladite Association peut prescrire l'utilisation d'emballages perdus, ainsi que le lieu et les heures d'entreposage. Les décisions du Syndicat de cette association priment les dispositions éventuellement prises par les associations syndicales particulières ou les syndicats de copropriété ; elles doivent être compatibles avec celles de la commune et du SIOM.

## ARTICLE 41 – STATIONNEMENT SUR LES VOIES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER CHEVRY 2

Sans préjudice de toutes dispositions éventuellement plus contraignantes des autorités compétentes, il est interdit sur toutes les voies dites de circulation générales, de circulation secondaires et d'intercommunication au sens de l'article vingt et un, fussent-elles transférées à des associations syndicales particulières et ces associations édictassent-elles des prescriptions plus libérales, de laisser stationner des bateaux , caravanes, camping car et véhicules de plus de 3,5 tonnes, d'autre part le stationnement gênant les véhicules de services est interdit .

Les associations syndicales particulières et les syndicats de copropriété prendront les dispositions qu'ils jugeront opportunes pour les voies de circulation particulières au sens dudit article vingt et un ; dans le cas où ils décideraient la création d'un sens unique sur une voie de circulation secondaire, ils pourraient autoriser un stationnement unilatéral sur pareille voie nonobstant les dispositions ci-dessus. (Voir article vingt huitième).

### CHAPITRE HUITIEME - DISPOSITIONS AFFERENTES A LA FORCE OBLIGATOIRE DES PRESENTES ET DE LEURS MODIFICATIONS

### <u>ARTICLE 42 – CARACTERE DES REGLES POSEES PAR LE PRESENT CAHIER</u> DES CHARGES

Les règles posées dans le présent cahier des charges sont des règles d'intérêt privé. Leur respect est assuré par l'ASL CHEVRY 2 et les associations syndicales particulières, les syndicats de copropriété. Tout propriétaire peut également en demander directement l'application à l'encontre du propriétaire défaillant

En cas de transgression et de différend, le Tribunal de Grande Instance du lieu de situation des immeubles est compétent pour connaître de toute action en exécution forcée ou en dommages-intérêts. En aucun cas, la Société aménageur ou promoteur, constructeur ne peut être mise en cause, si ce n'est en la qualité de propriétaire ou au titre des obligations contractées par elle par les présentes.

### **ARTICLE 43.- MODIFICATIONS DES PRESENTES**

Les règles posées par le présent cahier des charges peuvent être modifiées, entre parties, par voie de décision de l'Assemblée Générale de l'ASL CHEVRY 2, suivant ce qui est précisé dans ses statuts.

#### CHAPITRE NEUVIEME - DISPOSITIONS CONCERNANT L'ASL CHEVRY 2

### ARTICLE 44.- OBLIGATION D'ADHERER A L'ASSOCIATION SYNDICALE

Tout propriétaire au sens défini en l'article 34 - 2° d'une parcelle comprise dans l'assiette foncière du présent cahier des charges, à l'exclusion des propriétaires des parcelles visées en l'article sixième fait obligatoirement partie de l'association syndicale des propriétaires, association régie par l'ordonnance du premier juillet deux mil quatre et le décret du trois mai deux mil six, consolidée par l'article vingtcinq de la loi numéro deux mille six- mille sept cent soixante douze du trente décembre deux mil six et les textes subséquents.

### ARTICLE 45.- OBJET DE L'ASSOCIATION SYNDICALE

L'objet de l'ASL CHEVRY 2 est défini en l'article III de ses statuts, à savoir:

- de veiller à l'application du présent cahier des charges et de statuer sur les éventuelles modifications de celui-ci
- de s'approprier les biens et éléments d'équipements à usage commun visés sous le chapitre quatrième
- de gérer et d'entretenir ceux-ci
- de fixer le montant de la contribution des membres aux frais de gestion et d'entretien de ces biens et éléments d'équipements et de la recouvrer.

#### **ARTICLE 46.- STATUTS DE L'ASSOCIATION**

La formation, l'objet, la dénomination, le siège et la durée de l'association syndicale, ainsi que son fonctionnement font l'objet des statuts établis en suite sous la deuxième partie du présent acte, conformément aux textes législatifs cités en l'article quarante-quatrième.

### Annexes

#### ANNEXE 01:

LISTE DES TERRAINS SOUMIS AU CAHIER DES CHARGES DE L'ASL CHEVRY 2 SUIVANT REFERENCES CADASTRALES DE LA COMMUNE DE GIF-SUR-YVETTE.

### ANNEXE 02:

PLANS DES SECTIONS CADASTRALES AB, AC, AD, AE, AH, AI, AK, AL ET EXTRAITS DU PLAN DE ZONAGE DU PLU

### ANNEXE 03:

EQUIPEMENTS ADDITIONNELS AUX CONSTRUCTIONS AUTORISES.

### ANNEXE 04:

MODALITES D'APPLICATION DU PRESENT CAHIER DES CHARGES.

# ANNEXE 1 - LISTE DES TERRAINS SOUMIS AU CAHIER DES CHARGES DE L'ASL CHEVRY 2 SUIVANT REFERENCES CADASTRALES DE LA COMMUNE DE GIF-SUR-YVETTE

				LIGHT DADGELLED DES GESTIONS AD VAL	
				LISTE PARCELLES DES SECTIONS AB à AL	
				plans cadastraux AD, AE, AI: mise à jour 06/05/08 plans cadastraux AB, AC, AH, AK, AL: mise à jour 29/11/08	
			-	lialis cauastraux Ab, Ac, An, Ak, AL. Illise a jour 29/11/06	
SS	PLAN	NUVO	NVOI	VOILIB	CNTPA (m²)
AB	0002	6	allée	Champ de la mare	711
AB	0003	4	allée	Champ de la mare	595
AB	0005	88	allée	Champ de la mare	593
AB	0006	86	allée	Champ de la mare	605
AB	0007	80	allée	Champ de la mare	606
AB	0008	78	allée	Champ de la mare	673
AB	0009	74	allée	Champ de la mare	696
AB	0010	72	allée	Champ de la mare	627
AB	0011	70	allée	Champ de la mare	792
AB	0012	68	allée	Champ de la mare	608
AB	0013			doigt gant Champ de la mare	148
AB	0014	76	allée	Champ de la mare	608
AB	0015			doigt gant Champ de la mare	133
AB	0016	82	allée	Champ de la mare	588
AB	0017	84	allée	Champ de la mare	588
AB	0018			doigt gant Champ de la mare	133
AB	0019	90	allée	Champ de la mare	574
AB	0020	2	allée	Champ de la mare	578
AB	0021			doigt gant Champ de la mare	133
AB	0022	8	allée	Champ de la mare	695
AB	0023			espace vert Champ de la mare	101
AB	0024	7	allée	Champ de la mare	628
AB	0025			doigt gant Champ de la mare	129
AB	0026	1	allée	Champ de la mare	553
AB	0027	67	allée	Champ de la mare	641
AB	0028			doigt gant Champ de la mare	141
AB	0029	61	allée	Champ de la mare	607
AB	0030			Espace commun	52
AB	0031	59	allée	Champ de la mare	618
AB	0032			doigt gant Champ de la mare	203
AB	0033	51	allée	Champ de la mare	666
AB	0034	49	allée	Champ de la mare	571
AB	0035	47	allée	Champ de la mare	591
AB	0036	45	allée	Champ de la mare	837
AB	0037	53	allée	Champ de la mare	549
AB	0038	55	allée	Champ de la mare	524
AB	0039			Allée intérieure Champ de la mare	101
AB	0040	57	allée	Champ de la mare	438
AB	0041	31	allée	Champ de la mare	1080
AB	0042	63	allée	Champ de la mare	729
AB	0043			Allée intérieure Champ de la mare	121
AB	0044	65	allée	Champ de la mare	622
AB	0045	3	allée	Champ de la mare	645
AB	0046			Allée intérieure Champ de la mare	125
AB	0047	5	allée	Champ de la mare	599
AB	0048	11	allée	Champ de la mare	777
AB	0049	9	allée	Champ de la mare	610
AB	0050			doigt gant Champ de la mare	150
AB	0051	15	allée	Champ de la mare	695
AB	0052	13	allée	Champ de la mare	826
AB	0053	19	allée	Champ de la mare	936
AB	0054	17	allée	Champ de la mare	703
AB	0055			doigt gant Champ de la mare	189

			1	I a	
AB	0056	21	allée	Champ de la mare	617
AB	0057	23	allée	Champ de la mare	454
AB	0058	25	allée	Champ de la mare	587
AB	0059	27	allée	Champ de la mare	462
AB	0060	29	allée	Champ de la mare	604
AB	0061			doigt gant Champ de la mare	198
AB	0062	33	allée	Champ de la mare	636
AB	0063	43	allée	Champ de la mare	591
AB	0064	41	allée	Champ de la mare	563
			1	•	
AB	0065	35	allée	Champ de la mare	463
AB	0066	37	allée	Champ de la mare	587
AB	0067	39	allée	Champ de la mare	501
AB	0069	46	allée	Champ de la mare	558
AB	0070	44	allée	Champ de la mare	608
AB	0071			doigt gant Champ de la mare	137
AB	0072	38	allée	Champ de la mare	608
AB	0073	36	allée	Champ de la mare	608
AB	0074	- 00	anoo	doigt gant Champ de la mare	137
AB	0075	30	allée	Champ de la mare	607
AB	0076	28	allée	Champ de la mare	607
AB	0077			doigt gant Champ de la mare	137
AB	0078	22	allée	Champ de la mare	670
AB	0079			espace vert commun Champ de la mare/ le Lavoir	434
AB	0800	24	allée	Champ de la mare	681
AB	0081	26	allée	Champ de la mare	608
AB	0082	32	allée	Champ de la mare	608
AB	0083	34	allée	Champ de la mare	609
AB	0084	40	allée	Champ de la mare	609
AB	0085	42	allée	•	588
				Champ de la mare	
AB	0086	48	allée	Champ de la mare	532
AB	0087			doigt gant Champ de la mare	183
AB	8800	54	allée	Champ de la mare	881
AB	0089	58	allée	Champ de la mare	577
AB	0090	56	allée	Champ de la mare	677
AB	0091			doigt gant Champ de la mare	125
AB	0092	62	allée	Champ de la mare	497
AB	0093	60	allée	Champ de la mare	656
AB	0094	64	allée	Champ de la mare	729
AB	0095	66	allée	Champ de la mare	1285
AB	0096	- 00	ance	·	2350
$\vdash$		00	-07-	Chemin liaison douce	
AB	0097	26	allée	32 arpents	722
AB	0098	24	allée	32 arpents	539
AB	0099	22	allée	32 arpents	611
AB	0100	20	allée	32 arpents	527
AB	0102			Chemin 32 arpents	5
AB	0103	3	allée	32 arpents	617
AB	0104			Chemin 32 arpents	15
AB	0105	17	allée	32 arpents	985
AB	0106	1	allée	32 arpents	1033
AB	0107	21	allée	32 arpents	1013
AB	0107	19	allée	•	603
		19	anee	32 arpents	
AB	0109		ļ	chemin 32 arpents	15
AB	0110			chemin 32 arpents	5
AB	0111	34	allée	32 arpents	611
AB	0113	38	allée	32 arpents	663
AB	0114	36	allée	32 arpents	539
AB	0115	-		doigt gant 32 arpents	125
AB	0116	40	allée	32 arpents	542
AB	0117	42	allée	32 arpents	944
AB	0119	2	allée	32 arpents	1075
			anot	·	147
AB	0120		0114 -	Doigt gant 32 arpents	
AB	0121	6 4	allée	32 arpents	970
^ -		. 1		L 327 Ornonte	710
AB AB	0122 0123	8	allée allée	32 arpents 32 arpents	710

AB	0124			Doigt gant 32 arpents	227
		16	allée		
AB	0125	16		32 arpents	610
AB	0126	18	allée	32 arpents	765
AB	0127	14	allée	32 arpents	602
AB	0128	12	allée	32 arpents	547
AB	0129	10	allée	32 arpents	931
AB	0131	1	allée	Petites Garennes	645
AB	0132	31	allée	Petites Garennes	530
AB	0133	52	allée	Petites Garennes	575
AB	0134	50	allée	Petites Garennes	672
				Petites Garennes	
AB	0135	29	allée		635
AB	0136	27	allée	Petites Garennes	601
AB	0137	48	allée	Petites Garennes	679
AB	0138	46	allée	Petites Garennes	814
AB	0139	44	allée	Petites Garennes	852
AB	0140	42	allée	Petites Garennes	1126
AB	0141			Doigt gant Petites Garennes	184
AB	0142	40	allée	Petites Garennes	781
AB	0143			Liaison avec école	58
AB	0144	38	allée	Petites Garennes	1196
AB	0145	36	allée	Petites Garennes	763
AB	0146	34	allée	Petites Garennes	826
AB	0147	32	allée	Petites Garennes	871
AB	0148	25	allée	Petites Garennes	878
AB	0149	23	allée	Petites Garennes	748
AB	0150	21	allée	Petites Garennes	494
AB	0151	30	allée	Petites Garennes	656
AB	0152	28	allée	Petites Garennes	675
AB	0152	26	allée	Petites Garennes	614
AB	0154	19	allée	Petites Garennes	595
AB	0155	17	allée	Petites Garennes	775
AB	0156	24	allée	Petites Garennes	608
AB	0157	22	allée	Petites Garennes	784
AB	0158	15	allée	Petites Garennes	595
AB	0159	13	allée	Petites Garennes	507
AB	0160	20	allée	Petites Garennes	581
AB	0161	18	allée	Petites Garennes	1377
AB	0162	11	allée	Petites Garennes	507
AB	0163	9	allée	Petites Garennes	802
AB	0164	16	allée	Petites Garennes	863
AB	0165	14	allée	Petites Garennes	855
AB	0166			Talus séparatif	466
AB	0167			Talus séparatif	813
AB	0168	12	allée	Petites Garennes	849
AB	0169			Liaison avec mail	34
AB	0170	10	allée	Petites Garennes	1246
AB	0171			Doigt gant Petites Garennes	157
AB	0172	8	allée	Petites Garennes	786
AB	0172	6	allée	Petites Garennes	802
AB	0174	7	allée	Petites Garennes	508
AB	0175	5	allée	Petites Garennes	634
AB	0176	3	allée	Petites Garennes	540
AB	0178	4	allée	Petites Garennes	592
AB	0179	2	allée	Petites Garennes	599
AB	0183			espace vert 32 arpents	426
AB	0184		İ	espace vert 32 arpents	150
AB	0185		<b>†</b>	Trottoir devant collège des Goussons	1370
AB	0187	1	<del>                                     </del>	espace vert entre boulangerie et allée bétonnée	51
		]	<del>                                     </del>	-	
AB	0190		<b>_</b>	Centre commercial des Neuveries	1120
AB	0191			Ecole Neuveries	12794
AB	0193			espace vert Graviers La Salmouille	1883
AB	0194	34	allée	Graviers La Salmouille	674
AB	0195	32	allée	Graviers La Salmouille	846
AB	0196	30	allée	Graviers La Salmouille	994
				ı	

			1	Ta	
AB	0197	28	allée	Graviers La Salmouille	663
AB	0198	26	allée	Graviers La Salmouille	645
AB	0199	24	allée	Graviers La Salmouille	828
AB	0200	22	allée	Graviers La Salmouille	955
AB	0201	20	allée	Graviers La Salmouille	622
AB	0202	18	allée	Graviers La Salmouille	1052
AB	0203			Entrée allée liaison Graviers La Salmouille	28
AB	0204			allée liaison Graviers La Salmouille	98
AB	0205			Doigt gant Graviers La Salmouille	206
AB	0206			Morceau trottoir Graviers La Salmouille	102
AB	0207			doigt de gant Graviers La Salmouille	148
AB	0211			allée accès le long du groupe scolaire des Neuveries	592
AB	0213	50	allée	Champ de la mare	1059
AB	0214			doigt de gant Champ de la mare	35
AB	0215			impasse Champ de la mare	58
AB	0216	52	allée	Champ de la mare	662
AB	0217	52	ance	impasse Champ de la mare	215
AB	0217	28	allée	32 arpents	982
		20	allee		
AB	0220			espace vert 32 arpents	64
AB	0221	-	-11.6 -	espace vert 32 arpents	136
AB	0223	7	allée	32 arpents	651
AB	0224			espace vert 32 arpents	5
AB	0226			chemin liaison 32 arpents	116
AB	0227	5	allée	32 arpents	713
AB	0228			espace vert 32 arpents	23
AB	0229	9	allée	32 arpents	946
AB	0230			espace vert 32 arpents	35
AB	0231	15	allée	32 arpents	741
AB	0232			chemin liaison 32 arpents	84
AB	0233			chemin liaison 32 arpents	116
AB	0234	13	allée	32 arpents	537
AB	0235			espace vert 32 arpents	7
AB	0236	11	allée	32 arpents	736
AB	0237			espace vert 32 arpents	164
AB	0238	30	allée	32 arpents	1080
AB	0239	32	allée	32 arpents	240
AB	0240	32	allée	32 arpents	491
AB	0242			Transformateur 32 arpents	67
AB	0243			chemin liaison 32 arpents	539
AB	0244			espace vert 32 arpents	740
AB	0272			Transfo près du mail	57
AB	0272			bassin de rétention Champ de la mare	6664
				•	
AB	0275		1	espace vert commun Champ de la mare/ lavoir	7520
AB	0276		1	espace vert commun Champ de la mare/ lavoir	6836
AB	0277			trottoir devant l'ancienne crèche	347
AB	0278			Collège des Goussons	16696
AB	0279			Terrain sport des Goussons	6682
AB	0280			Gymnase des Goussons	4131
AB	0281			Ancienne crèche des Goussons	2277
AB	0283			trottoir bétonné près de la boulangerie	57
AB	0285			trottoir le long du mail	1475
AB	0286			début rocade de Beaudreville	440
AB	0287			Liaison rocade et Sacletterie	644
AB	0289			Liaison douce Sacletterie et Salmouille	743
AB	0290			espace vert derrière Sacletterie et contigu au golf	8429
AB	0293			golf	54999
AB	0297	2	IMP	Sacletterie	730
AB	0298	4	IMP	Sacletterie	729
AD 1		6	IMP	Sacletterie	553
	0299			Sacletterie	1338
AB	0299	5	IIMP		
AB AB	0300	5 3	IMP		
AB AB AB	0300 0301	3	IMP	Sacletterie	532
AB AB	0300				

	1			T	
AB	0305	5	allée	Sacletterie	766
AB	0306	2	allée	Sacletterie	777
AB	0307	7	allée	Sacletterie	642
AB	0308	9	allée	Sacletterie	845
AB	0309	33	allée	Sacletterie	671
AB	0310	42	allée	Sacletterie	802
AB	0311	31	allée	Sacletterie	613
AB	0312	40	allée	Sacletterie	735
AB	0313	29	allée	Sacletterie	909
AB	0314	38	allée	Sacletterie	691
AB	0315	27	allée	Sacletterie	859
AB	0316	36	allée	Sacletterie	680
AB	0317	34	allée	Sacletterie	1109
AB	0318	32	allée	Sacletterie	1503
AB	0319	30	allée	Sacletterie	785
AB	0319	25	allée	Sacletterie	741
	0320				729
AB		28	allée	Sacletterie	
AB	0322	26	allée	Sacletterie	730
AB	0323	24	allée	Sacletterie	1070
AB	0324	22	allée	Sacletterie	1165
AB	0325	23	allée	Sacletterie	780
AB	0326	20	allée	Sacletterie	1025
AB	0327	21	allée	Sacletterie	919
AB	0328	18	allée	Sacletterie	1219
AB	0329	19	allée	Sacletterie	705
AB	0330	16	allée	Sacletterie	648
AB	0331	14	allée	Sacletterie	659
AB	0332	17	allée	Sacletterie	512
AB	0333	15	allée	Sacletterie	686
AB	0334	13	allée	Sacletterie	535
AB	0335	12	allée	Sacletterie	652
AB	0336	10	allée	Sacletterie	731
AB	0337	8	allée	Sacletterie	707
AB	0338	6	allée	Sacletterie	636
AB	0339	11	allée	Sacletterie	820
AB	0340	4	allée	Sacletterie	636
AB	0341		anoo	Liaison Sacletterie et Chanteraine	80
AB	0343			Doigt gant Sacletterie	174
AB	0344			Sacletterie - transformateur	90
AB	0350	70	allée	Chanteraine	672
AB	0351	68	allée	Chanteraine	536
AB	0352	66	allée	Chanteraine	898
AB	0353			Liaison douce Chanteraine	66
AB	0354	0.4	-11.4	Liaison douce Chanteraine	348
AB	0355	64	allée	Chanteraine	595
AB	0356	62	allée	Chanteraine	542
AB	0357	60	allée	Chanteraine	1454
AB	0358	58	allée	Chanteraine	919
AB	0359	56	allée	Chanteraine	694
AB	0360	54	allée	Chanteraine	724
AB	0361	52	allée	Chanteraine	606
AB	0362	50	allée	Chanteraine	641
AB	0363	48	allée	Chanteraine	1125
<b>^</b> D	0364	46	allée	Chanteraine	543
AB		4.4	allée	Chanteraine	1216
AB	0365	44	anoo		<del>-</del>
		42	allée	Chanteraine	552
AB	0365			Chanteraine Chanteraine	552 505
AB AB	0365 0366	42	allée		
AB AB AB	0365 0366 0367 0368	42 40 38	allée allée allée	Chanteraine Chanteraine	505 489
AB AB AB AB	0365 0366 0367 0368 0369	42 40 38 36	allée allée allée allée	Chanteraine Chanteraine Chanteraine	505 489 473
AB AB AB AB AB	0365 0366 0367 0368 0369 0370	42 40 38 36 34	allée allée allée allée allée	Chanteraine Chanteraine Chanteraine Chanteraine	505 489 473 560
AB AB AB AB AB AB AB	0365 0366 0367 0368 0369 0370 0371	42 40 38 36 34 32	allée allée allée allée allée allée allée	Chanteraine Chanteraine Chanteraine Chanteraine Chanteraine	505 489 473 560 1090
AB AB AB AB AB	0365 0366 0367 0368 0369 0370	42 40 38 36 34	allée allée allée allée allée	Chanteraine Chanteraine Chanteraine Chanteraine	505 489 473 560

	1			I	
AB	0375	24	allée	Chanteraine	598
AB	0376	22	allée	Chanteraine	716
AB	0377	20	allée	Chanteraine	539
AB	0378			espace vert Chanteraine	1233
AB	0379	18	allée	Chanteraine	817
AB	0380	3	IMP	Chanteraine	550
AB	0381	5	IMP	Chanteraine	860
AB	0382	7	IMP	Chanteraine	773
AB	0383	10	IMP	Chanteraine	670
AB	0384	8	IMP	Chanteraine	574
AB	0385	6	IMP	Chanteraine	1041
AB	0386	4	IMP	Chanteraine	515
AB	0387			Impasse de Chanteraine	2005
AB	0388	16	allée	Chanteraine Chanteraine	658
AB	0389	1	IMP	Chanteraine	675
AB	0390	2	IMP	Chanteraine	525
	0390				
AB		14	allée	Chanteraine	652
AB	0392	12	allée	Chanteraine	528
AB	0393	10	allée	Chanteraine	604
AB	0394	8	allée	Chanteraine	640
AB	0395			transformateur- Chanteraine	89
AB	0396	6	allée	Chanteraine	902
AB	0397	4	allée	Chanteraine	544
AB	0398	2	allée	Chanteraine	580
AB	0399	49	allée	Chanteraine	731
AB	0400	51	allée	Chanteraine	620
AB	0401	47	allée	Chanteraine	686
AB	0402	53	allée	Chanteraine	532
AB	0403			espace vert Allée Chanteraine	667
AB	0404	1	allée	Chanteraine	475
AB	0405	45	allée	Chanteraine	615
AB	0406	3	allée	Chanteraine	494
AB	0407	43	allée	Chanteraine	767
AB	0408	5	allée	Chanteraine	548
AB	0409	41	allée	Chanteraine	825
AB	0410	7	allée	Chanteraine	751
AB	0411	39	allée	Chanteraine	1261
AB	0412	9	allée	Chanteraine	979
AB	0413	11	allée	Chanteraine	516
AB	0414	13	allée	Chanteraine	612
AB	0415	15	allée	Chanteraine	780
AB	0416	17	allée	Chanteraine	742
AB	0417	19	allée	Chanteraine	645
AB	0417	19	allee	Allée liaison intérieure Chanteraine	134
AB	0410	37	allée	Chanteraine Chanteraine	917
AB	0419	21	allée	Chanteraine	1136
AB	0420	35	allée	Chanteraine	781
AB	0422	33	allée	Chanteraine	892
AB	0423	23	allée	Chanteraine	1008
AB	0424	25	allée	Chanteraine	547
AB	0425	31	allée	Chanteraine	540
AB	0426	29	allée	Chanteraine	985
AB	0427	27	allée	Chanteraine	735
AB	0430		<b></b>	Trottoir Champ de la mare extérieur	220
AB	0431			Trottoir Champ de la mare extérieur	1018
AB	0432		ļ	Trottoir Champ de la mare intérieur	1117
AB	0433			Allée Champ de la mare	3571
AB	0435			Trottoir intérieur 32 arpents	662
AB	0436		allée	32 arpents	2339
AB	0437			Trottoir intérieur 32 arpents	881
AB	0439			Trottoir extérieur Petites Garennes	980
		1	allée	Petites Garennes	2709
AB	0440		allee	relites Galerines	2100
	0440 0441		allee	Trottoir intérieur Petites Garennes	786

۸D	0443			Trottoir intérieur Allée Sacletterie	662
AB AB	0444			Trottoir interieur Allée Sacletterie  Trottoir extérieur Allée Sacletterie	1212
	0444				
AB				Impasse Sacletterie	742
AB	0449			Trottoir extérieur Chanteraine	1581
AB	0450			Allée Chanteraine	4799
AB	0451	40	-11.6 -	Trottoir intérieur Chanteraine	1573
AC	0002	10	allée	Champ de la mare	741
AC	0003			Doigt gant Champ de la mare	171
AC	0005	20	allée	Champ de la mare	724
AC	0006	18	allée	Champ de la mare	766
AC	0007	16	allée	Champ de la mare	865
AC	8000	14	allée	Champ de la mare	649
AC	0009	12	allée	Champ de la mare	666
AC	0011	226	allée	Pièce du Lavoir	641
AC	0012	228	allée	Pièce du Lavoir	500
AC	0013			Doigt de gant Pièce du Lavoir	135
AC	0014	222	allée	Pièce du Lavoir	599
AC	0015	224	allée	Pièce du Lavoir	534
AC	0016	218	allée	Pièce du Lavoir	608
AC	0017	220	allée	Pièce du Lavoir	510
AC	0018			Doigt de gant Pièce du Lavoir	135
AC	0019	214	allée	Pièce du Lavoir	597
AC	0020	216	allée	Pièce du Lavoir	570
AC	0020	210	allée	Pièce du Lavoir	1006
AC	0021	212	allée	Pièce du Lavoir	568
		212	allee	Doigt de gant Pièce du Lavoir	
AC	0023	200	-114-		197
AC	0024	208	allée	Pièce du Lavoir	671
AC	0025	206	allée	Pièce du Lavoir	541
AC	0026	204	allée	Pièce du Lavoir	588
AC	0027	202	allée	Pièce du Lavoir	530
AC	0028	200	allée	Pièce du Lavoir	455
AC	0029	198	allée	Pièce du Lavoir	577
AC	0030			Doigt de gant Pièce du Lavoir	206
AC	0031	196	allée	Pièce du Lavoir	578
AC	0032	194	allée	Pièce du Lavoir	492
AC	0033	192	allée	Pièce du Lavoir	604
AC	0034			espace vert commun Champ de la Mare / Pièce du Lavoir	5626
AC	0035	190	allée	Pièce du Lavoir	694
AC	0036	188	allée	Pièce du Lavoir	1023
AC	0037	186	allée	Pièce du Lavoir	439
AC	0038	184	allée	Pièce du Lavoir	549
AC	0039	182	allée	Pièce du Lavoir	688
AC	0040			Doigt de gant Pièce du Lavoir	203
AC	0041	180	allée	Pièce du Lavoir	832
AC	0042	178	allée	Pièce du Lavoir	519
AC	0043	176	allée	Pièce du Lavoir	763
AC	0044	174	allée	Pièce du Lavoir	444
AC	0045	172	allée	Pièce du Lavoir	876
AC	0046		1	espace vert Pièce du Lavoir cédé aux riverains	245
AC	0047	170	allée	Pièce du Lavoir	743
AC	0048			Doigt de gant Pièce du Lavoir	192
AC	0049	168	allée	Pièce du Lavoir	569
AC	0050	166	allée	Pièce du Lavoir	635
AC	0050	164	allée	Pièce du Lavoir	557
AC	0051	162	allée	Pièce du Lavoir	452
				Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	
AC	0053	160	allée		616
AC	0054	450	oll 4 a	Doigt de gant Pièce du Lavoir	193
AC	0055	158	allée	Pièce du Lavoir	573
AC	0056	156	allée	Pièce du Lavoir	443
AC	0057	154	allée	Pièce du Lavoir	609
AC		150	allée	Pièce du Lavoir	547
	0058	152			
AC	0059	150	allée	Pièce du Lavoir	462
AC AC AC					462 616 193

40	0000	4.40		Leo III	5.47
AC	0062	146	allée	Pièce du Lavoir	547
AC	0063	144	allée	Pièce du Lavoir	435
AC	0064	142	allée	Pièce du Lavoir	588
AC	0065	140	allée	Pièce du Lavoir	519
AC	0066	138	allée	Pièce du Lavoir	615
AC	0067	136	allée	Pièce du Lavoir	690
AC	0068			Doigt de gant Pièce du Lavoir	203
AC	0069	134	allée	Pièce du Lavoir	652
AC	0070	132	allée	Pièce du Lavoir	551
AC	0074	124	allée	Pièce du Lavoir	799
AC	0075			Petit espace vert Pièce du Lavoir , cédée?	935
AC	0076	122	allée	Pièce du Lavoir	563
AC	0077			Impasse et Doigt de gant Pièce du Lavoir	427
AC	0078	120	allée	Pièce du Lavoir	566
AC	0079	118	allée	Pièce du Lavoir	644
AC	0080	116	allée	Pièce du Lavoir	771
AC	0081	114	allée	Pièce du Lavoir	618
AC	0082	108	allée	Pièce du Lavoir	779
AC	0083	110	allée	Pièce du Lavoir	504
AC	0084	112	allée	Pièce du Lavoir	504
AC	0085	112	ance	Doigt de gant Pièce du Lavoir	202
AC	0086	106	allée	Pièce du Lavoir	608
AC	0087	106		Pièce du Lavoir	527
			allée		
AC	0088	102	allée	Pièce du Lavoir	548
AC	0089	100	allée	Pièce du Lavoir	543
AC	0090	98	allée	Pièce du Lavoir	467
AC	0091	96	allée	Pièce du Lavoir	672
AC	0092			Doigt de gant Pièce du Lavoir	202
AC	0093	90	allée	Pièce du Lavoir	548
AC	0094	92	allée	Pièce du Lavoir	557
AC	0095	94	allée	Pièce du Lavoir	708
AC	0096	84	allée	Pièce du Lavoir	627
AC	0097	86	allée	Pièce du Lavoir	1022
AC	0098	88	allée	Pièce du Lavoir	596
AC	0099			Doigt de gant Pièce du Lavoir	235
AC	0100	65	allée	Pièce du Lavoir	810
AC	0101	67	allée	Pièce du Lavoir	500
AC	0102	69	allée	Pièce du Lavoir	609
AC	0103			Liaison – impasse allée Pièce du Lavoir	54
AC	0104	71	allée	Pièce du Lavoir	586
AC	0105	73	allée	Pièce du Lavoir	500
AC	0106	75	allée	Pièce du Lavoir	690
AC	0107	77	allée	Pièce du Lavoir	652
AC	0108	79	allée	Pièce du Lavoir	515
AC	0109	81	allée	Pièce du Lavoir	550
AC	0110	<u> </u>	1	Liaison – impasse allée Pièce du Lavoir	49
AC	0111		-	Doigt de gant Pièce du Lavoir	218
AC	0112	87	allée	Pièce du Lavoir	680
AC	0112	85	allée	Pièce du Lavoir	508
AC	0113	83	allée	Pièce du Lavoir	689
AC	0114	101	allée	Pièce du Lavoir	709
				Pièce du Lavoir	
AC	0116	99	allée		767
AC	0117	89	allée	Pièce du Lavoir	597
AC	0118	91	allée	Pièce du Lavoir	706
AC	0119	93	allée	Pièce du Lavoir	548
AC	0120	95	allée	Pièce du Lavoir	515
AC	0121	97	allée	Pièce du Lavoir	572
AC	0122			Doigt de gant Pièce du Lavoir	216
AC	0123	103	allée	Pièce du Lavoir	455
AC	0124	105	allée	Pièce du Lavoir	666
AC	0125			Transfo allée du Pièce du Lavoir	52
	0420	113	allée	Pièce du Lavoir	820
AC	0129		a		
AC AC	0129		u	Liaison – impasse allée Pièce du Lavoir	76

	ı	ı		T	1
AC	0132	121	allée	Pièce du Lavoir	648
AC	0133	119	allée	Pièce du Lavoir	442
AC	0134	117	allée	Pièce du Lavoir	540
AC	0135	115	allée	Pièce du Lavoir	721
AC	0136	139	allée	Pièce du Lavoir	539
AC	0137	129	allée	Pièce du Lavoir	562
AC	0138	127	allée	Pièce du Lavoir	570
AC	0139	125	allée	Pièce du Lavoir	599
AC	0140	123	allée	Pièce du Lavoir	484
AC	0141			Doigt de gant Pièce du Lavoir	219
AC	0142	133	allée	Pièce du Lavoir	519
AC	0143	131	allée	Pièce du Lavoir	657
AC	0143	137	allée	Pièce du Lavoir	544
AC	0144	135	allée	Pièce du Lavoir	633
		133	allee		
AC	0146			Doigt de gant Pièce du Lavoir	219
AC	0147			Liaison – impasse Pièce du Lavoir	57
AC	0148	141	allée	Pièce du Lavoir	651
AC	0149	143	allée	Pièce du Lavoir	696
AC	0150	145	allée	Pièce du Lavoir	522
AC	0151	147	allée	Pièce du Lavoir	610
AC	0152	149	allée	Pièce du Lavoir	525
AC	0153	151	allée	Pièce du Lavoir	607
AC	0154			Liaison – impasse Pièce du Lavoir	57
AC	0155		İ	Doigt de gant Pièce du Lavoir	219
AC	0156	157	allée	Pièce du Lavoir	542
AC	0157	155	allée	Pièce du Lavoir	644
AC	0158	153	allée	Pièce du Lavoir	505
AC	0159	159	allée	Pièce du Lavoir	784
AC	0160	161	allée	Pièce du Lavoir	456
AC	0161	163	allée	Pièce du Lavoir	485
AC	0162	165	allée	Pièce du Lavoir	555
AC	0163	100	ance	Doigt de gant Pièce du Lavoir	196
AC	0163			Liaison – impasse Pièce du Lavoir	54
		167	ollán	-	
AC	0165	167	allée	Pièce du Lavoir	666
AC	0166	169	allée	Pièce du Lavoir	518
AC	0167	171	allée	Pièce du Lavoir	495
AC	0168	173	allée	Pièce du Lavoir	496
AC	0169	175	allée	Pièce du Lavoir	792
AC	0170	177	allée	Pièce du Lavoir	475
AC	0171			espace vert central Pièce du Lavoir	3973
AC	0174	80	allée	Pièce du Lavoir	755
AC	0175	82	allée	Pièce du Lavoir	623
AC	0176		5.100	Doigt de gant Pièce du Lavoir	139
AC	0177	76	allée	Pièce du Lavoir	680
AC	0177	78	allée	Pièce du Lavoir	730
	0178		allée	Pièce du Lavoir	642
AC		72	allée		
AC	0180	74	allee	Pièce du Lavoir	594
AC	0181	00	-11.1	Doigt de gant Pièce du Lavoir	139
AC	0182	68	allée	Pièce du Lavoir	529
AC	0183	70	allée	Pièce du Lavoir	850
AC	0184	66	allée	Pièce du Lavoir	531
AC	0185	62	allée	Pièce du Lavoir	1207
AC	0186	64	allée	Pièce du Lavoir	535
AC	0187			Doigt de gant Pièce du Lavoir	159
AC	0188	58	allée	Pièce du Lavoir	720
AC	0189	60	allée	Pièce du Lavoir	1089
AC	0190		route	Mare Bapaume	726
AC	0191	54	allée	Pièce du Lavoir	662
				Petit dégagement le long d'une allée liaison Pièce du Lavoir	15
AC	0192	i	1		
AC AC	0192 0193	56	allée	I Piece ou Lavoir	DUZ
AC	0193	56 47	allée	Pièce du Lavoir	602 768
AC AC	0193 0196	47	allée	Pièce du Lavoir	768
AC	0193				

ΛΩ Ι	0400	<b>F</b> 2	-114-	Dià an dia Laurain	054
AC	0199	53	allée	Pièce du Lavoir	654
AC	0200	55	allée	Pièce du Lavoir	501
AC	0201	57	allée	Pièce du Lavoir	654
AC	0202	59	allée	Pièce du Lavoir	1065
AC	0203			espace vert central Pièce du Lavoir	653
AC	0204			espace vert central Pièce du Lavoir	61
AC	0205	61	allée	Pièce du Lavoir	710
AC	0206	63	allée	Pièce du Lavoir	613
AC	0207			espace vert central Pièce Lavoir	1397
AC	0208	45	allée	Pièce du Lavoir	833
AC	0209	43	allée	Pièce du Lavoir	566
AC	0210	41	allée	Pièce du Lavoir	571
AC	0211	39	allée	Pièce du Lavoir	466
AC	0212	37	allée	Pièce du Lavoir	527
AC	0213	35	allée	Pièce du Lavoir	447
AC	0214	33	allée	Pièce du Lavoir	526
AC	0215	31	allée	Pièce du Lavoir	835
AC	0216	· ·	G00	Liaison douce	81
AC	0217			Doigt de gant Pièce du Lavoir	318
AC	0220	29	allée	Pièce du Lavoir	897
AC	0221	19	allée	Pièce du Lavoir	807
AC	0221	21	allée	Pièce du Lavoir	567
AC	0222	23			
		23	allée	Pièce du Lavoir	703
AC	0224		-	Doigt de gant Pièce du Lavoir	233
AC	0225			Liaison douce Pièce du Lavoir	63
AC	0226	17	allée	Pièce du Lavoir	642
AC	0227	15	allée	Pièce du Lavoir	569
AC	0228	13	allée	Pièce du Lavoir	650
AC	0229	11	allée	Pièce du Lavoir	637
AC	0230	9	allée	Pièce du Lavoir	568
AC	0231	7	allée	Pièce du Lavoir	618
AC	0232			Liaison douce Pièce du Lavoir	58
AC	0233			Doigt de gant Pièce du Lavoir	218
AC	0234	5	allée	Pièce du Lavoir	594
AC	0235	3	allée	Pièce du Lavoir	519
AC	0236			Transfo du Pièce du Lavoir	52
AC	0237	1	allée	Pièce du Lavoir	603
AC	0239	2	allée	Pièce du Lavoir	578
AC	0240	4	allée	Pièce du Lavoir	705
AC	0241			Doigt de gant Pièce du Lavoir	135
AC	0242	6	allée	Pièce du Lavoir	699
AC	0243	8	allée	Pièce du Lavoir	643
AC	0244	10	allée	Pièce du Lavoir	633
AC	0245	12	allée	Pièce du Lavoir	670
AC	0245	12	anoc	Doigt de gant Pièce du Lavoir	142
AC	0247	14	allée	Pièce du Lavoir	737
AC	0247	16	allée	Pièce du Lavoir	632
AC	0246	18	allée	Pièce du Lavoir	632
AC	0250	20	allée	Pièce du Lavoir	724
AC	0251	00	0114 -	Doigt de gant Pièce du Lavoir	142
AC	0252	22	allée	Pièce du Lavoir	774
AC	0253	24	allée	Pièce du Lavoir	521
AC	0257	32	allée	Pièce du Lavoir	661
AC	0258		1	Doigt de gant Pièce du Lavoir	339
AC	0259	34	allée	Pièce du Lavoir	886
AC	0260	36	allée	Pièce du Lavoir	860
AC	0261	38	allée	Pièce du Lavoir	546
AC	0262	40	allée	Pièce du Lavoir	936
AC	0263	42	allée	Pièce du Lavoir	834
AC	0264			Doigt de gant Pièce du Lavoir	137
$\sim$		- 4 4	allée	Pièce du Lavoir	606
AC	0265	44	allee		
AC	0265 0266	44	allée	Pièce du Lavoir	531

AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0270 0271 0273 0274 0275 0276 0277 0278 0279 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0287	52 130 128 126 107 109 111 25 27	allée allée allée allée allée allée allée allée allée allée	Petit dégagement le long d'une allée liaison Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 126 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 128 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 130 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	17 586 681 502 521 28 61 15 488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0273 0274 0275 0276 0276 0277 0278 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288	130 128 126 107 109 111 25 27	allée allée allée allée allée allée allée allée	Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 126 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 128 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 130 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	681 502 521 28 61 15 488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0274 0275 0276 0277 0278 0279 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0288	128 126 107 109 111 25 27	allée allée allée allée allée allée allée	Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 126 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 128 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 130 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	502 521 28 61 15 488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0275 0276 0277 0278 0279 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0287	107 109 111 25 27	allée allée allée allée allée	Pièce du Lavoir Trottoir devant le 126 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 128 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 130 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	521 28 61 15 488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0276 0277 0278 0279 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0287	107 109 111 25 27	allée allée allée	Trottoir devant le 126 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 128 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 130 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	28 61 15 488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0277 0278 0279 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0288 0289	109 111 25 27	allée allée allée	Trottoir devant le 128 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 130 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	61 15 488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0278 0279 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0288	109 111 25 27	allée allée allée	Trottoir devant le 130 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	15 488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0279 0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0289 0290	109 111 25 27	allée allée allée	Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	488 619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0280 0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0289	109 111 25 27	allée allée allée	Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	619 516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0281 0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0289 0290	25 27	allée allée	Pièce du Lavoir Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	516 24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0282 0283 0284 0285 0286 0287 0288 0289 0290	25 27	allée	Trottoir devant le 111 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	24 35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	)283 )284 )285 )286 )287 )288 )288 )289 )290	27		Trottoir devant le 109 Pièce du Lavoir Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	35 29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0284 0285 0286 0287 0288 0289 0290	27		Trottoir devant le 107 Pièce du Lavoir Pièce du Lavoir	29 776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	0285 0286 0287 0288 0289 0290	27		Pièce du Lavoir	776
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	)286 )287 )288 )289 )290	27			
AC 0 AC 0 AC 0 AC 0	)287 )288 )289 )290		allée	Pièce du Lavoir	
AC 0 AC 0 AC 0	)288 )289 )290	26			580
AC 0	)289 )290	26		Trottoir devant le 27 Pièce du Lavoir	26
AC 0	)290	26		Trottoir devant le 25 Pièce du Lavoir	49
AC 0	)290		allée	Pièce du Lavoir	478
		28	allée	Pièce du Lavoir	714
	)291	30	allée	Pièce du Lavoir	681
	)292		u00	Trottoir devant le 30 allée du Lavoir	23
	0293			Trottoir devant le 28 allée du Lavoir	31
	)294			Trottoir devant le 26 allée du Lavoir	28
	0294	00	مالف		_
		90	allée	Nattée Nattée	1033
	)298	88	allée		760
	)299	86	allée	Nattée	675
	0300			Doigt de gant Nattée	367
	0301	84	allée	Nattée	750
	0302	82	allée	Nattée	514
	0303	80	allée	Nattée	756
	0304	78	allée	Nattée	742
AC 0	0305	76	allée	Nattée	529
AC 0	0306	74	allée	Nattée	717
	0307			Doigt de gant Nattée	198
AC 0	308	70	allée	Nattée	1235
AC 0	0309	72	allée	Nattée	992
AC 0	)310			transfo de la Nattée	63
AC 0	)311	68	allée	Nattée	2030
AC 0	)312			espace vert Nattée	574
AC 0	)313		route	Mare Bapaume	5278
	)314	104	allée	La Salmouille	510
	)315	102	allée	La Salmouille	638
	0316			Doigt gant La Salmouille	134
	)317	100	allée	La Salmouille	882
	)318	98	allée	La Salmouille	777
	)319	59	allée	La Salmouille	642
	0320	57	allée	La Salmouille	678
	)321	55	allée	La Salmouille	690
	)321	JJ	anee		222
		E2	مالف	Doigt de gant La Salmouille	
	0323	53	allée	La Salmouille	787
	)324	51	allée	La Salmouille	916
	)325	49	allée	La Salmouille	542
	0326			transformateur La Salmouille	54
	)327	96	allée	La Salmouille	707
	)328	94	allée	La Salmouille	1062
	)329	92	allée	La Salmouille	955
	0330	90	allée	La Salmouille	1084
AC 0	)331			Doigt gant La Salmouille	236
AC 0	)332	88	allée	La Salmouille	960
AC 0	0333	86	allée	La Salmouille	680
AC 0	0334	84	allée	La Salmouille	760
	)335	82	allée	La Salmouille	894
	)336			Liaison douce La Salmouille	59

	0007			Debut word to Only wills	440
AC	0337	00	-117 -	Doigt gant La Salmouille	142
AC	0338	80	allée	La Salmouille	659
AC	0339	78	allée	La Salmouille	730
AC	0340	47	allée	La Salmouille	691
AC	0341			Liaison douce Salmouille	144
AC	0342	41	allée	La Salmouille	641
AC	0343	76	allée	La Salmouille	612
AC	0344	74	allée	La Salmouille	788
AC	0345			Doigt gant La Salmouille	141
AC	0346	72	allée	La Salmouille	734
AC	0347	70	allée	La Salmouille	816
AC	0348	68	allée	La Salmouille	769
AC	0349	66	allée	La Salmouille	860
AC	0350			Doigt gant La Salmouille	364
AC	0351	64	allée	La Salmouille	1192
AC	0352	62	allée	La Salmouille	628
AC	0353	60	allée	La Salmouille	788
AC	0354	45	allée	La Salmouille	520
AC	0355	43	allée	La Salmouille	564
AC	0356			Doigt gant La Salmouille	204
AC	0357	39	allée	La Salmouille	731
AC	0358	37	allée	La Salmouille	583
AC	0359	35	allée	La Salmouille	528
AC	0360	აა	allee		238
	0360	EO	allée	Doigt gant La Salmouille  La Salmouille	
AC		58			636
AC	0362	56	allée	La Salmouille	895
AC	0363	54	allée	La Salmouille	761
AC	0364	52	allée	La Salmouille	692
AC	0365	50	allée	La Salmouille	644
AC	0366	33	allée	La Salmouille	520
AC	0367	31	allée	La Salmouille	593
AC	0368	7	allée	La Salmouille	573
AC	0369			Liaison douce Salmouille	105
AC	0370			Doigt gant La Salmouille	125
AC	0371	29	allée	La Salmouille	476
AC	0372	27	allée	La Salmouille	520
AC	0373	48	allée	La Salmouille	667
AC	0374	46	allée	La Salmouille	670
AC	0375	44	allée	La Salmouille	739
AC	0376	42	allée	La Salmouille	460
AC	0377			Doigt gant La Salmouille	238
AC	0378	40	allée	La Salmouille	650
AC	0379	38	allée	La Salmouille	666
AC	0380	36	allée	La Salmouille	692
AC	0381	- 50		dégagement voirie ou intégré au n° 36	12
AC	0382	25	allée	La Salmouille	702
AC	0383	21	allée	La Salmouille	606
AC	0384	23	allée	La Salmouille	462
AC	0385	23	allee	Doigt gant La Salmouille	211
AC	0386	19		Graviers de la Salmouille	742
			ollé -	La Salmouille	
AC	0387	17	allée		615
AC	0388	15	allée	La Salmouille	579
AC	0389	10	-117	N'existe plus dans Internet et sur plan	22
AC	0390	16	allée	La Salmouille	802
AC	0391	14	allée	La Salmouille	821
AC	0392			Doigt gant La Salmouille	124
AC	0393	12	allée	La Salmouille	652
AC	0394	10	allée	La Salmouille	604
AC	0395	8	allée	La Salmouille	566
AC	0396	6	allée	La Salmouille	787
AC	0397			Doigt gant La Salmouille	132
70			11.7		040
AC	0398	4	allée	La Salmouille	612
	0398 0399	2	allee	La Salmouille La Salmouille	558

	0.101		1	I	
AC	0401	11	allée	La Salmouille	578
AC	0402	9	allée	La Salmouille	640
AC	0403			Doigt gant La Salmouille	390
AC	0404	5	allée	La Salmouille	650
AC	0405	3	allée	La Salmouille	507
AC	0406	1	allée	La Salmouille	601
AC	0407		allée	La Salmouille	4805
AC	0408		allée	La Salmouille	405
AC	0409			espace vert commun Ferme d'Armenon	5850
AC	0410		1	Transfo Ferme d'Armenon	67
AC	0411	78	allée	Ferme d'Armenon	608
AC	0412	76	allée	Ferme d'Armenon	607
AC	0413	74	allée	Ferme d'Armenon	737
AC	0414	72	allée	Ferme d'Armenon	553
AC	0415	·-	u	Doigt de gant Ferme d'Armenon	132
AC	0416	49	allée	Ferme d'Armenon	813
AC	0417	47	allée	Ferme d'Armenon	819
AC	0417	45	allée	Ferme d'Armenon	639
AC	0419	70	allée	Ferme d'Armenon	966
AC	0420	68	allée	Ferme d'Armenon	1015
AC	0421	66	allée	Ferme d'Armenon	641
AC	0422	ļ		Doigt de gant Ferme d'Armenon	224
AC	0423		1	liaison douce Ferme d'Armenon	52
AC	0424	64	allée	Ferme d'Armenon	506
AC	0425	62	allée	Ferme d'Armenon	1134
AC	0426	60	allée	Ferme d'Armenon	971
AC	0427	58	allée	Ferme d'Armenon	1307
AC	0428	43	allée	Ferme d'Armenon	541
AC	0429	41	allée	Ferme d'Armenon	701
AC	0430	39	allée	Ferme d'Armenon	920
AC	0431			Liaison intérieure Ferme d'Armenon	126
AC	0432	37	allée	Ferme d'Armenon	655
AC	0433			Doigt de gant Ferme d'Armenon	212
AC	0434	35	allée	Ferme d'Armenon	604
AC	0435	33	allée	Ferme d'Armenon	528
AC	0436	56	allée	Ferme d'Armenon	567
AC	0437	54	allée	Ferme d'Armenon	759
AC	0438	01	anco	Doigt de gant Ferme d'Armenon	132
AC	0439	52	allée	Ferme d'Armenon	733
AC	0440	50	allée	Ferme d'Armenon	615
		31	allée	Ferme d'Armenon	
AC	0441				520
AC	0442	29	allée	Ferme d'Armenon	1023
AC	0443			Liaison intérieure Ferme d'Armenon	136
AC	0444	07	-111	Doigt de gant Ferme d'Armenon	126
AC	0445	27	allée	Ferme d'Armenon	746
AC	0446	25	allée	Ferme d'Armenon	520
AC	0447	48	allée	Ferme d'Armenon	557
AC	0448	46	allée	Ferme d'Armenon	746
AC	0449			Doigt de gant Ferme d'Armenon	132
AC	0450	44	allée	Ferme d'Armenon	785
AC	0451	42	allée	Ferme d'Armenon	628
AC	0452	23	allée	Ferme d'Armenon	716
AC	0453	40	allée	Ferme d'Armenon	827
AC	0454	38	allée	Ferme d'Armenon	834
AC	0455			Doigt de gant Ferme d'Armenon	164
AC	0456	36	allée	Ferme d'Armenon	832
AC	0457	34	allée	Ferme d'Armenon	870
AC	0458	32	allée	Ferme d'Armenon	1189
AC	0459	21	allée	Ferme d'Armenon	700
AC	0460	19	allée	Ferme d'Armenon	850
	0461	30	allée	Ferme d'Armenon	690
		JU	allee		
AC		28	مفالو	Ferme d'Armenon	1062
	0462 0463	28	allée	Ferme d'Armenon  Doigt de gant Ferme d'Armenon	1068 204

			1	I = ".	1
AC	0465	24	allée	Ferme d'Armenon	804
AC	0466	22	allée	Ferme d'Armenon	644
AC	0467	20	allée	Ferme d'Armenon	784
AC	0468	18	allée	Ferme d'Armenon	764
AC	0469	16	allée	Ferme d'Armenon	754
AC	0409	17		Ferme d'Armenon	541
			allée		
AC	0471	15	allée	Ferme d'Armenon	630
AC	0472			Doigt de gant Ferme d'Armenon	133
AC	0473	13	allée	Ferme d'Armenon	609
AC	0474	11	allée	Ferme d'Armenon	581
AC	0475	9	allée	Ferme d'Armenon	601
AC	0476	7	allée	Ferme d'Armenon	627
AC	0477			Doigt de gant Ferme d'Armenon	132
AC	0478	5	allée	Ferme d'Armenon	498
AC	0479	3	allée	Ferme d'Armenon	519
AC	0480	14	allée	Ferme d'Armenon	732
AC	0481	12	allée	Ferme d'Armenon	860
AC	0482		allée	Ferme d'Armenon	531
		10			
AC	0483	8	allée	Ferme d'Armenon	863
AC	0484			Doigt de gant Ferme d'Armenon	212
AC	0485	6	allée	Ferme d'Armenon	978
AC	0486	4	allée	Ferme d'Armenon	1000
AC	0487	2	allée	Ferme d'Armenon	842
AC	0489	1	allée	Ferme d'Armenon	575
AC	0490	51	allée	Ferme d'Armenon	829
AC	0496			Route Mare Bapaume	81
AC	0497			liaison Pièce du Lavoir	68
AC	0498			liaison Pièce du Lavoir	84
AC	0500			liaison Pièce du Lavoir	114
AC	0501			espace vert Pièce du Lavoir	634
				-	
AC	0503			espace vert Pièce du Lavoir / Liaison	177
AC	0505			espace vert commun Champ de la Mare / Pièce du Lavoir	317
AC	0506			espace vert Champ de la Mare (annexé par n° 20?)	32
AC	0508			Impasse en espace vert Champ de la Mare	7
AC	0509			Impasse en espace vert Champ de la Mare	186
AC	0511			Espace commun Salmouille	202
				•	
AC	0512			Espace commun Salmouille	11
AC	0513			Espace commun Salmouille	207
AC	0514			Espace commun Salmouille	34
AC	0515			Espace commun Salmouille	102
AC	0516			Morceau espace vert Nattée (Parc de la Nattée)	170
AC	0518		1	Ancien chemin rural Champ de la Mare cédé aux riverains	58
AC	0519		<del>                                     </del>	Ancien chemin rural Champ de la Mare cédé aux riverains	60
			<b> </b>		
AC	0520		<u> </u>	Ancien chemin rural Champ de la Mare cédé aux riverains	56
AC	0521		<u> </u>	espace vert commun Champ de la Mare / Pièce du Lavoir	
AC	0522			espace vert commun Champ de la Mare / Pièce du Lavoir	
AC	0523			espace vert commun Champ de la Mare / Pièce du Lavoir	
AC	0524			espace vert commun Champ de la Mare / Pièce du Lavoir	
AC	0527		1	Golf	26921
AC	0530		<del> </del>	Morceau trottoir intérieur Champ de la Mare	7
			-		
AC	0531		ļ	Morceau allée Champ de la Mare	191
AC	0532			Morceau trottoir extérieur Champ de la Mare	111
AC	0534			Allée bituminée de l'allée Pièce du Lavoir	8089
AC	0535			Trottoir extérieur Pièce du Lavoir	2495
AC	0536		1	Trottoir intérieur du grand Pièce du Lavoir	1426
AC	0537			Trottoir intérieur du petit Pièce du Lavoir	1133
			<b> </b>	·	
AC	0539		ļ	Morceau trottoir allée Nattée	340
AC	0-10	1		Morceau allée Nattée	744
	0540			Morceau trottoir intérieur Nattée	100
AC	0540 0541			Wordeda Hotton Interior Hattee	100
AC AC				Trottoir extérieur Ferme d'Armenon	1230
AC	0541 0543			Trottoir extérieur Ferme d'Armenon	1230
AC AC	0541 0543 0544			Trottoir extérieur Ferme d'Armenon Allée de la Ferme d'Armenon	1230 3241
AC AC AC	0541 0543 0544 0545			Trottoir extérieur Ferme d'Armenon Allée de la Ferme d'Armenon Trottoir intérieur Ferme d'Armenon	1230 3241 986
AC AC	0541 0543 0544			Trottoir extérieur Ferme d'Armenon Allée de la Ferme d'Armenon	1230 3241

AD         0004         69         allée         Nattée           AD         0005         67         allée         Nattée           AD         0006         65         allée         Nattée           AD         0007         63         allée         Nattée           AD         0008         61         allée         Nattée           AD         0000         59         allée         Nattée           AD         0010         57         allée         Nattée           AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD	1030 1152 1184 922 1234 1258 799 30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804 506
AD         0006         65         allée         Nattée           AD         0007         63         allée         Nattée           AD         0008         61         allée         Nattée           AD         0009         59         allée         Nattée           AD         0010         57         allée         Nattée           AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0023	1184 922 1234 1258 799 30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0007         63         allée         Nattée           AD         0008         61         allée         Nattée           AD         0009         59         allée         Nattée           AD         0010         57         allée         Nattée           AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         all	922 1234 1258 799 30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0008         61         allée         Nattée           AD         0009         59         allée         Nattée           AD         0010         57         allée         Nattée           AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0026         31         all	1234 1258 799 30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0008         61         allée         Nattée           AD         0009         59         allée         Nattée           AD         0010         57         allée         Nattée           AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0025         33         all	1234 1258 799 30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0009         59         allée         Nattée           AD         0010         57         allée         Nattée           AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         all	1258 799 30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0010         57         allée         Nattée           AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par	799 30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0011         Parc de la Nattée           AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64         allée <t< td=""><td>30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804</td></t<>	30573 1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0012         51         allée         Nattée           AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64	1154 606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0013         53         allée         Nattée           AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant         Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64         allée         Nattée           AD <td>606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804</td>	606 684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0014         55         allée         Nattée           AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée	684 211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0015         doigt de gant Nattée           AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée	211 915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0016         49         allée         Nattée           AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	915 552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0017         47         allée         Nattée           AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant         Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	552 586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0018         45         allée         Nattée           AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	586 739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0019         43         allée         Nattée           AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	739 674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0020         41         allée         Nattée           AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	674 912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0021         39         allée         Nattée           AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0039         66         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	912 461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0022         doigt de gant Nattée           AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	461 1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0023         37         allée         Nattée           AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	1247 712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0024         35         allée         Nattée           AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	712 495 822 131 967 1223 123 804
AD         0025         33         allée         Nattée           AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant         Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	495 822 131 967 1223 123 804
AD         0026         31         allée         Nattée           AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	822 131 967 1223 123 804
AD         0028         espace vert inclus par le n° 66           AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	131 967 1223 123 804
AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	967 1223 123 804
AD         0029         66         allée         Nattée           AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	1223 123 804
AD         0030         64         allée         Nattée           AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	1223 123 804
AD         0031         doigt de gant Nattée           AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	123 804
AD         0032         62         allée         Nattée           AD         0033         60         allée         Nattée	804
AD 0033 60 allée Nattée	
LAD L 0034 L 58 Lallee L Nattee	
	506
AD 0035 56 allée Nattée	804
AD 0036 doigt de gant Nattée	123
AD 0037 52 allée Nattée	631
AD 0038 54 allée Nattée	930
AD 0043 50 allée Nattée	1290
AD 0044 48 allée Nattée	629
AD 0045 doigt de gant Nattée	214
AD 0046 46 allée Nattée	606
AD 0047 44 allée Nattée	509
AD 0048 42 allée Nattée	600
AD 0049 espace vert inclus par le n° 29	123
AD 0050 29 allée Nattée	683
AD 0051 40 allée Nattée	587
AD 0052 38 allée Nattée	929
AD 0053 doigt de gant Nattée	135
AD 0054 27 allée Nattée	560
AD 0055 25 allée Nattée	678
AD 0056 23 allée Nattée	1007
AD 0057 21 allée Nattée	535
AD 0058 doigt de gant Nattée	128
AD 0059 34 allée Nattée	668
AD 0060 36 allée Nattée	713
AD 0061 transformateur Nattée	46
AD 0062 30 allée Nattée	531
AD 0063 32 allée Nattée	519
AD 0064 doigt de gant Nattée	135
AD 0065 28 allée Nattée	657
AD 0066 26 allée Nattée	649
AD 0067 19 allée Nattée	620
AD 0068 17 allée Nattée	840
AD 0069 15 allée Nattée	908
	596
AD 0071 doigt de gant Nattée	133
AD 0072 24 allée Nattée	497

ΛD.	0072	22	مالاه	Nottée	E24
AD	0073	22	allée	Nattée	534
AD	0074			doigt de gant Nattée	135
AD	0075	20	allée	Nattée	697
AD	0076	18	allée	Nattée	650
AD	0078	11	allée	Nattée	596
AD	0079	9	allée	Nattée	785
AD	0800	7	allée	Nattée	913
AD	0081	•	anoo	doigt de gant Nattée	133
		-	allée	Nattée	
AD	0082	5			586
AD	0083	16	allée	Nattée	473
AD	0084	14	allée	Nattée	527
AD	0085			doigt de gant Nattée	130
AD	0086	12	allée	Nattée	855
AD	0087	10	allée	Nattée	730
AD	0088	3	allée	Nattée	902
AD	0089	1	allée	Nattée	895
AD	0090		anoo	Parc de la Nattée	20392
AD	0090	4	allée	Nattée	926
		4			
AD	0092	2	allée	Nattée	614
AD	0093			doigt de gant Nattée	135
AD	0094	8	allée	Nattée	586
AD	0095	6	allée	Nattée	891
AD	0100	176	allée	Pointe Genète	506
AD	0101	174	allée	Pointe Genète	497
AD	0102	172	allée	Pointe Genète	605
AD	0102	112	ance	doigt de gant Pointe Genète	203
		470	-114-		
AD	0104	170	allée	Pointe Genète	641
AD	0105	168	allée	Pointe Genète	491
AD	0106	166	allée	Pointe Genète	571
AD	0107	99	allée	Pointe Genète	734
AD	0108	101	allée	Pointe Genète	1098
AD	0109	164	allée	Pointe Genète	626
AD	0110	162	allée	Pointe Genète	855
AD	0111			doigt de gant Pointe Genète	224
AD	0112	160	allée	Pointe Genète	822
AD	0113	158	allée	Pointe Genète	733
AD	0114	156	allée	Pointe Genète	903
AD	0115	154	allée	Pointe Genète	595
AD	0116	152	allée	Pointe Genète	562
AD	0117	150	allée	Pointe Genète	882
AD	0118			doigt de gant Pointe Genète	560
AD	0119	148	allée	Pointe Genète	810
AD	0122	146	allée	Pointe Genète	684
AD	0123	144	allée	Pointe Genète	858
AD	0123	142	allée	Pointe Genète	543
AD	0125	140	allée	Pointe Genète	707
AD	0126	138	allée	Pointe Genète	1036
AD	0127	136	allée	Pointe Genète	909
AD	0128			doigt de gant Pointe Genète	134
AD	0129	134	allée	Pointe Genète	641
AD	0130			doigt de gant Pointe Genète	213
AD	0131	97	allée	Pointe Genète	674
AD	0132	95	allée	Pointe Genète	571
AD	0133	93	allée	Pointe Genète	542
AD	0134	132	allée	Pointe Genète	545
AD	0135	130	allée	Pointe Genète	872
AD	0136	128	allée	Pointe Genète	655
AD	0137	126	allée	Pointe Genète	617
AD	0138	-		doigt de gant Pointe Genète	133
AD	0139	91	allée	Pointe Genète	512
AD	0140	89	allée	Pointe Genète	555
AD	0141	87	allée	Pointe Genète	707
AD	0141	85	allée	Pointe Genète	817
_		00	allet		
AD	0143			doigt de gant Pointe Genète	193

		1			
AD	0144	83	allée	Pointe Genète	563
AD	0145	81	allée	Pointe Genète	530
AD	0146	124	allée	Pointe Genète	538
AD	0147	122	allée	Pointe Genète	849
AD	0148	120	allée	Pointe Genète	721
AD	0149	118	allée	Pointe Genète	594
AD	0150	1.0	u00	doigt de gant Pointe Genète	134
	0151	79	allée	Pointe Genète	541
AD					
AD	0152	77	allée	Pointe Genète	639
AD	0153	75	allée	Pointe Genète	785
AD	0154			liaison interne	103
AD	0155			doigt de gant Pointe Genète	209
AD	0156	73	allée	Pointe Genète	830
AD	0157	71	allée	Pointe Genète	868
AD	0158	69	allée	Pointe Genète	1002
AD	0159	116	allée	Pointe Genète	538
AD	0160	114	allée	Pointe Genète	1056
AD	0161	112	allée	Pointe Genète	933
		112	allee		
AD	0162	440	11.7	doigt de gant Pointe Genète	138
AD	0163	110	allée	Pointe Genète	840
AD	0164	108	allée	Pointe Genète	600
AD	0165	106	allée	Pointe Genète	861
AD	0166	104	allée	Pointe Genète	590
AD	0167			talus le long du CD40 Pointe Genète	749
AD	0169			espace vert inclus dans n° 102	150
AD	0170	102	allée	Pointe Genète	1476
AD	0171	_		doigt de gant Pointe Genète	552
AD	0172	100	allée	Pointe Genète	636
AD	0172	98	allée	Pointe Genète	802
AD	0174	96	allée	Pointe Genète	484
AD	0175	94	allée	Pointe Genète	803
AD	0176	92	allée	Pointe Genète	1096
AD	0177	90	allée	Pointe Genète	714
AD	0178			doigt de gant Pointe Genète	132
AD	0179	88	allée	Pointe Genète	655
AD	0180	67	allée	Pointe Genète	922
AD	0181	65	allée	Pointe Genète	954
AD	0182	86	allée	Pointe Genète	703
AD	0183	84	allée	Pointe Genète	824
AD	0184	0-7	ance		174
$\vdash$		00	-11.7 -	doigt de gant Pointe Genète	
AD	0185	82	allée	Pointe Genète	688
AD	0186	80	allée	Pointe Genète	931
AD	0187	63	allée	Pointe Genète	690
AD	0188	61	allée	Pointe Genète	805
AD	0189			doigt de gant Pointe Genète	215
AD	0190	59	allée	Pointe Genète	854
AD	0191	57	allée	Pointe Genète	678
AD	0192	55	allée	Pointe Genète	544
AD	0193	78	allée	Pointe Genète	546
AD	0194	76	allée	Pointe Genète	487
AD	0194	74	allée	Pointe Genète	917
		14	allee		
AD	0196	7.0	-117	doigt de gant Pointe Genète	205
AD	0197	72	allée	Pointe Genète	620
AD	0198	70	allée	Pointe Genète	602
AD	0199	68	allée	Pointe Genète	607
AD	0200	53	allée	Pointe Genète	616
AD	0201	51	allée	Pointe Genète	569
AD	0202	49	allée	Pointe Genète	588
		1		doigt de gant Pointe Genète	220
AD	0203				
		47	allée	Pointe Genète	701
AD	0204	47 45	allée	Pointe Genète	701 625
AD AD	0204 0205	45	allée	Pointe Genète	625
AD AD AD	0204 0205 0206	45 43	allée allée	Pointe Genète Pointe Genète	625 534
AD AD	0204 0205	45	allée	Pointe Genète	625

				1 =	1
AD	0209	62	allée	Pointe Genète	793
AD	0210	60	allée	Pointe Genète	730
AD	0211	58	allée	Pointe Genète	695
AD	0212			doigt de gant Pointe Genète	214
AD	0213	56	allée	Pointe Genète	615
AD	0214	41	allée	Pointe Genète	691
AD	0215	39	allée	Pointe Genète	827
AD	0216			liaison interne	165
AD	0217	37	allée	Pointe Genète	606
AD	0218			doigt de gant Pointe Genète	141
AD	0219	35	allée	Pointe Genète	516
AD	0220	54	allée	Pointe Genète	520
AD	0221	52	allée	Pointe Genète	693
AD	0222	50	allée	Pointe Genète	960
AD	0223			espace vert inclus par le n° 50	73
AD	0224	48	allée	Pointe Genète	1071
AD	0225	-10	unce	doigt de gant Pointe Genète	203
AD	0226	46	allée	Pointe Genète	823
AD	0227	33	allée	Pointe Genète	1083
AD AD	0228 0229	31 44	allée allée	Pointe Genète Pointe Genète	846 977
		44	allee		
AD	0230	40	-0.7	espace vert	1188
AD	0232	42	allée	Pointe Genète	965
AD	0233	40	allée	Pointe Genète	1027
AD	0234			espace vert inclus par n°40 Pointe Genète	84
AD	0235			doigt de gant Pointe Genète	368
AD	0236	38	allée	Pointe Genète	630
AD	0237	36	allée	Pointe Genète	600
AD	0238	34	allée	Pointe Genète	456
AD	0239	32	allée	Pointe Genète	804
AD	0240			doigt de gant Pointe Genète	203
AD	0241	30	allée	Pointe Genète	571
AD	0242	28	allée	Pointe Genète	487
AD	0243	26	allée	Pointe Genète	575
AD	0244	29	allée	Pointe Genète	511
AD	0245	27	allée	Pointe Genète	768
AD	0246			doigt de gant Pointe Genète	125
AD	0247	25	allée	Pointe Genète	754
AD	0248	23	allée	Pointe Genète	511
AD	0249	24	allée	Pointe Genète	519
AD	0250	22	allée	Pointe Genète	497
AD	0251	20	allée	Pointe Genète	687
AD	0252			doigt de gant Pointe Genète	203
AD	0253	18	allée	Pointe Genète	571
AD	0254	16	allée	Pointe Genète	491
AD	0255	14	allée	Pointe Genète	571
AD	0256	21	allée	Pointe Genète	519
AD	0257	19	allée	Pointe Genète	571
AD	0257	17	allée	Pointe Genete Pointe Genète	671
AD	0258	17	allee		4385
		15	ollás	espace vert central Pointe Genète  Pointe Genète	
AD	0260	15	allée		709
AD	0261	10	-0.7	doigt de gant Pointe Genète	207
AD	0262	13	allée	Pointe Genète	503
AD	0263	11	allée	Pointe Genète	519
AD	0264	12	allée	Pointe Genète	519
AD	0265	10	allée	Pointe Genète	497
AD	0266	8	allée	Pointe Genète	686
AD	0267			doigt de gant Pointe Genète	203
AD	0268	6	allée	Pointe Genète	559
AD	0269	4	allée	Pointe Genète	497
AD	0270	2	allée	Pointe Genète	553
, ,,		_	allée	Pointe Genète	519
AD	0271	9	allee	1 office Scriete	010
	0271 0272	7	allée	Pointe Genète	571

۸۵	0074		1	doint do cont Dointe Conète	207
AD	0274	2	alláa	doigt de gant Pointe Genète	207
AD	0275	3	allée	Pointe Genète	541
AD	0276	1	allée	Pointe Genète	519
AD	0278			transformateur Pointe Genète	45
AD	0279			espace vert long Rocade Pointe Genète	428
AD	0280			espace vert long Rocade Pointe Genète	498
AD	0283			espace vert inclus par les n°52, 54, 50	210
AD	0285			chemin de la vengeance	440
AD	0286			chemin de la vengeance inclus dans le Parc Nattée	1026
AD	0287			espace vert côté Rocade	173
AD	0288			espace vert côté Rocade	118
AD	0289			talus le long du CD40 Nattée	80
AD	0291			talus le long du CD40 Nattée	7
AD	0293			talus le long du CD40 Nattée	221
AD	0301			espace vert long du CD40, Bocage de Beaudreville	45
AD	0303			Zone agricole: champ le long de Bocage de Beaudreville	2205
AD	0304			Ecoles Feuillarde	2917
AD	0305			Ecoles Feuillarde	81
AD	0308			talus le long Rocade, Pointe Genète	76
AD	0309			talus le long Rocade, Pointe Genète	897
AD	0310			talus le long Rocade, Pointe Genète	706
AD	0310		1	talus le long Rocade, Pointe Genète	586
	0311			talus le long Rocade, Pointe Genète	
AD			1	· ·	201
AD	0313		-07	talus le long Rocade, Pointe Genète	22
AD	0315	2	allée	Bocage de Beaudreville	585
AD	0316	4	allée	Bocage de Beaudreville	844
AD	0317	6	allée	Bocage de Beaudreville	681
AD	0318	8	allée	Bocage de Beaudreville	583
AD	0319	10	allée	Bocage de Beaudreville	659
AD	0320	28	allée	Bocage de Beaudreville	739
AD	0321	30	allée	Bocage de Beaudreville	507
AD	0322	32	allée	Bocage de Beaudreville	582
AD	0323	34	allée	Bocage de Beaudreville	691
AD	0324	36	allée	Bocage de Beaudreville	638
AD	0325	38	allée	Bocage de Beaudreville	632
AD	0326	40	allée	Bocage de Beaudreville	568
AD	0327	42	allée	Bocage de Beaudreville	567
AD	0328	44	allée	Bocage de Beaudreville	714
AD	0329	46	allée	Bocage de Beaudreville	584
AD	0330	48	allée	Bocage de Beaudreville	717
AD	0331	50	allée	Bocage de Beaudreville	566
AD	0332	52	allée	Bocage de Beaudreville	638
AD	0333	54	allée	Bocage de Beaudreville	622
AD	0334	56	allée	Bocage de Beaudreville	693
AD	0335	58	allée	Bocage de Beaudreville	779
AD	0336	60	allée	Bocage de Beaudreville	783
AD	0337	39	allée	Bocage de Beaudreville  Bocage de Beaudreville	1200
				_	
AD	0338	37	allée	Bocage de Beaudreville	653
AD	0339	35	allée	Bocage de Beaudreville	694
AD	0340	33	allée	Bocage de Beaudreville	548
AD	0341	31	allée	Bocage de Beaudreville	569
AD	0342	29	allée	Bocage de Beaudreville	644
AD	0343	27	allée	Bocage de Beaudreville	649
AD	0344	25	allée	Bocage de Beaudreville	546
AD	0345	23	allée	Bocage de Beaudreville	578
AD	0346	21	allée	Bocage de Beaudreville	697
AD	0347	19	allée	Bocage de Beaudreville	600
AD	0348	17	allée	Bocage de Beaudreville	599
AD	0349	15	allée	Bocage de Beaudreville	554
AD	0350	13	allée	Bocage de Beaudreville	603
AD	0351	11	allée	Bocage de Beaudreville	597
$\Delta D$				Bocage de Beaudreville	594
	0352	9	allee	Docade de Deaddreville	
AD AD	0352 0353	9 7	allée allée	Bocage de Beaudreville	594

AD				1	I 5	
AD   0357   14   allee   Bocage de Beaudreville   755	AD	0355	3	allée	Bocage de Beaudreville	710
AD   0358   12   allee   Bocage de Beaudreville   638   63	AD	0356	1	allée	Bocage de Beaudreville	524
AD   0358   12   allee   Bocage de Beaudreville   638   63	AD	0357	14	allée	Bocage de Beaudreville	755
AD   0359   26   allee   Bocage de Beaudreville   6:38				1		
AD						
AD   0361   22   allele   Bocage de Beaudreville   688   AD   0363   18   allele   Bocage de Beaudreville   669   AD   0363   18   allele   Bocage de Beaudreville   665   AD   0365   de allele   Bocage de Beaudreville   665   AD   0366   de digit de gant Bocage Beaudreville   267   AD   0366   de digit de gant Bocage Beaudreville   267   AD   0366   de digit de gant Bocage Beaudreville   237   AD   0367   de digit de gant Bocage Beaudreville   237   AD   0368   de digit de gant Bocage Beaudreville   237   AD   0369   de digit de gant Bocage Beaudreville   237   AD   0371   de degagement sur 2 maisons   73   AD   0372   degagement sur 2 maisons   73   AD   0373   degagement sur 2 maisons   71   AD   0374   degagement sur 2 maisons   71   AD   0375   tallus long du CV n°1   239   AD   0377   espace vert long du CD40, Bocage Beaudreville   1773   AD   0378   espace vert long du CD40, Bocage Beaudreville   267   AD   0378   espace vert long du CD40, Bocage Beaudreville   267   AD   0388   despace de la despace de la despace Beaudreville   268   AD   0381   rond point central entrée Bocage Beaudreville   268   AD   0383   despace de la despace Beaudreville   268   AD   0385   despace de la despace Beaudreville   268   AD   0386   despace Beaudreville   268   AD   0387   despace de la despace Beaudreville   268   AD   0388   despace Beaudreville   268   AD   0389   despace Beaudreville   269   AD   0389   despac						
AD	AD		24	allee		
AD   0363   18   allée   Bocage de Beaudreville   685	AD	0361	22	allée	Bocage de Beaudreville	727
AD   0363   18   allée   Bocage de Beaudreville   665	AD	0362	20	allée	Bocage de Beaudreville	668
AD   0364	AD	0363	18	allée		699
AD   0366					<del>-</del>	
AD   0366			10	allee		
AD   0367	AD					267
AD   0368	AD	0366			dégagement sur 2 maisons	70
AD   0368	AD	0367			doigt de gant Bocage Beaudreville	341
AD   0369	AD	0368				237
AD   0371						
AD   0372						
AD   0374						
AD	AD	0372			dégagement sur 2 maisons	71
AD	AD	0373			dégagement sur 2 maisons	71
AD	AD	0374				79
AD						
AD						
AD						
AD	AD	0378			espace vert long du CD40, Bocage Beaudreville	267
AD	AD	0379			liaison interne	204
AD         0383         Zone agricole: champ le long de Bocage Beaudreville         28651           AD         0384         plate bande centrale entrée Bocage Beaudreville         26           AD         0385         plate bande centrale entrée Bocage Beaudreville         82           AD         0386         trottoir de Bocage Beaudreville         1636           AD         0387         terre plein central au fond de l'allée         147           AD         0388         allée du Bocage Beaudreville         2302           AD         0390         trottoir Pointe Genète entral au fond de l'allée         147           AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0391         trottoir Nattée côté pair         1568           AD         0392         trottoir Pointe Genète côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète côté pair         1588           AD         0395         allée Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         trottoir Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde				+		
AD         0384         plate bande centrale entrée Bocage Beaudreville         26           AD         0385         plate bande centrale entrée Bocage Beaudreville         82           AD         0386         trottoir de Bocage Beaudreville         1636           AD         0387         terre plein central au fond de l'allée         147           AD         0388         allée du Bocage Beaudreville         2302           AD         0390         trottoir Nattée côté impair         1705           AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0391         trottoir Nattée côté impair         1568           AD         0392         trottoir Nattée côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1568           AD         0395         allée Pointe Genète côté pair         1508           AD         0396         trottoir Tointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         - doigt de gant         1120           AE         0002         La Blancharde         - doigt de gant         120				+	· · ·	
AD         0385         plate bande centrale entrée Bocage Beaudreville         82           AD         0386         trottoir de Bocage Beaudreville         1636           AD         0387         terre plein central au fond de l'allée         147           AD         0388         allée du Bocage Beaudreville         2302           AD         0390         trottoir Natiée côté impair         1705           AD         0391         allée Natiée         4594           AD         0392         trottoir Natiée côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         allée Pointe Genète côté impair         1508           AD         0396         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0396         trottoir Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         604         42           AE         0003         74         allée         La Blancharde         538           AE         0004         72         allée         La Blancharde         658 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>						
AD         0386         Itrottoir de Bocage Beaudreville         1636           AD         0387         terre plein central au fond de l'allée         147           AD         0388         allée du Bocage Beaudreville         2302           AD         0390         trottoir Nattée côté impair         1705           AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0392         trottoir Nattée côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète         5019           AD         0395         allée Pointe Genète         5019           AD         0396         trottoir Pointe Genète côté pair         1508           AD         0396         trottoir Tointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         - doigt de gant         120           AE         0001         76         allée         La Blancharde         4014         421           AE         0002         1allée         La Blancharde         4014         431         431           AE         0000         70         allée         La					plate bande centrale entrée Bocage Beaudreville	
AD         0387         Iterre plein central au fond de l'allée         147           AD         0388         allée du Bocage Beaudreville         2302           AD         0390         Itrottoir Nattée côté impair         1705           AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0392         Itrottoir Nattée côté impair         1568           AD         0394         Itrottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         Itrottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0396         Itrottoir Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée La Blancharde         604           AE         0001         76         allée La Blancharde         794           AE         0003         74         allée La Blancharde         794           AE         0003         74         allée La Blancharde         431           AE         0005         70         allée La Blancharde         538           AE         0006         68         allée La Blancharde         627           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         <	AD	0385			plate bande centrale entrée Bocage Beaudreville	82
AD         0387         Iterre plein central au fond de l'allée         147           AD         0388         allée du Bocage Beaudreville         2302           AD         0390         Itrottoir Nattée côté impair         1705           AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0392         Itrottoir Nattée côté impair         1568           AD         0394         Itrottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         Itrottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0396         Itrottoir Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée La Blancharde         604           AE         0001         76         allée La Blancharde         794           AE         0003         74         allée La Blancharde         794           AE         0003         74         allée La Blancharde         431           AE         0005         70         allée La Blancharde         538           AE         0006         68         allée La Blancharde         627           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         <	AD	0386			trottoir de Bocage Beaudreville	1636
AD         0388         allée du Bocage Beaudreville         2302           AD         0390         trottoir Nattée côté impair         1705           AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0392         trottoir Nattée côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         allée Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         - doigt de gant         120           AE         0003         74         allée         La Blancharde         431           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0004         72         allée         La Blancharde         538           AE         0005         70         allée         La Blancharde         627           AE         0006         68         allée         La Blancharde         627           AE         0007					9	
AD         0390         trottoir Nattée côté impair         1705           AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0392         trottoir Nattée côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         allée Pointe Genète         5019           AD         0396         trottoir "Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         604         431           AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         764           AE         0006         68         allée         La Blancharde         627           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde<					· ·	
AD         0391         allée Nattée         4594           AD         0392         trottoir Nattée côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         allée Pointe Genète         5019           AD         0396         trottoir "Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         604           AE         0003         74         allée         La Blancharde           AE         0004         72         allée         La Blancharde           AE         0005         70         allée         La Blancharde           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         664           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601					_	
AD         0392         trottoir Nattée côté pair         1568           AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         allée Pointe Genète         5019           AD         0396         trottoir "Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         604         42           AE         0002         La Blancharde         604         431           AE         0004         72         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         764           AE         0006         68         allée         La Blancharde         140           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         646           AE         00	AD	0390			trottoir Nattée côté impair	1705
AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         allée Pointe Genète         5019           AD         0396         trottoir "Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         604           AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         660           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601	AD	0391			allée Nattée	4594
AD         0394         trottoir Pointe Genète côté impair         1508           AD         0395         allée Pointe Genète         5019           AD         0396         trottoir "Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         604           AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         660           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601	AD	0392			trottoir Nattée côté pair	1568
AD         0395         allée Pointe Genète         5019           AD         0396         trottoir "Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         - doigt de gant         120           AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         627           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0013         56         allée         La Blancharde         771 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>						
AD         0396         trottoir "Pointe Genète côté pair         1793           AE         0001         76         allée         La Blancharde         604           AE         0002         La Blancharde         - doigt de gant         120           AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0014         58					•	
AE         0001         76         allée         La Blancharde         - doigt de gant         120           AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         764           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         646           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           A						
AE         0002         La Blancharde         - doigt de gant         120           AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         646           AE         0010         60         allée         La Blancharde         646           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54	AD	0396			trottoir "Pointe Genète côté pair	1793
AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         734           AE         0016	AE	0001	76	allée	La Blancharde	604
AE         0003         74         allée         La Blancharde         794           AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         627           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         734           AE         0016	AE	0002			La Blancharde - doigt de gant	120
AE         0004         72         allée         La Blancharde         431           AE         0005         70         allée         La Blancharde         538           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         773           AE         0015         54         allée         La Blancharde         734           AE         0016	AF	0003	74	allée		794
AE         0005         70         allée         La Blancharde         764           AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         601           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         734           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         763           AE         0019						
AE         0006         68         allée         La Blancharde         764           AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         646           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         734           AE         0016         52         allée         La Blancharde         742           AE         0017         50         allée         La Blancharde         - doigt de gant         224           A				1		
AE         0007         doigt de gant La Blancharde         140           AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         646           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46	AE		70	allée		
AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         646           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE	AE	0006	68	allée	La Blancharde	764
AE         0008         64         allée         La Blancharde         627           AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         646           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE	AE	0007			doigt de gant La Blancharde	140
AE         0009         66         allée         La Blancharde         589           AE         0010         60         allée         La Blancharde         646           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         637           AE         0020         46         allée         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63			64	allée		
AE         0010         60         allée         La Blancharde         646           AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0018         La Blancharde         753           AE         0019         48         allée         La Blancharde         637           AE         0020         46         allée         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023						
AE         0011         62         allée         La Blancharde         601           AE         0012         La Blancharde         - doigt de gant         141           AE         0013         56         allée         La Blancharde         972           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0020         46         allée         La Blancharde         709           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         795           AE         0024<				1		
AE       0012       La Blancharde       - doigt de gant       141         AE       0013       56       allée       La Blancharde       972         AE       0014       58       allée       La Blancharde       671         AE       0015       54       allée       La Blancharde       616         AE       0016       52       allée       La Blancharde       734         AE       0017       50       allée       La Blancharde       742         AE       0018       La Blancharde       - doigt de gant       224         AE       0019       48       allée       La Blancharde       753         AE       0020       46       allée       La Blancharde       637         AE       0020       46       allée       La Blancharde       709         AE       0023       44       allée       La Blancharde       795         AE       0024       42       allée       La Blancharde       1000         AE       0025       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       603         AE       0026       40       allée       La Blancharde         AE       0027       espac						
AE         0013         56         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde           AE         0027         espace	AE	0011	62	allée	La Blancharde	601
AE         0013         56         allée         La Blancharde         671           AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde           AE         0027         espace	AE	0012			La Blancharde - doigt de gant	141
AE         0014         58         allée         La Blancharde         671           AE         0015         54         allée         La Blancharde         616           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028			56	allée	<u> </u>	
AE         0015         54         allée         La Blancharde         734           AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789				1		
AE         0016         52         allée         La Blancharde         734           AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789						
AE         0017         50         allée         La Blancharde         742           AE         0018         La Blancharde         - doigt de gant         224           AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde         - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789						
AE       0018       La Blancharde       - doigt de gant       224         AE       0019       48       allée       La Blancharde       753         AE       0020       46       allée       La Blancharde       637         AE       0022       La Blancharde       - transformateur       63         AE       0023       44       allée       La Blancharde       709         AE       0024       42       allée       La Blancharde       795         AE       0025       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       1000         AE       0026       40       allée       La Blancharde       603         AE       0027       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       402         AE       0028       38       allée       La Blancharde       789	AE	0016	52	allée	La Blancharde	734
AE       0018       La Blancharde       - doigt de gant       224         AE       0019       48       allée       La Blancharde       753         AE       0020       46       allée       La Blancharde       637         AE       0022       La Blancharde       - transformateur       63         AE       0023       44       allée       La Blancharde       709         AE       0024       42       allée       La Blancharde       795         AE       0025       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       1000         AE       0026       40       allée       La Blancharde       603         AE       0027       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       402         AE       0028       38       allée       La Blancharde       789	AE	0017	50	allée	La Blancharde	742
AE         0019         48         allée         La Blancharde         753           AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789				-		
AE         0020         46         allée         La Blancharde         637           AE         0022         La Blancharde - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789			10	مالاد	5 5	
AE         0022         La Blancharde - transformateur         63           AE         0023         44         allée         La Blancharde         709           AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789						
AE       0023       44       allée       La Blancharde       709         AE       0024       42       allée       La Blancharde       795         AE       0025       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       1000         AE       0026       40       allée       La Blancharde       603         AE       0027       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       402         AE       0028       38       allée       La Blancharde       789	AE	0020	46	allee	La Biancharde	637
AE       0023       44       allée       La Blancharde       709         AE       0024       42       allée       La Blancharde       795         AE       0025       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       1000         AE       0026       40       allée       La Blancharde       603         AE       0027       espace vert La Blancharde et Pointe Genête       402         AE       0028       38       allée       La Blancharde       789	AE	0022			La Blancharde - transformateur	63
AE         0024         42         allée         La Blancharde         795           AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789			11	مفاام		
AE         0025         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         1000           AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789						
AE         0026         40         allée         La Blancharde         603           AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789			42	allee		
AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789						
AE         0027         espace vert La Blancharde et Pointe Genête         402           AE         0028         38         allée         La Blancharde         789	AE	0026	40	allée	La Blancharde	603
AE         0028         38         allée         La Blancharde         789	AE				espace vert La Blancharde et Pointe Genête	402
			38	عفالم	·	
AE   UUZ9     La Biancharde - doigt de gant   141			- 50	ance		
	ΑĿ	0029			La Diancharde - doigt de gant	141

AE						1
AE   0032   32   allee   La Blancharde   610	AE	0030	36	allée	La Blancharde	986
AE   0033   30   allee   La Biancharde   610	ΑE	0031	34	allée	La Blancharde	554
AE   0033   30   allee   La Blancharde   610   AE   0036   28   allée   La Blancharde   - doigt de gant   233   AE   0036   28   allée   La Blancharde   638   AE   0037   24   allée   La Blancharde   638   AE   0038   31   allée   La Blancharde   638   AE   0038   31   allée   La Blancharde   638   AE   0038   31   allée   La Blancharde   636   AE   0038   31   allée   La Blancharde   636   AE   0038   31   allée   La Blancharde   636   AE   0040   17   allée   La Blancharde   1026   AE   0041   19   allée   La Blancharde   1026   AE   0041   19   allée   La Blancharde   716   AE   0042   21   allée   La Blancharde   551   AE   0043   23   allée   La Blancharde   551   AE   0044   25   allée   La Blancharde   551   AE   0044   25   allée   La Blancharde   551   AE   0047   22   allée   La Blancharde   585   AE   0047   22   allée   La Blancharde   585   AE   0047   22   allée   La Blancharde   586   AE   0047   22   allée   La Blancharde   586   AE   0048   20   allée   La Blancharde   586   AE   0049   AE   La Blancharde   586   AE   0056   AE   La Blancharde   586   AE   0056   AE   La Blancharde   586   AE   0057   AE   0057   AE   0057   AE   0057   AE   0058   AE   005	AE	0032	32	allée	La Blancharde	752
AE   0034						
AE			30	ance		
AE   0036   26   allée   La Blancharde   871   AE   0037   24   allée   La Blancharde   871   AE   0038   13   allée   La Blancharde   908   AE   0039   15   allée   La Blancharde   615   AE   0004   17   allée   La Blancharde   716   AE   0004   19   allée   La Blancharde   7716   AE   0004   21   allée   La Blancharde   7716   AE   0004   22   allée   La Blancharde   7514   AE   0004   23   allée   La Blancharde   5514   AE   0004   25   allée   La Blancharde   585   AE   0004   9   allée   La Blancharde   815   AE   0004   9   allée   La Blancharde   427   AE   0004   11   allée   La Blancharde   427   AE   0004   12   allée   La Blancharde   427   AE   0004   12   allée   La Blancharde   427   AE   0005   21   allée   La Blancharde   720   AE   0005   La Blancharde   609   720   AE   0005   La Blancharde   609   600   AE   0005   1 La Blancharde   600   600   AE   0005   1 La Blancharde   600   600   AE   0005   7   allée   La Blancharde   600   600   AE   0005   7   allée   La Blancharde   600   600   AE   0005   7   allée   La Blancharde   600   600   AE   0005   8   allée   La Blancharde   600   600   AE   0005   8   allée   La Blancharde   600   600   AE   0005   300   600   600   600   600   AE   0005   300   600   600   600   600   AE   0006   300   600   600   600   600   AE   0006   300   600   600   600   600   AE   0006   300   600   600   600   600   600   AE   0006   300   600   600   600   600   600   600   600   AE   0006   300   600						
AE   0037				allée	La Blancharde	
AE   0038	ΑE	0036	26	allée	La Blancharde	683
AE   0038	AE	0037	24	allée	La Blancharde	871
AE			13			
AE						
AE						
AE         0042         21         allée         La Blancharde         514           AE         0044         25         allée         La Blancharde         585           AE         0044         25         allée         La Blancharde         586           AE         0045         9         allée         La Blancharde         427           AE         0047         22         allée         La Blancharde         584           AE         0048         20         allée         La Blancharde         720           AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         - 519           AE         0052         31         allée         La Blancharde         556           AE         0054         27         allée         La Blancharde         556           AE         0055	AE	0040	17	allée	La Blancharde	1026
AE         0043         23         allée         La Blancharde         551           AE         0045         9         allée         La Blancharde         885           AE         0046         11         allée         La Blancharde         427           AE         0047         22         allée         La Blancharde         584           AE         0049         La Blancharde         720           AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0053         29         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         519           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0057         18         allée         La Blancharde         567           AE         0057         16         allée	ΑE	0041	19	allée	La Blancharde	716
AE         0043         23         allée         La Blancharde         551           AE         0045         9         allée         La Blancharde         885           AE         0046         11         allée         La Blancharde         427           AE         0047         22         allée         La Blancharde         584           AE         0049         La Blancharde         720           AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0053         29         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         519           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0057         18         allée         La Blancharde         567           AE         0057         16         allée	AE	0042	21	allée	La Blancharde	514
AE         0044         25         allée         La Blancharde         585           AE         0046         11         allée         La Blancharde         427           AE         0046         11         allée         La Blancharde         427           AE         0046         20         allée         La Blancharde         584           AE         0048         20         allée         La Blancharde         720           AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         596           AE         0054         27         allée         La Blancharde         1026           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         662           AE         0058<		0043		allée	La Blancharde	
AE         0045         9         allée         La Blancharde         815           AE         0047         22         allée         La Blancharde         584           AE         0048         20         allée         La Blancharde         720           AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0051         La Blancharde         - idoigt de gant         207           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         596           AE         0055         7 allée         La Blancharde         507           AE         0055         7 allée         La Blancharde         507           AE         0056         18         allée         La Blancharde         665           AE         0057         31         allée         La Blancharde         665           AE         0058         5 allée         La B						
AE         0046         11         allée         La Blancharde         427           AE         0048         20         allée         La Blancharde         584           AE         0048         20         allée         La Blancharde         720           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - liaison interne         115           AE         0051         31         allée         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         596           AE         0053         29         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         582           AE         0059         37         allée         La Blancharde         682           AE         0069         37         allée La Blancharde         487						
AE         0047         22         allée         La Blancharde         584           AE         0048         20         allée         La Blancharde         720           AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - liaison interne         115           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0052         31         allée         La Blancharde         556           AE         0054         27         allée         La Blancharde         556           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0055         7         allée         La Blancharde         507           AE         0057         16         allée         La Blancharde         507           AE         0058         5         allée         La Blancharde         665           AE         0059         37         allée         La Blancharde         685           AE         0060 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>						
AE         0048         20         allée         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0050         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0051         La Blancharde         - liaison interne         1115           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         566           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         507           AE         0058         5         allée         La Blancharde         682           AE         0059         37         allée         La Blancharde         682           AE         0069         37         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         497	ΑE	0046	11	allée	La Blancharde	427
AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0051         La Blancharde         - liaison interne         115           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0052         29         allée         La Blancharde         519           AE         0054         27         allée         La Blancharde         598           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         550           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0059         37         allée         La Blancharde         682           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         3         allée         La Blancharde         497           AE         0062<	AE	0047	22	allée	La Blancharde	584
AE         0049         La Blancharde         - doigt de gant         131           AE         0051         La Blancharde         - liaison interne         115           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0052         29         allée         La Blancharde         519           AE         0054         27         allée         La Blancharde         598           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         550           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0059         37         allée         La Blancharde         682           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         3         allée         La Blancharde         497           AE         0062<	AF	0048	20	allée	La Blancharde	720
AE         0050         La Blancharde         - liaison interne         115           AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         596           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         567           AE         0056         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         665           AE         0059         37         allée         La Blancharde         688           AE         0063         3         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         487           AE         0063         3         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td>u</td><td></td><td></td></t<>				u		
AE         0051         La Blancharde         - doigt de gant         207           AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0053         29         allée         La Blancharde         596           AE         0054         27         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         577           AE         0056         18         allée         La Blancharde         577           AE         0056         18         allée         La Blancharde         682           AE         0059         37         allée         La Blancharde         665           AE         0059         37         allée         La Blancharde         682           AE         0060         35         allée         La Blancharde         665           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         487           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE <td></td> <td></td> <td></td> <td><del>                                     </del></td> <td>9 5</td> <td></td>				<del>                                     </del>	9 5	
AE         0052         31         allée         La Blancharde         519           AE         0054         27         allée         La Blancharde         1926           AE         0055         7         allée         La Blancharde         1026           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         685           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         497           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         497           <						
AE         0053         29         allée         La Blancharde         1026           AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         507           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         693           AE         0059         37         allée         La Blancharde         698           AE         0059         37         allée         La Blancharde         698           AE         0060         35         allée         La Blancharde         497           AE         0061         33         allée         La Blancharde         497           AE         0062         La Blancharde         4097         497           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         548           AE <td< td=""><td>AÉ</td><td></td><td></td><td><u></u></td><td>5 5</td><td></td></td<>	AÉ			<u></u>	5 5	
AE         0054         27         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         682           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         665           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0063         39         allée         La Blancharde         487           AE         0063         39         allée         La Blancharde         663           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0066         14         allée         La Blancharde         670           AE         0066         10         allée         La Blancharde         625           <	ΑĒ	0052	31	allée	La Blancharde	519
AE         0054         27         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         682           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         665           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0063         39         allée         La Blancharde         487           AE         0063         39         allée         La Blancharde         663           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0066         14         allée         La Blancharde         670           AE         0066         10         allée         La Blancharde         625           <	AE	0053	29	allée	La Blancharde	596
AE         0055         7         allée         La Blancharde         576           AE         0056         18         allée         La Blancharde         507           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         665           AE         0059         37         allée         La Blancharde         688           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0062         La Blancharde - doigt de gant         195           AE         0064         1         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         670           AE         0066         14         allée         La Blancharde         685           AE         0067         12         allée         La Blancharde         625           AE         0068 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>						
AE         0056         18         allée         La Blancharde         507           AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         685           AE         0059         37         allée         La Blancharde         698           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         487           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         670           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0067         12         allée         La Blancharde         625           AE         0067         12         allée         La Blancharde         744 <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>						
AE         0057         16         allée         La Blancharde         682           AE         0058         5         allée         La Blancharde         665           AE         0059         37         allée         La Blancharde         698           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0062         La Blancharde         497         487           AE         0063         39         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         663           AE         0066         14         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         744           AE         0069         8         allée         La Blancharde         9694           AE         0						
AE         0058         5         allée         La Blancharde         665           AE         0059         37         allée         La Blancharde         698           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0062         La Blancharde - doigt de gant         195           AE         0063         39         allée         La Blancharde         663           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         670           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La B					La Blancharde	
AE         0059         37         allée         La Blancharde         487           AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0062         La Blancharde - doigt de gant         195           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         670           AE         0066         14         allée         La Blancharde         685           AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         724           AE         0069         8         allée         La Blancharde         734           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6 </td <td>ΑE</td> <td>0057</td> <td>16</td> <td>allée</td> <td>La Blancharde</td> <td>682</td>	ΑE	0057	16	allée	La Blancharde	682
AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0063         39         allée         La Blancharde         195           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         548           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070 <td>AE</td> <td>0058</td> <td>5</td> <td>allée</td> <td>La Blancharde</td> <td>665</td>	AE	0058	5	allée	La Blancharde	665
AE         0060         35         allée         La Blancharde         487           AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0063         39         allée         La Blancharde         195           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         670           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0068         10         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070 <td></td> <td>0059</td> <td></td> <td>allée</td> <td>La Blancharde</td> <td>698</td>		0059		allée	La Blancharde	698
AE         0061         33         allée         La Blancharde         519           AE         0062         La Blancharde - doigt de gant         195           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         548           AE         0066         14         allée         La Blancharde         685           AE         0067         12         allée         La Blancharde         625           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0071         6         allée         La Blancharde         964           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078						
AE         0062         La Blancharde - doigt de gant         195           AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         548           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         764           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6         allée         La Blancharde         9971           AE         0071         6         allée         La Blancharde         9971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         760           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0074						
AE         0063         39         allée         La Blancharde         497           AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         570           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0070         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis			33	allee		
AE         0064         1         allée         La Blancharde         663           AE         0065         3         allée         La Blancharde         670           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         964           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0081 <td< td=""><td>AE</td><td>0062</td><td></td><td></td><td>La Blancharde - doigt de gant</td><td>195</td></td<>	AE	0062			La Blancharde - doigt de gant	195
AE         0065         3         allée         La Blancharde         548           AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         971           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         711           AE         0082         56         allée         Grange Malassis<	ΑE	0063	39	allée	La Blancharde	497
AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         971           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         751           AE         0083         54         allée         Grange Malas	AE	0064	1	allée	La Blancharde	663
AE         0066         14         allée         La Blancharde         548           AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         971           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         751           AE         0083         54         allée         Grange Malas	ΔF	0065	3	allée	La Blancharde	670
AE         0067         12         allée         La Blancharde         685           AE         0068         10         allée         La Blancharde         625           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         711           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         753           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1077           AE         0084         52						
AE         0068         10         allée         La Blancharde         744           AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         753           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         641           AE         0085         50 <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>						
AE         0069         8         allée         La Blancharde         744           AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         753           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         1077           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         641           AE         0086         48						
AE         0070         La Blancharde         - doigt de gant         147           AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         753           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         1077           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         641           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         641           AE         0087         46	AE	0068	10	allée	La Blancharde	625
AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1495           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         1077           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         641           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         641           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         586           AE         0089 <td< td=""><td>AE</td><td>0069</td><td>8</td><td>allée</td><td>La Blancharde</td><td>744</td></td<>	AE	0069	8	allée	La Blancharde	744
AE         0071         6         allée         La Blancharde         971           AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1495           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         1077           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         641           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         641           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         586           AE         0089 <td< td=""><td>AE</td><td>0070</td><td></td><td></td><td>La Blancharde - doigt de gant</td><td>147</td></td<>	AE	0070			La Blancharde - doigt de gant	147
AE         0072         4         allée         La Blancharde         694           AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         753           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         1077           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         641           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         630           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         618           AE         0089         42         allée         Grange Malassis         587           AE         0090         <			6	مفالد		
AE         0074         2         allée         La Blancharde         760           AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         753           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         1077           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         641           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         930           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         618           AE         0088         44         allée         Grange Malassis         587           AE         0090         40         allée         Grange Malassis         587           AE         0091						
AE         0078         espace vert La Blancharde et Pte Genête         1159           AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1495           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         753           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         641           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         930           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         618           AE         0088         44         allée         Grange Malassis         756           AE         0090         40         allée         Grange Malassis         587           AE         0091         38         allée         Grange Malassis         1217           AE         0092				1		
AE         0079         espace vert La Blancharde et Pte Genête         212           AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1495           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         753           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         1077           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         641           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         930           AE         0088         44         allée         Grange Malassis         618           AE         0089         42         allée         Grange Malassis         587           AE         0090         40         allée         Grange Malassis         1217           AE         0091         38         allée         Grange Malassis         65           AE			2	allée		
AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1495           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         753           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         1077           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         641           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         930           AE         0088         44         allée         Grange Malassis         618           AE         0089         42         allée         Grange Malassis         587           AE         0090         40         allée         Grange Malassis         1217           AE         0091         38         allée         Grange Malassis         865           AE         0093         34         allée         Grange Malassis -doigt de gant         138	AE	0078		I	espace vert La Blancharde et Pte Genête	1159
AE         0080         Golf-dégagement le long rocade         55           AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1495           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         753           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         1077           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         641           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         930           AE         0088         44         allée         Grange Malassis         618           AE         0089         42         allée         Grange Malassis         587           AE         0090         40         allée         Grange Malassis         1217           AE         0091         38         allée         Grange Malassis         865           AE         0093         34         allée         Grange Malassis -doigt de gant         138	AE	0079			espace vert La Blancharde et Pte Genête	212
AE         0081         58         allée         Grange Malassis         1356           AE         0082         56         allée         Grange Malassis         711           AE         0083         54         allée         Grange Malassis         1495           AE         0084         52         allée         Grange Malassis         753           AE         0085         50         allée         Grange Malassis         1077           AE         0086         48         allée         Grange Malassis         641           AE         0087         46         allée         Grange Malassis         930           AE         0088         44         allée         Grange Malassis         618           AE         0089         42         allée         Grange Malassis         756           AE         0090         40         allée         Grange Malassis         1217           AE         0091         38         allée         Grange Malassis         865           AE         0093         34         allée         Grange Malassis -doigt de gant         138           AE         0094         Grange Malassis -doigt de gant         138						55
AE       0082       56       allée       Grange Malassis       711         AE       0083       54       allée       Grange Malassis       1495         AE       0084       52       allée       Grange Malassis       753         AE       0085       50       allée       Grange Malassis       1077         AE       0086       48       allée       Grange Malassis       641         AE       0087       46       allée       Grange Malassis       930         AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0095       32       allée       Grange Malassis       992			58	مفالم		
AE       0083       54       allée       Grange Malassis       1495         AE       0084       52       allée       Grange Malassis       753         AE       0085       50       allée       Grange Malassis       1077         AE       0086       48       allée       Grange Malassis       641         AE       0087       46       allée       Grange Malassis       930         AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0094       Grange Malassis       992						
AE       0084       52       allée       Grange Malassis       753         AE       0085       50       allée       Grange Malassis       1077         AE       0086       48       allée       Grange Malassis       641         AE       0087       46       allée       Grange Malassis       930         AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0094       Grange Malassis       992						
AE       0085       50       allée       Grange Malassis       1077         AE       0086       48       allée       Grange Malassis       641         AE       0087       46       allée       Grange Malassis       930         AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0094       Grange Malassis       992			54		-	
AE       0086       48       allée       Grange Malassis       641         AE       0087       46       allée       Grange Malassis       930         AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0094       Grange Malassis       992	AE	0084	52	allée	Grange Malassis	753
AE       0086       48       allée       Grange Malassis       641         AE       0087       46       allée       Grange Malassis       930         AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0094       Grange Malassis       992	AE	0085	50	allée	-	1077
AE       0087       46       allée       Grange Malassis       930         AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0094       Grange Malassis       992						
AE       0088       44       allée       Grange Malassis       618         AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis       1180         AE       0094       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0095       32       allée       Grange Malassis						
AE       0089       42       allée       Grange Malassis       756         AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis       1180         AE       0094       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0095       32       allée       Grange Malassis       992					-	
AE       0090       40       allée       Grange Malassis       587         AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis       1180         AE       0094       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0095       32       allée       Grange Malassis       992						
AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis       1180         AE       0094       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0095       32       allée       Grange Malassis       992	AE	0089	42	allée		756
AE       0091       38       allée       Grange Malassis       1217         AE       0092       36       allée       Grange Malassis       865         AE       0093       34       allée       Grange Malassis       1180         AE       0094       Grange Malassis -doigt de gant       138         AE       0095       32       allée       Grange Malassis       992	AE	0090	40	allée	Grange Malassis	587
AE         0092         36         allée         Grange Malassis         865           AE         0093         34         allée         Grange Malassis         1180           AE         0094         Grange Malassis -doigt de gant         138           AE         0095         32         allée         Grange Malassis         992	AE	0091	38	allée	-	1217
AE         0093         34         allée         Grange Malassis         1180           AE         0094         Grange Malassis -doigt de gant         138           AE         0095         32         allée         Grange Malassis         992					-	
AE         0094         Grange Malassis -doigt de gant         138           AE         0095         32         allée         Grange Malassis         992					-	
AE 0095 32 allée Grange Malassis 992			34	allee	-	
	AE		<u> </u>	<u></u>		
	AE	0095	32	allée	Grange Malassis	992
THE LOUD FOR LAND LAND MINISTER 1000	AE	0096	30	allée	Grange Malassis	653
AE 0097 Grange Malassis -accès au parcours du golf 3820				<u> </u>	_	

	0000	00	-07-	One on Malaccia	700
AE	0098	28	allée	Grange Malassis	726
AE	0099	26	allée	Grange Malassis	809
AE	0100	24	allée	Grange Malassis	940
AE	0101			Grange Malassis -transformateur	55
AE	0102	22	allée	Grange Malassis	839
AE	0102	22	allee		222
				doigt de gant - Grange Malassis	
AE	0104	20	allée	Grange Malassis	623
ΑE	0105	18	allée	Grange Malassis	518
AE	0106	16	allée	Grange Malassis	548
AE	0107	14	allée	Grange Malassis	795
		17	ance	-	
AE	0108			doigt de gant - Grange Malassis	139
AE	0109	11	allée	Grange Malassis	1272
ΑE	0110	13	allée	Grange Malassis	748
AE	0111	15	allée	Grange Malassis	527
AE	0112	17	allée	Grange Malassis	1132
				-	
AE	0113	7	allée	Grange Malassis	558
AE	0114			doigt de gant - Grange Malassis	154
AE	0115	9	allée	Grange Malassis	732
AE	0116	10	allée	Grange Malassis	646
AE	0117	12	allée	Grange Malassis	718
AE	0118	6	allée	Grange Malassis	733
				-	
AE	0119	8	allée	Grange Malassis	642
AE	0120	]		doigt de gant - Grange Malassis	139
AE	0121	3	allée	Grange Malassis	648
AE	0122	5	allée	Grange Malassis	981
				-	
AE	0123	19	allée	Grange Malassis	556
AE	0124	21	allée	Grange Malassis	621
AE	0125	23	allée	Grange Malassis	906
AE	0126	1	allée	Grange Malassis	845
AE	0128	2	allée	Grange Malassis	639
			1	-	
AE	0129	4	allée	Grange Malassis	727
AE	0131	82	allée	Grange Malassis	720
AE	0132	84	allée	Grange Malassis	659
AE	0133	45	allée	Grange Malassis	617
AE	0134	25	allée	Grange Malassis	770
		20	anco	-	142
AE	0135			doigt de gant - Grange Malassis	
AE	0136	27	allée	Grange Malassis	658
AE	0137	29	allée	Grange Malassis	693
AE	0138	43	allée	Grange Malassis	652
AE	0139	78	allée	Grange Malassis	657
AE	0140		400	doigt de gant -Grange Malassis	142
		00	-114-		
AE	0141	80	allée	Grange Malassis	759
AE	0142	74	allée	Grange Malassis	819
AE	0143	76	allée	Grange Malassis	672
AE	0144	41	allée	Grange Malassis	712
AE	0145	31	allée	Grange Malassis	677
				-	
AE	0146	39	allée	Grange Malassis	669
AE	0147		<u> </u>	doigt de gant - Grange Malassis	142
AE	0148	72	allée	Grange Malassis	758
AE	0149	70	allée	Grange Malassis	656
AE	0150	37	allée	Grange Malassis	509
AE	0151	33	allée	Grange Malassis	592
_			4		
AE	0152	35	allée	Grange Malassis	560
AE	0153	68	allée	Grange Malassis	660
AE	0154	66	allée	Grange Malassis	811
ΑE	0155			doigt de gant - Grange Malassis	161
AE	0156		<del> </del>	allée piétonne de la Grange de Malassis	30
			0114 -	-	
AE	0157	62	allée	Grange Malassis	877
AE	0158	<u></u>		doigt de gant - Grange Malassis	371
AE	0159	60	allée	Grange Malassis	660
AE	0160	64	allée	Grange Malassis	938
AE	0161	<del>- '</del>	· · · · ·	Grange Malassis-terrain rajouté au 22	14
			<b> </b>		
AE	0163		ļ	Mare Jodoin-accès au parcours golf	113
AE	0164		<u> </u>	golf	1054

AE	0165			golf	5150
AE	0167	20	allée	Mare Jodoin	1191
AE	0168			Mare Jodoin - doigt de gant	10
AE	0169	18	allée	Mare Jodoin	807
AE	0170			Mare Jodoin - terrain	2
AE	0171	16	allée	Mare Jodoin	629
AE	0172	14	allée	Mare Jodoin	837
AE	0173			Mare Jodoin - doigt de gant	129
AE	0174			Mare Jodoin-allée liaison avec Feuillarde	67
AE	0175	12	allée	Mare Jodoin	676
AE	0176	10	allée	Mare Jodoin	872
AE	0177	8	allée	Mare Jodoin	702
AE	0178		anoo	Mare Jodoin - doigt de gant	116
AE	0179	6	allée	Mare Jodoin	946
AE	0180	4	allée	Mare Jodoin	817
AE	0181	2	allée	Mare Jodoin	696
AE	0184	7	allée	Mare Jodoin - jardin du n° 7	98
AE	0185	5	allée	Mare Jodoin	499
AE	0186	3	allée	Mare Jodoin	662
AE	0187	1	allée	Mare Jodoin	694
AE	0188	50	allée	Mare Jodoin	836
AE	0189	30	allee	Mare Jodoin - dégagement	3
AE	0190	48	allée	Mare Jodoin	910
	0190	40	allee	Mare Jodoin - dégagement	3
AE		40	-114-	0 0	
AE	0192	46	allée	Mare Jodoin	614
AE	0194	44	allée	Mare Jodoin	551
AE	0195	40		Mare Jodoin - dégagement	11
AE	0196	42	allée	Mare Jodoin	734
AE	0197	40	allée	Mare Jodoin	588
AE	0198	11	allée	Mare Jodoin	1108
AE	0199	38	allée	Mare Jodoin	581
AE	0200	34	allée	Mare Jodoin	839
AE	0201			Mare Jodoin - allée de liaison interne	32
AE	0202			Mare Jodoin - doigt de gant	135
AE	0203	34	allée	Mare Jodoin	676
AE	0204	32	allée	Mare Jodoin	784
AE	0205	30	allée	Mare Jodoin	1017
AE	0206			Mare Jodoin - doigt de gant	155
AE	0207	28	allée	Mare Jodoin	611
AE	0208	26	allée	Mare Jodoin	885
AE	0209	9	allée	Mare Jodoin	585
AE	0210	24	allée	Mare Jodoin	945
AE	0211	7	allée	Mare Jodoin	519
AE	0212	5	allée	Mare Jodoin - jardin du n° 5	104
AE	0213	22	allée	Mare Jodoin	760
AE	0214			espace vert Mare Jodoin ou intégré au n° 22	312
AE	0216			Mare Jodoin - dégagement pour un doigt de gant	3
AE	0218			Mare Jodoin - allée de liaison vers rocade	162
AE	0219			Mare Jodoin - allée de liaison vers rocade	55
AE	0220		1	Mare Jodoin - doigt de gant	189
AE	0221		1	Mare Jodoin - doigt de gant	16
AE	0222		1	Mare Jodoin - doigt de gant	41
AE	0223			Mare Jodoin - doigt de gant	34
AE	0224			Mare Jodoin - doigt de gant	11
AE	0226	11	allée	Mare Jodoin - terrain du N° 11	293
AE	0227	3	allée	Mare Jodoin - jardin du n° 3	13
AE	0228	5	allée	Mare Jodoin - jardin du n°5	178
AE	0229	7	allée	Mare Jodoin - jardin du n° 7	148
AE	0229	'	ance	Mare Jodoin - Jaidin du 11 7	140
AE	0231			Mare Jodoin - doigt de gant Mare Jodoin - intégré au n° 22	37
AE	0232		-	Mare Jodoin - integre au n° 22  Mare Jodoin - intégré au n° 18	24
AE	0233			Mare Jodoin - integre au n' 16  Mare Jodoin - allée liaison avec golf	277
AE	0234		-	parcours du golf	1094
ΛE	0233		<u> </u>	parcours au gon	1094

۸٢	0226		1	novacura du solf	207
AE	0236			parcours du golf	207
AE	0237			La Blancharde - espace vert entre Blancharde et Pointe- Genête	1012
AE	0240			golf	169
AE	0241			golf	410
AE	0245			groupe scolaire la Feuillarde	10695
AE	0246			groupe scolaire la Feuillarde	270
AE	0247			groupe scolaire la Feuillarde	133
ΑE	0248			groupe scolaire la Feuillarde	928
ΑE	0252	1	allée	Champ Tortu	781
ΑE	0253	25	allée	Champ Tortu	840
ΑE	0254	54	allée	Champ Tortu	773
ΑE	0255	52	allée	Champ Tortu	649
ΑE	0256	50	allée	Champ Tortu	768
ΑE	0257	48	allée	Champ Tortu	1309
AE	0258	46	allée	Champ Tortu	804
AE	0259			Champ Tortu liaison avec rocade	69
AE	0260	44	allée	Champ Tortu	689
AE	0261	23	allée	Champ Tortu	753
AE	0262	42	allée	Champ Tortu	753
AE	0263	40	allée	Champ Tortu	628
AE	0263	21	allée	Champ Tortu	647
	0265	19		Champ Tortu	668
AE			allée	·	
AE	0266	38	allée	Champ Tortu	586
AE	0267	36	allée	Champ Tortu	647
AE	0268	17	allée	Champ Tortu	750
AE	0269	34	allée	Champ Tortu	879
AE	0270	32	allée	Champ Tortu	1819
AE	0271	30	allée	Champ Tortu	722
ΑE	0272	28	allée	Champ Tortu	1243
ΑE	0273	26	allée	Champ Tortu	645
ΑE	0274	15	allée	Champ Tortu	857
ΑE	0275	13	allée	Champ Tortu	638
ΑE	0276	24	allée	Champ Tortu	971
ΑE	0277	22	allée	Champ Tortu	682
ΑE	0278	20	allée	Champ Tortu	1074
AE	0279	18	allée	Champ Tortu	506
AE	0280	16	allée	Champ Tortu	1160
AE	0281	14	allée	Champ Tortu	890
AE	0282	11	allée	Champ Tortu	825
AE	0283	9	allée	Champ Tortu	654
AE	0284	7	allée	Champ Tortu	1391
AE	0285	5	allée	Champ Tortu	619
AE	0286	12	allée	Champ Tortu	738
AE	0287	14	anee	Liaison avec Le Cléau	242
	0287	10	مالات	Champ Tortu	694
ΑE			allée	Champ Tortu	
AE	0289	8	allée	·	871
AE	0290	6	allée	Champ Tortu	879
AE	0291	4	allée	Champ Tortu	774
AE	0292	2	allée	Champ Tortu	790
AE	0293	3	allée	Champ Tortu	835
AE	0298			Voie Communale N° 2 De Gometz La Ville	866
AE	0300			Golf	4648
AE	0301	8	allée	Pistolets	77
AE	0302	11	allée	Pistolets	86
ΑE	0304	8	allée	Pistolets	118
AE	0305	9	allée	Pistolets	42
ΑE	0306			Indivis Pistolets-Goiarderie	47
AE	0307	6	allée	Goiarderie - Jardin Du N° 6	74
	0308	11	allée	Pistolets	96
ΑE		1	allée	Le Cléau	980
	0309				
AE	0309		allée	Le Cléau	662
AE AE	0310	19	allée allée	Le Cléau Le Cléau	662 781
AE			allée allée allée	Le Cléau Le Cléau Le Cléau	662 781 645

					1
AE	0314	40	allée	Le Cléau	743
AE	0315	38	allée	Le Cléau	806
AE	0316	17	allée	Le Cléau	507
AE	0317			Liaison avec Champ Tortu	236
				·	
AE	0318			Transformateur Le Cléau	55
AE	0319	36	allée	Le Cléau	731
ΑE	0320	34	allée	Le Cléau	823
AE	0321	32	allée	Le Cléau	1171
AE	0322	30	allée	Le Cléau	834
AE	0323	15	allée	Le Cléau	1167
AE	0324	28	allée	Le Cléau	853
AE	0325	26	allée	Le Cléau	682
AE	0326	13	allée	Le Cléau	628
AE	0327	11	allée	Le Cléau	630
AE	0328	24	allée	Le Cléau	485
AE	0329	22	allée	Le Cléau	630
AE	0330	9	allée	Du Cléau	938
AE	0331	20	allée	Le Cléau	706
AE	0332	18	allée	Le Cléau	821
AE	0333	16	allée	Le Cléau	1111
AE	0334	14	allée	Le Cléau	977
AE	0335	12	allée	Le Cléau	854
AE	0336		<u> </u>	Indivis Cléau-Goiarderie	252
		7	allée		743
AE	0337	7		Le Cléau	
AE	0338	10	allée	Le Cléau	644
AE	0339	8	allée	Le Cléau	933
AE	0340	5	allée	Le Cléau	835
AE	0341	3	allée	Le Cléau	902
AE	0342	6	allée	Le Cléau	847
		U	allee		
AE	0343			Transformateur Cléau	68
AE	0344	4	allée	Le Cléau	701
AE	0345	2	allée	Le Cléau	723
AE	0348	1	allée	La Goiarderie	908
AE	0349	44	allée	La Goiarderie	640
AE	0350	42	allée	La Goiarderie	717
AE	0351	40	allée	La Goiarderie	882
AE	0352	38	allée	La Goiarderie	746
AE	0353	36	allée	La Goiarderie	803
		30	allee		
AE	0354			Indivis Cléau-Goiarderie	224
AE	0355	19	allée	La Goiarderie	725
AE	0356	17	allée	La Goiarderie	871
AE	0357	34	allée	La Goiarderie	922
AE	0358	32	allée	La Goiarderie	816
AE	0359	15	allée	La Goiarderie	972
AE	0360	30	allée	La Goiarderie	1309
ΑE	0361	28	allée	La Goiarderie	795
AE	0362	26	allée	La Goiarderie	493
AE	0363	13	allée	La Goiarderie	655
AE	0364	11	allée	La Goiarderie	632
AE	0365	24	allée	La Goiarderie	757
AE	0366	22	allée	La Goiarderie	728
AE	0367	20	allée	La Goiarderie	1249
AE	0368	18	allée	La Goiarderie	886
AE	0369	16	allée	La Goiarderie	510
AE	0370	14	allée	La Goiarderie	720
ΑE	0371	9	allée	La Goiarderie	792
AE	0372	7	allée	La Goiarderie	711
AE	0373	5	allée	La Goiarderie	592
	0374	12	allée	La Goiarderie	570
AE		10	allée	La Goiarderie	686
	0375				
AE	0375 0376	10		Indivis Pistolets- LaGoiarderie	72
AE AE AE	0376		allée		
AE AE AE	0376 0377	8	allée	La Goiarderie	706
AE AE AE	0376		allée allée allée		

0380 0381 0384 0386 0387 0388 0390 0391 0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402	2 3	allée	La Goiarderie La Goiarderie Golf Trottoir Intérieur Champ Tortu Allée du Champ Tortu Trottoir Extérieur du Champ Tortu Trottoir Extérieur de La Goiarderie Allée de La Goiarderie Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	715 598 96292 919 2416 730 808 2096 618
0384 0386 0387 0388 0390 0391 0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402	3	allee	Golf Trottoir Intérieur Champ Tortu Allée du Champ Tortu Trottoir Extérieur du Champ Tortu Trottoir Extérieur de La Goiarderie Allée de La Goiarderie Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	96292 919 2416 730 808 2096 618
0386 0387 0388 0390 0391 0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402			Trottoir Intérieur Champ Tortu Allée du Champ Tortu Trottoir Extérieur du Champ Tortu Trottoir Extérieur de La Goiarderie Allée de La Goiarderie Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	919 2416 730 808 2096 618 1803
0387 0388 0390 0391 0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402			Allée du Champ Tortu Trottoir Extérieur du Champ Tortu Trottoir Extérieur de La Goiarderie Allée de La Goiarderie Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	2416 730 808 2096 618 1803
0388 0390 0391 0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402			Trottoir Extérieur du Champ Tortu Trottoir Extérieur de La Goiarderie Allée de La Goiarderie Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	730 808 2096 618 1803
0390 0391 0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402			Trottoir Extérieur de La Goiarderie Allée de La Goiarderie Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	808 2096 618 1803
0391 0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402			Allée de La Goiarderie Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	2096 618 1803
0392 0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402			Trottoir Intérieur de La Goiarderie Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	618 1803
0394 0395 0396 0398 0399 0400 0402 0403			Allée de La Mare Jodoin Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	1803
0395 0396 0398 0399 0400 0402 0403			Trottoir Extérieur de La Mare Jodoin	
0396 0398 0399 0400 0402 0403				
0398 0399 0400 0402 0403				733
)399 )400 )402 )403			Trottoir Intérieur de La Mare Jodoin	485
)400 )402 )403			Trottoir Intérieur de La Grange De Malassis	1096
)402 )403			Allée De La Grange De Malassis	3579
)403			Trottoir Extérieur De La Grange De Malassis	1344
			Trottoir Intérieur Du Cléau	640
140.4			Allée Du Cléau	2177
1404			Trottoir Extérieur Du Cléau	829
)406			Trottoir Extérieur De La Blancharde	1003
)407			Allée De La Blancharde	2777
408			Trottoir Intérieur De La Blancharde	812
010	11	allée	Pistolets	513
011	10	allée	Pistolets	682
		u00		72
_	9	allée		750
				759
				820
				718
				947
				887
	3	allee		1030
		-07-		83
				776
				649
	6	allee		44
			•	116
				1264
				460
				523
031				47
032			Parking extérieur St Lubin	49
034				151
036			Parking extérieur St Lubin	16
0037			Parking extérieur St Lubin	76
0038			Partiel immeuble club bridge	156
039			Parking extérieur St Lubin	50
040			Parking extérieur St Lubin	3
041		1	Parking extérieur St Lubin	2
043			Allée centrale résidence St Lubin	34
044		1	Partiel immeuble boulangerie	2655
045		1	Place du marché	3167
0046		1		86
0047		1	-	86
0048			•	125
				173
		1	•	97
		<u> </u>		11
			_	784
		<b> </b>		526
				112
		ruc	•	
	F7			2050
				204
				160 161
	1407   1408   1407   1408	406   407   408   407   408   407   408   407   408   407   408   401	406   407   408   407   408   407   408   407   408   4011   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10   11   10	Autonomic   Auto

				T	1
AH	0076	63	allée	Pommeraie	164
AH	0077	65	allée	Pommeraie	156
AH	0078	67	allée	Pommeraie	248
АН	0079	76	allée	Pommeraie	235
АН	0800	74	allée	Pommeraie	151
AH	0081	72	allée	Pommeraie	160
AH	0082	70	allée	Pommeraie	158
AH	0083	68			158
			allée	Pommeraie	
AH	0084	66	allée	Pommeraie	160
АН	0085	64	allée	Pommeraie	170
AH	0086	41	allée	Pommeraie	211
AH	0087	43	allée	Pommeraie	151
AH	8800	45	allée	Pommeraie	160
AH	0089	47	allée	Pommeraie	158
АН	0090	49	allée	Pommeraie	158
АН	0091	51	allée	Pommeraie	160
АН	0092	53	allée	Pommeraie	151
AH	0093	55	allée	Pommeraie	175
AH	0094	62	allée	Pommeraie	176
AH	0095	60	allée	Pommeraie	151
AH	0096	58	allée	Pommeraie	160
AH	0097	56	allée	Pommeraie	158
AH	0098	54	allée	Pommeraie	158
АН	0099	52	allée	Pommeraie	160
AH	0100	50	allée	Pommeraie	151
АН	0101	48	allée	Pommeraie	151
АН	0102	46	allée	Pommeraie	185
АН	0103	23	allée	Pommeraie	177
AH	0104	25	allée	Pommeraie	164
AH	0105	27	allée	Pommeraie	151
AH	0103	29			160
			allée	Pommeraie	
AH	0107	31	allée	Pommeraie	158
AH	0108	33	allée	Pommeraie	158
AH	0109	35	allée	Pommeraie	160
AH	0110	37	allée	Pommeraie	151
AH	0111	39	allée	Pommeraie	233
AH	0112	44	allée	Pommeraie	233
АН	0113	42	allée	Pommeraie	151
АН	0114	40	allée	Pommeraie	160
АН	0115	38	allée	Pommeraie	158
АН	0116	36	allée	Pommeraie	158
AH	0117	34	allée	Pommeraie	160
AH	0117	32		Pommeraie	151
			allée		
AH	0119	30	allée	Pommeraie	164
AH	0120	28	allée	Pommeraie	160
AH	0121	26	allée	Pommeraie	179
AH	0122	1	allée	Pommeraie	210
AH	0123	3	allée	Pommeraie	148
АН	0124	5	allée	Pommeraie	160
AH	0125	7	allée	Pommeraie	164
AH	0126	9	allée	Pommeraie	151
АН	0127	11	allée	Pommeraie	160
AH	0128	13	allée	Pommeraie	158
AH	0129	15	allée	Pommeraie	158
AH	0129	17	allée	Pommeraie	160
			1		
AH	0131	19	allée	Pommeraie	151
AH	0132	21	allée	Pommeraie	196
AH	0133	24	allée	Pommeraie	154
AH	0134	22	allée	Pommeraie	134
АН	0135	20	allée	Pommeraie	160
AH	0136	18	allée	Pommeraie	158
ΑП		16	allée	Pommeraie	158
АН	0137	16	allee	1 onlinerate	100
	0137 0138	14	allée	Pommeraie	160

	0440	40	-07-	I D	404
AH	0140	10	allée	Pommeraie	164
AH	0141	8	allée	Pommeraie	160
AH	0142	6	allée	Pommeraie	148
AH	0143	4	allée	Pommeraie	148
AH	0144	2	allée	Pommeraie	187
AH	0145			Allées (4) Pommeraie	3690
AH	0146			Transfo Guillaume de Voisin	30
AH	0147			Allée piétonne Guillaume de Voisin	218
AH	0148			Trottoir St Lubin	2
AH	0150	24	allée	Partiel propriété n°24 Pommeraie	10
AH	0151	22	allée	Partiel propriété n°22 Pommeraie	17
AH	0153			Transformateur Mauregard	17
AH	0155			Gendarmerie	1231
AH	0156			Allée AR St Lubin	385
AH	0157			Allée AR St Lubin	52
АН	0158			Résidence partielle St Lubin	1703
AH	0159			Résidence partielle St Lubin	340
AH	0160			Allée Guillaume de Voisin	144
AH	0161			Trottoir Guillaume de Voisin	216
AH	0164			Résidence partielle St Lubin	292
AH	0165			Allée Guillaume de Voisin	200
AH	0166			Trottoir Guillaume de Voisin	2
AH	0168			Résidence partielle St Lubin	480
AH	0169			Allée des Vergers de Belleville	274
AH	0171			Résidence partielle St Lubin	266
AH	0172			Bout allée St Lubin	5
AH	0174			Allée intérieur St Lubin	131
AH	0175			Résidence partielle St Lubin	88
AH	0176		rue	Partiel rue Ferme Belleville	817
AH	0177			Allée piétonne côté gendarmerie	264
AH	0178			Allée côté Guillaume de Voisin	283
AH	0179			Résidence St Lubin n° 2	5089
AH	0180		allée	Guillaume de Voisin	132
AH	0181			espace vert Guillaume de Voisin	343
AH	0182			espace vert Guillaume de Voisin	41
AH	0183			espace vert Guillaume de Voisin	2
АН	0185			Résidence Guillaume de Voisin n° 1	1587
AH	0186			Parking Guillaume de Voisin n° 1	228
AH	0187			Espace poubelles	33
AH	0188			Allée Guillaume de Voisin	76
АН	0189			Allée centrale Guillaume de Voisin	532
AH	0190			Résidence Guillaume de Voisin n° 3	3899
AH	0191			Allée Guillaume de Voisin	378
АН	0193	1		Haje Daniel	9492
AH	0194	•		Ateliers municipaux	7248
AH	0195		1	espace vert en bordure Haie Daniel	545
AH	0197		1	Résidence Guillaume de Voisin n° 4	3239
AH	0198		+	Quartier Pré Chevalier	3711
AH	0200		+	Transfo Pré Chevalier	29
AH	0200		1	espace vert Pré Chevalier	175
AH	0201		+	Allée des Vergers de Belleville	269
AH	0202		+	espace vert Grand Près du Château	1982
	0203	0	allée	Croix St Pierre	212
ΑH		8			182
AH	0205	6	allée	Croix St Pierre	
AH	0206	4	allée	Croix St Pierre	182
AH	0207	2	allée	Croix St Pierre	212
AH	0208	34	allée	Croix St Pierre	170
AH	0209	32	allée	Croix St Pierre	168
AH	0210	30	allée	Croix St Pierre	168
AH	0211	28	allée	Croix St Pierre	174
AH	0212	10	allée	Croix St Pierre	247
	0213	12	allée	Croix St Pierre	189
AH					
AH AH AH	0214	14	allée allée	Croix St Pierre Croix St Pierre	185

AH 0217 13 alloe Crox St Pierre 198 AH 0217 22 alloe Crox St Pierre 198 AH 0218 22 alloe Crox St Pierre 198 AH 0219 22 alloe Crox St Pierre 198 AH 0220 26 alloe Crox St Pierre 195 AH 0220 26 alloe Crox St Pierre 197 AH 0221 1 alloe Crox St Pierre 197 AH 0221 1 alloe Mauregard 243 AH 0222 3 alloe Mauregard 195 AH 0223 5 alloe Mauregard 195 AH 0224 7 alloe Mauregard 198 AH 0225 9 alloe Mauregard 199 AH 0226 11 alloe Mauregard 199 AH 0227 1 alloe Mauregard 199 AH 0228 15 alloe Mauregard 199 AH 0228 15 alloe Mauregard 199 AH 0229 17 alloe Mauregard 199 AH 0229 17 alloe Mauregard 197 AH 0229 17 alloe Mauregard 197 AH 0221 13 alloe Mauregard 197 AH 0223 15 alloe Mauregard 197 AH 0223 15 alloe Mauregard 197 AH 0231 2 alloe Mauregard 197 AH 0231 2 alloe Mauregard 197 AH 0233 6 alloe Mauregard 197 AH 0233 6 alloe Mauregard 197 AH 0233 1 alloe Mauregard 197 AH 0234 1 alloe Mauregard 197 AH 0235 10 alloe Mauregard 199 AH 0237 14 alloe Mauregard 199 AH 0237 14 alloe Mauregard 199 AH 0237 14 alloe Mauregard 199 AH 0237 14 alloe Mauregard 199 AH 0238 18 alloe Mauregard 199 AH 0239 18 alloe Mauregard 199 AH 0239 18 alloe Mauregard 200 AH 0237 14 alloe Mauregard 200 AH 0237 14 alloe Mauregard 200 AH 0237 14 alloe Mauregard 200 AH 0237 15 alloe Mauregard 200 AH 0237 15 alloe Mauregard 200 AH 0238 18 alloe Mauregard 200 AH 0241 22 alloe Mauregard 200 AH 0242 22 alloe Mauregard 200 AH 0243 26 alloe Crox St Pierre 200 AH 0246 50 alloe Crox St Pierre 200 AH 0247 27 alloe Mauregard 200 AH 0248 00 alloe Mauregard 200 AH 0248 00 alloe Crox St Pierre 200 AH 0248 00 alloe Crox St Pierre 200 AH 0248 00 alloe Crox St Pierre 200 AH 0248 00 alloe Crox St Pierre 200 AH 0249 00 alloe Crox St Pierre 200 AH 0250 64 alloe Crox St Pierre 200 AH 0250 67 alloe Crox St Pierre 200 AH 0250 77 alloe Crox St Pierre 200 AH 0250 77 alloe Crox St Pierre 300 AH 0250 67 alloe Crox St Pierre 300 AH 0250 77 alloe Crox St Pierre 300 AH 0250 77 alloe Crox St Pierre 300 AH 0250 77 alloe Crox St Pierre 300 AH 0257 77 alloe Crox St Pierre 300 AH 0277 57 alloe Crox						
AH   0219   22   allee   Crox St Plerre   185	AH	0216	18	allée	Croix St Pierre	207
AH         DO219         24         allee         Criux St Pleire         154           AH         DO221         1         aliee         Mauregard         243           AH         DO221         1         aliee         Mauregard         198           AH         DO223         3         aliee         Mauregard         198           AH         DO224         7         aliee         Mauregard         192           AH         DO226         9         aliee         Mauregard         192           AH         DO226         111         aliee         Mauregard         221           AH         DO227         13         aliee         Mauregard         177           AH         DO228         15         aliee         Mauregard         177           AH         DO230         19         aliee         Mauregard         200           AH         DO231         12         aliee         Mauregard         200           AH         DO232         4         aliee         Mauregard         200           AH         DO235         10         aliee         Mauregard         203           AH         DO236	AH	0217	20	allée	Croix St Pierre	198
AH         0220   26   allée         Croix St Pierre         172           AH         0221   1 allée         Mauregard         243           AH         0222   3 allée         Mauregard         195           AH         0223   5 allée         Mauregard         194           AH         0225   9 allée         Mauregard         190           AH         0225   11 allée         Mauregard         191           AH         0227   13 allée         Mauregard         191           AH         0227   13 allée         Mauregard         191           AH         0228   15 allée         Mauregard         191           AH         0229   17 allée         Mauregard         177           AH         0223   19 allée         Mauregard         262           AH         0231   2 allée         Mauregard         179           AH         0233   3 allée         Mauregard         179           AH         0234   8 allée         Mauregard         262           AH         0235   10 allée         Mauregard         206           AH         0236   12 allée         Mauregard         203           AH         0237   14 allée         Mauregard         203	AH	0218	22	allée	Croix St Pierre	185
AH         0220   26   allée         Croix St Pierre         172           AH         0221   1 allée         Mauregard         243           AH         0222   3 allée         Mauregard         195           AH         0223   5 allée         Mauregard         194           AH         0225   9 allée         Mauregard         190           AH         0225   11 allée         Mauregard         191           AH         0227   13 allée         Mauregard         191           AH         0227   13 allée         Mauregard         191           AH         0228   15 allée         Mauregard         191           AH         0229   17 allée         Mauregard         177           AH         0223   19 allée         Mauregard         262           AH         0231   2 allée         Mauregard         179           AH         0233   3 allée         Mauregard         179           AH         0234   8 allée         Mauregard         262           AH         0235   10 allée         Mauregard         206           AH         0236   12 allée         Mauregard         203           AH         0237   14 allée         Mauregard         203	АН	0219	24	allée	Croix St Pierre	154
AH   0221   3   allee   Mauregard   243     AH   0222   3   allee   Mauregard   195     AH   0224   7   allee   Mauregard   192     AH   0225   9   allee   Mauregard   192     AH   0226   11   allee   Mauregard   193     AH   0226   11   allee   Mauregard   191     AH   0227   13   allee   Mauregard   191     AH   0228   15   allee   Mauregard   191     AH   0228   15   allee   Mauregard   191     AH   0229   17   allee   Mauregard   191     AH   0229   17   allee   Mauregard   197     AH   0230   19   allee   Mauregard   200     AH   0231   2   allee   Mauregard   200     AH   0231   2   allee   Mauregard   200     AH   0232   4   allee   Mauregard   226     AH   0233   6   allee   Mauregard   199     AH   0235   10   allee   Mauregard   199     AH   0235   10   allee   Mauregard   206     AH   0236   12   allee   Mauregard   296     AH   0237   14   allee   Mauregard   298     AH   0237   14   allee   Mauregard   298     AH   0239   18   allee   Mauregard   298     AH   0239   18   allee   Mauregard   298     AH   0240   20   allee   Mauregard   199     AH   0241   22   allee   Mauregard   295     AH   0242   24   allee   Mauregard   199     AH   0244   52   allee   Mauregard   295     AH   0245   54   allee   Mauregard   295     AH   0246   56   allee   Mauregard   293     AH   0247   58   allee   Mauregard   293     AH   0248   52   allee   Mauregard   293     AH   0249   62   allee   Crox St Pierre   255     AH   0249   62   allee   Crox St Pierre   295     AH   0249   62   allee   Crox St Pierre   295     AH   0256   76   allee   Crox St Pierre   295     AH   0257   78   allee   Crox St Pierre   295     AH   0269   77   allee   Crox St Pierre   295     AH   0269   77   allee   Crox St Pierre   295     AH   0269   78   allee   Crox St Pierre   295     AH   0277   78   allee   Crox St Pierre   390     AH   0276   79   allee   Crox St Pierre   396     AH   0277   78   allee						
AH						
AH					=	
AH	AH	0222		allée		195
AH	AH	0223	5	allée	Mauregard	184
AH	AH	0224	7	allée	Mauregard	192
AH					=	
AH					=	
AH   0228   15   allée   Mauregard   177     AH   0230   19   allée   Mauregard   200     AH   0231   2   allée   Mauregard   262     AH   0232   4   allée   Mauregard   262     AH   0233   6   allée   Mauregard   179     AH   0233   6   allée   Mauregard   206     AH   0234   8   allée   Mauregard   206     AH   0235   10   allée   Mauregard   213     AH   0236   12   allée   Mauregard   223     AH   0237   14   allée   Mauregard   223     AH   0238   16   allée   Mauregard   229     AH   0239   18   allée   Mauregard   225     AH   0239   18   allée   Mauregard   225     AH   0239   18   allée   Mauregard   205     AH   0240   20   allée   Mauregard   205     AH   0241   22   allée   Mauregard   205     AH   0242   24   allée   Mauregard   203     AH   0244   25   allée   Mauregard   203     AH   0245   54   allée   Mauregard   203     AH   0246   56   allée   Mauregard   203     AH   0247   58   allée   Croix St Pierre   356     AH   0248   60   allée   Croix St Pierre   255     AH   0249   62   allée   Croix St Pierre   256     AH   0249   62   allée   Croix St Pierre   265     AH   0247   58   allée   Croix St Pierre   265     AH   0248   60   allée   Croix St Pierre   265     AH   0250   64   allée   Croix St Pierre   265     AH   0250   76   allée   Croix St Pierre   265     AH   0250   77   allée   Croix St Pierre   265     AH   0250   76   allée   Croix St Pierre   265     AH   0266   79   allée   Croix St Pierre   265     AH   0266   79   allée   Cr						
AH   0229					-	
AH   0230	AH	0228	15	allée	Mauregard	175
AH   0231	AH	0229	17	allée	Mauregard	177
AH   0231	АН	0230	19	allée	Mauregard	200
AH         0232         4         allée         Mauregard         179           AH         0234         6         allée         Mauregard         206           AH         0234         8         allée         Mauregard         226           AH         0235         10         allée         Mauregard         233           AH         0236         12         allée         Mauregard         289           AH         0237         14         allée         Mauregard         191           AH         0238         16         allée         Mauregard         191           AH         0239         18         allée         Mauregard         205           AH         0240         20         allée         Mauregard         203           AH         0241         22         allée         Mauregard         187           AH         0242         24         allée         Mauregard         186           AH         0242         24         allée         Mauregard         187           AH         0242         54         allée         Croix St Pierre         186           AH         0244         52					-	
AH   0234   6   allée   Mauregard   206     AH   0235   10   allée   Mauregard   206     AH   0235   10   allée   Mauregard   213     AH   0236   12   allée   Mauregard   302     AH   0237   14   allée   Mauregard   229     AH   0238   16   allée   Mauregard   229     AH   0238   18   allée   Mauregard   225     AH   0239   18   allée   Mauregard   225     AH   0239   18   allée   Mauregard   225     AH   0241   22   allée   Mauregard   225     AH   0241   22   allée   Mauregard   223     AH   0242   24   allée   Mauregard   233     AH   0243   26   allée   Mauregard   265     AH   0244   52   allée   Mauregard   187     AH   0244   52   allée   Mauregard   188     AH   0244   52   allée   Croix St Pierre   356     AH   0245   54   allée   Croix St Pierre   251     AH   0246   56   allée   Croix St Pierre   255     AH   0247   58   allée   Croix St Pierre   267     AH   0249   62   allée   Croix St Pierre   267     AH   0249   62   allée   Croix St Pierre   265     AH   0250   64   allée   Croix St Pierre   322     AH   0251   66   allée   Croix St Pierre   326     AH   0252   68   allée   Croix St Pierre   326     AH   0253   70   allée   Croix St Pierre   326     AH   0254   72   allée   Croix St Pierre   326     AH   0255   74   allée   Croix St Pierre   326     AH   0256   75   allée   Croix St Pierre   326     AH   0257   78   allée   Croix St Pierre   326     AH   0258   80   allée   Croix St Pierre   255     AH   0259   82   allée   Croix St Pierre   255     AH   0260   84   allée   Croix St Pierre   255     AH   0261   86   allée   Croix St Pierre   255     AH   0262   87   allée   Croix St Pierre   255     AH   0263   85   allée   Croix St Pierre   326     AH   0264   76   allée   Croix St Pierre   326     AH   0265   87   allée   Croix St Pierre   326     AH   0267   78   allée   Croix St Pierre   326     AH   0267   77   allée   Croix St Pierre   3					•	
AH         0234         8         allée         Mauregard         206           AH         0236         12         allée         Mauregard         302           AH         0236         12         allée         Mauregard         289           AH         0237         14         allée         Mauregard         191           AH         0238         16         allée         Mauregard         191           AH         0239         18         allée         Mauregard         205           AH         0240         20         allée         Mauregard         189           AH         0241         22         allée         Mauregard         189           AH         0242         24         allée         Mauregard         187           AH         0242         52         allée         Mauregard         185           AH         0242         54         allée         Croix St Pierre         265           AH         0242         52         allée         Croix St Pierre         251           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248						
AH   0235   10   aliée   Mauregard   302     AH   0237   14   aliée   Mauregard   229     AH   0237   14   aliée   Mauregard   229     AH   0238   16   aliée   Mauregard   225     AH   0239   18   aliée   Mauregard   225     AH   0239   18   aliée   Mauregard   225     AH   0240   20   aliée   Mauregard   225     AH   0241   22   aliée   Mauregard   223     AH   0241   22   aliée   Mauregard   223     AH   0242   24   aliée   Mauregard   187     AH   0243   26   aliée   Mauregard   185     AH   0244   52   aliée   Croix St Pierre   356     AH   0245   54   aliée   Croix St Pierre   356     AH   0247   58   aliée   Croix St Pierre   251     AH   0247   58   aliée   Croix St Pierre   267     AH   0248   60   aliée   Croix St Pierre   267     AH   0249   62   aliée   Croix St Pierre   267     AH   0249   62   aliée   Croix St Pierre   268     AH   0250   64   aliée   Croix St Pierre   330     AH   0250   64   aliée   Croix St Pierre   330     AH   0251   66   aliée   Croix St Pierre   331     AH   0252   68   aliée   Croix St Pierre   332     AH   0251   72   aliée   Croix St Pierre   331     AH   0252   78   aliée   Croix St Pierre   331     AH   0254   72   aliée   Croix St Pierre   371     AH   0255   74   aliée   Croix St Pierre   371     AH   0256   76   aliée   Croix St Pierre   367     AH   0257   78   aliée   Croix St Pierre   368     AH   0258   80   aliée   Croix St Pierre   369     AH   0257   78   aliée   Croix St Pierre   369     AH   0258   87   aliée   Croix St Pierre   369     AH   0259   82   aliée   Croix St Pierre   360     AH   0250   75   aliée   Croix St Pierre   360     AH   0257   78   aliée   Croix St Pierre   360     AH   0257   77   aliée   Croix St Pierre   360     AH   0260   87   aliée   Croix St Pierre   360     AH   0260   77   aliée   Croix St Pierre   360     AH   0260   77   al						
AH         0236         12         allée         Mauregard         289           AH         0237         14         allée         Mauregard         191           AH         0238         16         allée         Mauregard         191           AH         0239         18         allée         Mauregard         189           AH         0241         22         allée         Mauregard         203           AH         0241         22         allée         Mauregard         187           AH         0242         24         allée         Mauregard         187           AH         0243         26         allée         Croix St Pierre         356           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         251           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         267           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         322           AH	AH	0234	8	allée	Mauregard	206
AH   0236   12   allée   Mauregard   289     AH   0237   14   allée   Mauregard   289     AH   0238   16   allée   Mauregard   191     AH   0238   16   allée   Mauregard   191     AH   0240   20   allée   Mauregard   189     AH   0241   22   allée   Mauregard   203     AH   0242   24   allée   Mauregard   187     AH   0243   26   allée   Mauregard   187     AH   0243   26   allée   Croix St Pierre   356     AH   0244   52   allée   Croix St Pierre   251     AH   0245   54   allée   Croix St Pierre   251     AH   0246   56   allée   Croix St Pierre   255     AH   0247   58   allée   Croix St Pierre   267     AH   0248   60   allée   Croix St Pierre   312     AH   0249   62   allée   Croix St Pierre   312     AH   0249   62   allée   Croix St Pierre   312     AH   0250   64   allée   Croix St Pierre   322     AH   0251   66   allée   Croix St Pierre   322     AH   0252   68   allée   Croix St Pierre   322     AH   0253   70   allée   Croix St Pierre   330     AH   0255   74   allée   Croix St Pierre   326     AH   0256   76   allée   Croix St Pierre   326     AH   0257   78   allée   Croix St Pierre   326     AH   0258   80   allée   Croix St Pierre   327     AH   0258   80   allée   Croix St Pierre   327     AH   0259   32   allée   Croix St Pierre   328     AH   0260   84   allée   Croix St Pierre   329     AH   0260   85   allée   Croix St Pierre   329     AH   0260   77   allée   Croix St Pierre   329     AH   0260   77   allée   Croix St Pierre   329     AH   0270   71   allée   Croix St Pierre   339     AH   0271   65   allée   Croix St Pierre   340     AH   0272   75   allée   Croix St Pierre   340     A	AH	0235	10	allée	Mauregard	213
AH   0237						
AH         0238         16         allée         Mauregard         205           AH         0239         18         allée         Mauregard         205           AH         0240         20         allée         Mauregard         189           AH         0241         22         allée         Mauregard         187           AH         0242         24         allée         Mauregard         165           AH         0243         26         allée         Croix St Pierre         356           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         251           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         322           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         330           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td>-</td><td></td></td<>					-	
AH         0239         18         allée         Mauregard         189           AH         0240         20         allée         Mauregard         189           AH         0241         22         allée         Mauregard         203           AH         0242         24         allée         Mauregard         165           AH         0243         26         allée         Mauregard         165           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         356           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         251           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         267           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         265           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         332           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         371 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td>=</td><td></td></td<>					=	
AH         0240         20         allée         Mauregard         203           AH         0241         22         allée         Mauregard         203           AH         0242         24         allée         Mauregard         187           AH         0243         26         allée         Mauregard         165           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         251           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         255           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         267           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         322           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         330           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         331           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         284						
AH         0241         22         allée         Mauregard         187           AH         0242         24         allée         Mauregard         165           AH         0243         26         allée         Mauregard         165           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         356           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         267           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0247         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         322           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         332           AH         0250         68         allée         Croix St Pierre         3330           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0253         72         allée         Croix St Pierre         255 <tr< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td>-</td><td></td></tr<>					-	
AH         0242         24         allée         Mauregard         165           AH         0243         26         allée         Mauregard         165           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         356           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0248         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         332           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         333           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         331           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         331           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         255	AH	0240	20	allée	Mauregard	189
AH         0242         24         allée         Mauregard         165           AH         0243         26         allée         Mauregard         165           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         356           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0248         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         332           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         333           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         331           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         331           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         255	AH	0241	22	allée	Mauregard	203
AH         0243         26         allée         Mauregard         165           AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         356           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         255           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         322           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         330           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         371           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         284           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         256           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         251 </td <td>ΔН</td> <td></td> <td>24</td> <td>allée</td> <td>-</td> <td>187</td>	ΔН		24	allée	-	187
AH         0244         52         allée         Croix St Pierre         356           AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         255           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         60         allée         Croix St Pierre         322           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         322           AH         0250         68         allée         Croix St Pierre         322           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         284           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         284           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         255           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254					•	
AH         0245         54         allée         Croix St Pierre         251           AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         255           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         322           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         322           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         284           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         255           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         251						
AH         0246         56         allée         Croix St Pierre         265           AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         330           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         331           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         267           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         255           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         255           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         251						
AH         0247         58         allée         Croix St Pierre         267           AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         322           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         371           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         284           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         255           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         253           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         251           AH         0259         82         allée         Croix St Pierre         251	AH	0245	54	allée	Croix St Pierre	251
AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         332           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         284           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         265           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         253           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         251           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         235	AH	0246	56	allée	Croix St Pierre	255
AH         0248         60         allée         Croix St Pierre         312           AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         332           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         284           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         265           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         253           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         251           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         235	AH	0247	58	allée	Croix St Pierre	267
AH         0249         62         allée         Croix St Pierre         265           AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         322           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         284           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         310           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         263           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         251           AH         0259         82         allée         Croix St Pierre         251           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         235           AH         0261         85         allée         Croix St Pierre         320						
AH         0250         64         allée         Croix St Pierre         322           AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         284           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         267           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0259         82         allée         Croix St Pierre         291           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         235           AH         0261         86         allée         Croix St Pierre         320           AH         0263         85         allée         Croix St Pierre         325						
AH         0251         66         allée         Croix St Pierre         330           AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         371           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         284           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         255           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         310           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         291           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         320           AH         0261         86         allée         Croix St Pierre         320           AH         0262         87         allée         Croix St Pierre         321						
AH         0252         68         allée         Croix St Pierre         371           AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         284           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         263           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0259         82         allée         Croix St Pierre         251           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         291           AH         0261         86         allée         Croix St Pierre         320           AH         0262         87         allée         Croix St Pierre         321           AH         0263         85         allée         Croix St Pierre         301           AH         0264         83         allée         Croix St Pierre         301						
AH         0253         70         allée         Croix St Pierre         284           AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         267           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0259         82         allée         Croix St Pierre         251           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         235           AH         0261         86         allée         Croix St Pierre         320           AH         0262         87         allée         Croix St Pierre         320           AH         0262         87         allée         Croix St Pierre         320           AH         0263         85         allée         Croix St Pierre         331           AH         0264         83         allée         Croix St Pierre         331	AH	0251	66	allée	Croix St Pierre	330
AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         255           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         291           AH         0261         86         allée         Croix St Pierre         235           AH         0262         87         allée         Croix St Pierre         320           AH         0263         85         allée         Croix St Pierre         301           AH         0264         83         allée         Croix St Pierre         291           AH         0265         81         allée         Croix St Pierre         359           AH         0266         77         allée         Croix St Pierre         319	AH	0252	68	allée	Croix St Pierre	371
AH         0254         72         allée         Croix St Pierre         255           AH         0255         74         allée         Croix St Pierre         310           AH         0256         76         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0257         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         291           AH         0261         86         allée         Croix St Pierre         235           AH         0262         87         allée         Croix St Pierre         320           AH         0263         85         allée         Croix St Pierre         301           AH         0264         83         allée         Croix St Pierre         291           AH         0265         81         allée         Croix St Pierre         359           AH         0266         77         allée         Croix St Pierre         319	AH	0253	70	allée	Croix St Pierre	284
AH       0255       74       allée       Croix St Pierre       310         AH       0256       76       allée       Croix St Pierre       310         AH       0257       78       allée       Croix St Pierre       254         AH       0258       80       allée       Croix St Pierre       263         AH       0259       82       allée       Croix St Pierre       251         AH       0260       84       allée       Croix St Pierre       291         AH       0261       86       allée       Croix St Pierre       235         AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       301         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       301         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       359         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       319         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       367						
AH       0256       76       allée       Croix St Pierre       310         AH       0257       78       allée       Croix St Pierre       254         AH       0258       80       allée       Croix St Pierre       263         AH       0259       82       allée       Croix St Pierre       251         AH       0260       84       allée       Croix St Pierre       291         AH       0261       86       allée       Croix St Pierre       320         AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       320         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       359         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       319         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       367         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       340         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       378						
AH         0257         78         allée         Croix St Pierre         254           AH         0258         80         allée         Croix St Pierre         263           AH         0259         82         allée         Croix St Pierre         251           AH         0260         84         allée         Croix St Pierre         291           AH         0261         86         allée         Croix St Pierre         320           AH         0262         87         allée         Croix St Pierre         255           AH         0263         85         allée         Croix St Pierre         255           AH         0264         83         allée         Croix St Pierre         291           AH         0265         81         allée         Croix St Pierre         291           AH         0266         79         allée         Croix St Pierre         359           AH         0267         77         allée         Croix St Pierre         367           AH         0268         75         allée         Croix St Pierre         367           AH         0269         73         allée         Croix St Pierre         378				+		
AH       0258       80       allée       Croix St Pierre       263         AH       0259       82       allée       Croix St Pierre       251         AH       0260       84       allée       Croix St Pierre       291         AH       0261       86       allée       Croix St Pierre       235         AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       255         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       340         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       380         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       480						
AH       0259       82       allée       Croix St Pierre       251         AH       0260       84       allée       Croix St Pierre       291         AH       0261       86       allée       Croix St Pierre       235         AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       255         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0267       73       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       480	AH	0257	78	allée		254
AH       0259       82       allée       Croix St Pierre       251         AH       0260       84       allée       Croix St Pierre       291         AH       0261       86       allée       Croix St Pierre       235         AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       255         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0267       73       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       480	AH	0258	80	allée	Croix St Pierre	263
AH       0260       84       allée       Croix St Pierre       291         AH       0261       86       allée       Croix St Pierre       235         AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       255         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       367         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       378         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       380         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       478         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       544         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       528	АН		82	allée		251
AH       0261       86       allée       Croix St Pierre       320         AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       255         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       544         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       528						
AH       0262       87       allée       Croix St Pierre       320         AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       255         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       544         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       386						
AH       0263       85       allée       Croix St Pierre       301         AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       301         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       544         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       528         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       388         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       356						
AH       0264       83       allée       Croix St Pierre       291         AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       544         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       528         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       388         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       356         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356						
AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       388         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       356         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295		0263	85	allée	Croix St Pierre	255
AH       0265       81       allée       Croix St Pierre       291         AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       388         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       356         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295	АН	0264	83	allée	Croix St Pierre	301
AH       0266       79       allée       Croix St Pierre       359         AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295		0265	81	allée	Croix St Pierre	291
AH       0267       77       allée       Croix St Pierre       319         AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295						
AH       0268       75       allée       Croix St Pierre       367         AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       480         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       480         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       544         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       528         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       388         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295						
AH       0269       73       allée       Croix St Pierre       340         AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295						
AH       0270       71       allée       Croix St Pierre       378         AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295						
AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295	AH	0269	73	allée	Croix St Pierre	340
AH       0271       69       allée       Croix St Pierre       380         AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295	AH	0270	71	allée	Croix St Pierre	378
AH       0272       67       allée       Croix St Pierre       478         AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295			69	allée		380
AH       0273       65       allée       Croix St Pierre       480         AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295						
AH       0274       63       allée       Croix St Pierre       544         AH       0275       61       allée       Croix St Pierre       528         AH       0276       59       allée       Croix St Pierre       388         AH       0277       57       allée       Croix St Pierre       356         AH       0278       55       allée       Croix St Pierre       295						
AH         0275         61         allée         Croix St Pierre         528           AH         0276         59         allée         Croix St Pierre         388           AH         0277         57         allée         Croix St Pierre         356           AH         0278         55         allée         Croix St Pierre         295						
AH         0276         59         allée         Croix St Pierre         388           AH         0277         57         allée         Croix St Pierre         356           AH         0278         55         allée         Croix St Pierre         295						
AH         0277         57         allée         Croix St Pierre         356           AH         0278         55         allée         Croix St Pierre         295	AH	0275	61	allée	Croix St Pierre	528
AH         0277         57         allée         Croix St Pierre         356           AH         0278         55         allée         Croix St Pierre         295	AH	0276	59	allée	Croix St Pierre	388
AH         0278         55         allée         Croix St Pierre         295						
ATI 102/9   33   allee   Croix 5t Pierre   353						
	AH	02/9	53	allee	Cloix of Lielle	ანა

AH					[ 0	
AH   0282	AH	0280	51	allée	Croix St Pierre	275
AH   0.283	AH	0281	49	allée	Croix St Pierre	291
AH   C283	AH	0282	47	allée	Croix St Pierre	375
AH						
AH   0285   25   allée   Croix SI Pierre   264     AH   0287   21   allée   Croix SI Pierre   304     AH   0288   19   allée   Croix SI Pierre   340     AH   0288   17   allée   Croix SI Pierre   340     AH   0288   17   allée   Croix SI Pierre   340     AH   0289   17   allée   Croix SI Pierre   342     AH   0290   15   allée   Croix SI Pierre   342     AH   0291   13   allée   Croix SI Pierre   294     AH   0292   11   allée   Croix SI Pierre   294     AH   0292   11   allée   Croix SI Pierre   253     AH   0293   9   allée   Croix SI Pierre   280     AH   0294   7   allée   Croix SI Pierre   280     AH   0295   5   allée   Croix SI Pierre   290     AH   0296   3   allée   Croix SI Pierre   290     AH   0297   1   allée   Croix SI Pierre   291     AH   0299   38   allée   Croix SI Pierre   314     AH   0299   38   allée   Croix SI Pierre   291     AH   0300   40   allée   Croix SI Pierre   291     AH   0301   42   allée   Croix SI Pierre   291     AH   0303   44   allée   Croix SI Pierre   292     AH   0304   48   allée   Croix SI Pierre   293     AH   0305   44   allée   Croix SI Pierre   293     AH   0306   43   allée   Croix SI Pierre   294     AH   0307   44   allée   Croix SI Pierre   295     AH   0308   39   allée   Croix SI Pierre   295     AH   0309   37   allée   Croix SI Pierre   315     AH   0308   43   allée   Croix SI Pierre   326     AH   0309   37   allée   Croix SI Pierre   326     AH   0309   37   allée   Croix SI Pierre   327     AH   0309   37   allée   Croix SI Pierre   328     AH   0301   35   allée   Croix SI Pierre   326     AH   0303   37   allée   Croix SI Pierre   327     AH   0303   37   allée   Croix SI Pierre   328     AH   0303   37   allée   Croix SI Pierre   326     AH   0310   37   allée   Croix SI Pierre   327     AH   0310   37   allée   Croix SI Pierre   328     AH   0322   Allée   Croix SI Pierre   328     AH   0333   38   allée   Croix SI Pierre   328     AH   0334   Tratior en bordure route Croix SI Pierre   344     AH   0335   Allée   Croix SI Pierre   348     AH   03						
AH						
AH   0.287   21   allée   Croix St Pierre   340		0285	25	allée		
AH   0.288   19   allée   Croix SI Pierre   336	AH	0286	23	allée	Croix St Pierre	264
AH   0289	AH	0287	21	allée	Croix St Pierre	304
AH   0289	АН	0288	19	allée	Croix St Pierre	340
AH   0290						
AH						
AH	AH			allee		
AH         0293         9         allée         Croix St Pierre         280           AH         0294         7         allée         Croix St Pierre         281           AH         0295         5         allée         Croix St Pierre         290           AH         0297         1         allée         Croix St Pierre         314           AH         0297         1         allée         Croix St Pierre         325           AH         0299         38         allée         Croix St Pierre         2251           AH         0300         40         allée         Croix St Pierre         2261           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         263           AH         0300         44         allée         Croix St Pierre         283           AH         0303         46         allée         Croix St Pierre         326           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         320           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         335           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         336	AH	0291	13	allée	Croix St Pierre	294
AH         0294         7         allée         Croix St Pierre         280           AH         0296         3         allée         Croix St Pierre         262           AH         0297         1         allée         Croix St Pierre         314           AH         0298         36         allée         Croix St Pierre         251           AH         0299         38         allée         Croix St Pierre         291           AH         0300         40         allée         Croix St Pierre         262           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         283           AH         0303         46         allée         Croix St Pierre         320           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         320           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         318           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         326           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         276	AH	0292	11	allée	Croix St Pierre	253
AH         0294         7         allée         Croix St Pierre         280           AH         0296         3         allée         Croix St Pierre         262           AH         0297         1         allée         Croix St Pierre         314           AH         0298         36         allée         Croix St Pierre         251           AH         0299         38         allée         Croix St Pierre         291           AH         0300         40         allée         Croix St Pierre         262           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         283           AH         0303         46         allée         Croix St Pierre         320           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         320           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         318           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         326           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         276	АН	0293	9	allée	Croix St Pierre	280
AH   0295   5						
AH						
AH   0298   36   allée   Croix St Pierre   251						
AH         0298         36         allée         Croix St Pierre         291           AH         0390         40         allée         Croix St Pierre         262           AH         0300         40         allée         Croix St Pierre         262           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         315           AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         323           AH         0303         46         allée         Croix St Pierre         320           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         315           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         305           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         278           AH         0313         33         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         260           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         260	AH	0296	3	allée	Croix St Pierre	262
AH         0299         38         allée         Croix St Pierre         262           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         315           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         320           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         315           AH         0304         43         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         278           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         278           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         246	AH	0297	1	allée	Croix St Pierre	314
AH         0299         38         allée         Croix St Pierre         262           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         315           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         320           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         315           AH         0304         43         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         278           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         278           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         246	АН	0298	36	allée	Croix St Pierre	251
AH         0300         40         allée         Croix St Pierre         262           AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         325           AH         0303         46         allée         Croix St Pierre         283           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         278           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         278           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         260           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         246						
AH         0301         42         allée         Croix St Pierre         253           AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         315           AH         0303         46         allée         Croix St Pierre         283           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         318           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         305           AH         0308         43         allée         Croix St Pierre         278           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         276           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         276           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260						
AH         0302         44         allée         Croix St Pierre         283           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         320           AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         320           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         305           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         305           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         276           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         276           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         226           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         248           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         226           AH         0313         39         allée         Croix St Pierre         248           AH         0313         31         allée         Croix St Pierre         246						
AH         0303         46         allée         Croix St Pierre         283           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         305           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         276           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         276           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         260           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246	AH		42		Croix St Pierre	
AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         320           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         305           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         278           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         278           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         246           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         17	AH	0302	44	allée	Croix St Pierre	315
AH         0304         48         allée         Croix St Pierre         320           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         305           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         278           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         278           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         246           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         17						
AH         0305         50         allée         Croix St Pierre         315           AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         305           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         278           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         276           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         277         246           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         177           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0321         Résidence Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         149			_			
AH         0306         43         allée         Croix St Pierre         318           AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         305           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         276           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         276           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         248           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         17           AH         0314         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0318         espace vert résidence Villetain         117           AH         0321         Résidence Villetain         129 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>						
AH         0307         41         allée         Croix St Pierre         305           AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         278           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         266           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         2246           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         246           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         1129           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         411           AH						
AH         0308         39         allée         Croix St Pierre         278           AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         276           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir on bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0318         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0324         <	AH	0306	43	allée	Croix St Pierre	318
AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         276           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0314         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0318         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         372           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistol	AH	0307	41	allée	Croix St Pierre	305
AH         0309         37         allée         Croix St Pierre         276           AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         248           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0314         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0318         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         372           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistol	АН	0308	39	allée	Croix St Pierre	278
AH         0310         35         allée         Croix St Pierre         266           AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         260           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         359           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         372           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         <						
AH         0311         33         allée         Croix St Pierre         260           AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         4191           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0323         allée des Pistolets         372           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         372           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert cocupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327						
AH         0312         31         allée         Croix St Pierre         260           AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         246           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0323         allée des Pistolets         371           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         372           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328	AH	0310	35	allée	Croix St Pierre	266
AH         0313         29         allée         Croix St Pierre         17           AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328 <td>AH</td> <td>0311</td> <td>33</td> <td>allée</td> <td>Croix St Pierre</td> <td>248</td>	AH	0311	33	allée	Croix St Pierre	248
AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entréce Croix St Pierre         159<	AH	0312	31	allée	Croix St Pierre	260
AH         0314         Transfo Croix St Pierre         17           AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entréce Croix St Pierre         159<	АН	0313	29	allée	Croix St Pierre	246
AH         0315         Trottoir en bordure route Croix St Pierre         91           AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix S						
AH         0318         espace vert résidence Villetain         176           AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>						
AH         0319         espace vert résidence Villetain         311           AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St						
AH         0320         Trottoir Villetain         129           AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         14           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         141           AH         0334         Morceau trottoir côté impair Cr	AH	0318			espace vert résidence Villetain	176
AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau	AH	0319			espace vert résidence Villetain	311
AH         0321         Résidence Villetain         4191           AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau	AH	0320			Trottoir Villetain	129
AH         0322         Allée Villetain – Guillaume de Voisin         356           AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morc		0321			Résidence Villetain	<b>⊿</b> 191
AH         0323         allée des Pistolets         599           AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         141           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         144           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         143           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         549           AH         0339						
AH         0324         Rond point central de l'allée des Pistolets         371           AH         0325         Trottoir de l'allée des Pistolets         372           AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         14           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         549           AH						
AH0325Trottoir de l'allée des Pistolets372AH0326espace vert occupé par n°26 allée Mauregard9AH0327Terrain sport Folie-Rigault31021AH0328Morceau allée Croix St Pierre4342AH0329Allée Mauregard884AH0330espace vert entrée Croix St Pierre95AH0331Trottoir côté impair Croix St Pierre159AH0332Rond point Croix St Pierre13AH0333Trottoir côté impair Croix St Pierre24AH0334Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre141AH0335Rond point central Croix St Pierre14AH0336espace vert Croix St Pierre70AH0337Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre143AH0338Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre549AH0339Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre72AH0340Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre72AH0341Rond point central Croix St Pierre13AH0342espace vert Croix St Pierre60AH0343Rond point central Croix St Pierre14AH0344Liaison inter quartiers1821	AH					
AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH<	AH		<u> </u>		i -	371
AH         0326         espace vert occupé par n°26 allée Mauregard         9           AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH<	АН	0325			Trottoir de l'allée des Pistolets	372
AH         0327         Terrain sport Folie-Rigault         31021           AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         13           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         60           AH	АН	0326			espace vert occupé par n°26 allée Mauregard	9
AH         0328         Morceau allée Croix St Pierre         4342           AH         0329         Allée Mauregard         884           AH         0330         espace vert entrée Croix St Pierre         95           AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         13           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         60           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         <				<u> </u>		
AH0329Allée Mauregard884AH0330espace vert entrée Croix St Pierre95AH0331Trottoir côté impair Croix St Pierre159AH0332Rond point Croix St Pierre13AH0333Trottoir côté impair Croix St Pierre24AH0334Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre141AH0335Rond point central Croix St Pierre14AH0336espace vert Croix St Pierre70AH0337Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre143AH0338Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre549AH0339Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre549AH0340Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre72AH0341Rond point central Croix St Pierre13AH0342espace vert Croix St Pierre60AH0343Rond point central Croix St Pierre14AH0344Liaison inter quartiers1821				<del>                                     </del>		
AH0330espace vert entrée Croix St Pierre95AH0331Trottoir côté impair Croix St Pierre159AH0332Rond point Croix St Pierre13AH0333Trottoir côté impair Croix St Pierre24AH0334Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre141AH0335Rond point central Croix St Pierre14AH0336espace vert Croix St Pierre70AH0337Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre143AH0338Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre549AH0339Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre72AH0340Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre225AH0341Rond point central Croix St Pierre13AH0342espace vert Croix St Pierre60AH0343Rond point central Croix St Pierre14AH0344Liaison inter quartiers1821						
AH         0331         Trottoir côté impair Croix St Pierre         159           AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821						
AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821	AH	0330	<u></u>			95
AH         0332         Rond point Croix St Pierre         13           AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821	AH	0331			Trottoir côté impair Croix St Pierre	159
AH         0333         Trottoir côté impair Croix St Pierre         24           AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821	АН				•	13
AH         0334         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         141           AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821				<del>                                     </del>	l ·	
AH         0335         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821						
AH         0336         espace vert Croix St Pierre         70           AH         0337         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         143           AH         0338         Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre         549           AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821				ļ		
AH0337Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre143AH0338Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre549AH0339Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre72AH0340Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre225AH0341Rond point central Croix St Pierre13AH0342espace vert Croix St Pierre60AH0343Rond point central Croix St Pierre14AH0344Liaison inter quartiers1821			<u> </u>		Rond point central Croix St Pierre	
AH0337Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre143AH0338Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre549AH0339Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre72AH0340Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre225AH0341Rond point central Croix St Pierre13AH0342espace vert Croix St Pierre60AH0343Rond point central Croix St Pierre14AH0344Liaison inter quartiers1821	АН	0336			espace vert Croix St Pierre	70
AH0338Morceau trottoir côté pair Croix St Pierre549AH0339Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre72AH0340Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre225AH0341Rond point central Croix St Pierre13AH0342espace vert Croix St Pierre60AH0343Rond point central Croix St Pierre14AH0344Liaison inter quartiers1821	АН	0337				143
AH         0339         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         72           AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821				<u> </u>		
AH         0340         Morceau trottoir côté impair Croix St Pierre         225           AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821					·	
AH         0341         Rond point central Croix St Pierre         13           AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821				ļ	-	
AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821	AH	0340	<u>L</u>		-	225
AH         0342         espace vert Croix St Pierre         60           AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821	АН	0341			Rond point central Croix St Pierre	13
AH         0343         Rond point central Croix St Pierre         14           AH         0344         Liaison inter quartiers         1821					l ·	60
AH 0344 Liaison inter quartiers 1821			1	1		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				<u> </u>	·	
				ļ	·	
AH 0345 espace vert central Croix St Pierre 125	АН	0345	<u>L</u>		espace vert central Croix St Pierre	125

AH	0346		espace vert Croix St Pierre	67
AH	0347		espace vert Croix St Pierre	59
AH	0348	allée	Mauregard (annexé par n°26 ?)	5
AH	0349	allée	Mauregard (annexé par n°19 ?)	2

		1		T	Г
Al	8000	64		Mocsouris	413
Al	0009	62	allée	Mocsouris	264
Al	0010	60		Mocsouris	403
Al	0011	29		Mocsouris	436
Al	0012	27		Mocsouris	310
Al	0013	25		Mocsouris	442
Al	0014	58		Mocsouris	326
Al	0015	56		Mocsouris	263
Al	0016	54		Mocsouris	403
Al	0017	52		Mocsouris	477
Al	0018	23		Mocsouris	382
Al	0019	21		Mocsouris	302
Al	0020	19		Mocsouris	429
Al	0021	50		Mocsouris	420
Al	0022	48		Mocsouris	358
Al	0023	46	allée	Mocsouris	583
Al	0024	0		espace vert inclus par n° 48	10
Al	0025	0		espace vert inclus par n° 46	40
Al	0026	44		Mocsouris	578
Al	0027	42	allée	Mocsouris	510
Al	0028	0		doigt de gant Mocsouris	141
Al	0029	40	allée	Mocsouris	528
Al	0030	38	allée	Mocsouris	441
Al	0031	36	allée	de Mocsouris	400
Al	0032	0		liaison avec Mare l'Oiseau	99
Al	0033	34		Mocsouris	402
Al	0034	32		Mocsouris	391
Al	0035	17		Mocsouris	371
Al	0036	0		espace vert central Mocsouris	631
Al	0037	15	allée	Mocsouris	389
Al	0038	13	allée	Mocsouris	372
Al	0039	30	allée	Mocsouris	391
Al	0040	28	allée	Mocsouris	409
Al	0041	26	allée	Mocsouris	429
Al	0042	24	allée	Mocsouris	735
Al	0043	0		espace vert inclus par le n° 24	51
Al	0044	22	allée	Mocsouris	756
Al	0045	0		espace vert inclus par le n° 22	52
Al	0046	20	allée	Mocsouris	564
Al	0047	18	allée	Mocsouris	409
Al	0048	16	allée	Mocsouris	391
Al	0049	0		espace vert inclus par le n° 11	25
Al	0050	0		espace vert inclus par le n° 12	24
Al	0051	11	allée	Mocsouris	381
Al	0052	9	allée	Mocsouris	282
Al	0053	7	allée	Mocsouris	445
Al	0054	5	allée	Mocsouris	412
Al	0055	14	allée	Mocsouris	484

				·	
Al	0056	12	allée	Mocsouris	316
ΑI	0057	10	allée	Mocsouris	491
ΑI	0058	0		transfo Mocsouris	48
ΑI	0059	0		espace vert Mocsouris	49
ΑI	0060	3	allée	Mocsouris	353
Al	0061	1	allée	Mocsouris	382
Al	0062	8	allée	Mocsouris	472
ΑI	0063	6	allée	Mocsouris	409
Al	0064	4	allée	Mocsouris	400
ΑI	0065	0		liaison vers Bannière Maupertuis	261
ΑI	0066	2	allée	Mocsouris	596
ΑI	0067	0		espace vert inclus par le n° 2	20
ΑI	0070	23	allée	de la Mare l'Oiseau	331
ΑI	0071	21	allée	de la Mare l'Oiseau	416
ΑI	0072	60	allée	de la Mare l'Oiseau	416
AI	0073	58	allée	de la Mare l'Oiseau	281
AI	0074	56	allée	de la Mare l'Oiseau	359
ΑI	0075	54	allée	de la Mare l'Oiseau	412
ΑI	0076	0		liaison interne	204
ΑI	0077	19	allée	de la Mare l'Oiseau	356
Al	0078	17	allée	de la Mare l'Oiseau	336
Al	0079	15	allée	de la Mare l'Oiseau	403
AI	0080	0		espace vert espace vert Mare Oiseau	21
AI	0081	0		espace vert espace vert Mare Oiseau	44
AI	0082	52	allée	de la Mare l'Oiseau	348
AI	0083	50	allée	de la Mare l'Oiseau	482
Al	0084	48	allée	de la Mare l'Oiseau	668
AI	0085	0		transfo vers rond point V6	48
AI	0086	46	allée	de la Mare l'Oiseau	640
AI	0087	44	allée	de la Mare l'Oiseau	581
AI	0088	0		liaison avec Fours Blancs	100
Al	0089	42	allée	de la Mare l'Oiseau	447
Al	0090	40	allée	de la Mare l'Oiseau	674
Al	0091	38	allée	de la Mare l'Oiseau	450
Al	0092	36	allée	de la Mare l'Oiseau	409
Al	0093	34	allée	de la Mare l'Oiseau	394
Al	0094	13	allée	de la Mare l'Oiseau	392
Al	0094	11	allée	de la Mare l'Oiseau	314
Al	0095	9	allée	de la Mare l'Oiseau	325
Al	0090	0	4.100	espace vert espace vert Mare Oiseau	20
Al	0097	0		espace vert espace vert Mare Oiseau espace vert espace vert Mare Oiseau	25
Al	0098	32	allée	de la Mare l'Oiseau	484
Al	0100	30	allée	de la Mare l'Oiseau	317
Al	0100	28	allée	de la Mare l'Oiseau	432
AI	0101	0	anee	liaison avec Bannière Maupertuis	92
AI			مااذد	de la Mare l'Oiseau	
	0103	26	allée	de la Mare l'Oiseau	587 676
AI	0104	24	allée	de la Mare l'Oiseau	676
AI	0105	22	allée	de la Mare l'Oiseau	513
AI	0106	20	allée	de la Mare l'Oiseau	316
AI	0107	18	allée		402
AI	0108	0	-0.4	liaison avec Mocsouris de la Mare l'Oiseau	97
ΑI	0109	7	allée	ue la ividie i Olseau	400

ΑI					
	0110	5	allée	de la Mare l'Oiseau	385
Al	0111	3	allée	de la Mare l'Oiseau	30
Al	0112	1	allée	de la Mare l'Oiseau	399
Al	0113	0		espace vert espace vert Mare Oiseau	30
Al	0114	0		espace vert espace vert Mare Oiseau	37
Al	0115	16	allée	de la Mare l'Oiseau	402
Al	0116	14	allée	de la Mare l'Oiseau	334
Al	0117	12	allée	de la Mare l'Oiseau	519
Al	0118	10	allée	de la Mare l'Oiseau	685
Al	0119	8	allée	de la Mare l'Oiseau	683
Al	0120	6	allée	de la Mare l'Oiseau	544
Al	0121	4	allée	de la Mare l'Oiseau	431
Al	0122	2	allée	de la Mare l'Oiseau	347
Al	0126	0	allée	Bannière Maupertuis (BM1 n° 1, 3, 5, 7,9)	5646
Al	0132	4	allée	Fours Blancs	348
Al	0133	6	allée	Fours Blancs	255
Al	0134	8	allée	Fours Blancs	202
Al	0135	2	allée	Fours Blancs	248
Al	0136	128	allée	Fours Blancs	393
Al	0137	122	allée	Fours Blancs	238
Al	0138	124	allée	Fours Blancs	186
Al	0139	126	allée	Fours Blancs	248
ΑI	0140	0		doigt gant Fours Blancs	175
Al	0141	0		doigt gant Fours Blancs	193
ΑI	0142	118	allée	Fours Blancs	187
ΑI	0143	120	allée	Fours Blancs	213
ΑI	0144	114	allée	Fours Blancs	259
ΑI	0145	116	allée	Fours Blancs	247
ΑI	0146	12	allée	Fours Blancs	202
ΑI	0147	10	allée	Fours Blancs	247
ΑI	0148	16	allée	Fours Blancs	261
ΑI	0149	14	allée	Fours Blancs	247
ΑI	0150	18	allée	Fours Blancs	261
ΑI	0151	22	allée	Fours Blancs	247
ΑI	0152	24	allée	Fours Blancs	232
ΑI	0153	20	allée	Fours Blancs	250
ΑI	0154	0		dégagement Fours Blancs	30
Al	0155	0		dégagement Fours Blancs	30
ΑI	0156	112	allée	Fours Blancs	258
Al	0157	98	allée	Fours Blancs	264
Al	0158	100	allée	Fours Blancs	259
ΑI	0159	110	allée	Fours Blancs	274
ΑI	0160	0		dégagement Fours Blancs	51
Al	0161	102	allée	Fours Blancs	259
Al	0162	104	allée	Fours Blancs	235
AI	0163	106	allée	Fours Blancs	256
Al	0164	108	allée	Fours Blancs	272
AI	0165	0		doigt gant Fours Blancs	231
AI	0166	28	allée	Fours Blancs	232
Al	0167	26	allée	Fours Blancs	257
Al	0168	30	allée	Fours Blancs	281
	-	32	allée	Fours Blancs	248

ΑI	0170	1	allée	Fours Blancs	259
ΑI	0171	3	allée	Fours Blancs	246
Al	0172	5	allée	Fours Blancs	215
Al	0173	7	allée	Fours Blancs	246
Al	0174	0		dégagement Fours Blancs	49
ΑI	0175	47	allée	Fours Blancs	262
ΑI	0176	9	allée	Fours Blancs	246
ΑI	0177	11	allée	Fours Blancs	257
ΑI	0178	45	allée	Fours Blancs	332
ΑI	0179	0		dégagement Fours Blancs	50
ΑI	0180	41	allée	Fours Blancs	250
ΑI	0181	43	allée	Fours Blancs	332
ΑI	0182	37	allée	Fours Blancs	270
ΑI	0183			dégagement Fours Blancs	30
ΑI	0184	39	allée	Fours Blancs	249
ΑI	0185	0		dégagement Fours Blancs	29
ΑI	0186	96	allée	Fours Blancs	303
ΑI	0187	0		liaison avec Mare l'Oiseau	296
ΑI	0188	0		doigt gant Fours Blancs	341
ΑI	0189	94	allée	Fours Blancs	235
ΑI	0190	92	allée	Fours Blancs	261
ΑI	0191	90	allée	Fours Blancs	347
Al	0192	0		dégagement Fours Blancs	38
ΑI	0193	0		espace vert Fours Blancs	379
ΑI	0194	88	allée	Fours Blancs	379
ΑI	0195	86	allée	Fours Blancs	253
ΑI	0196	82	allée	Fours Blancs	231
ΑI	0197	84	allée	Fours Blancs	311
ΑI	0198	0		liaison avec Bannière Maupertuis	113
ΑI	0199	0		espace vert Fours Blancs	483
ΑI	0200	0		espace vert Fours Blancs	454
ΑI	0201	0		doigt gant Fours Blancs	231
ΑI	0202	80	allée	Fours Blancs	232
ΑI	0203	76	allée	Fours Blancs	252
ΑI	0204	74	allée	Fours Blancs	330
ΑI	0205	78	allée	Fours Blancs	264
ΑI	0206	35	allée	Fours Blancs	270
ΑI	0207	29	allée	Fours Blancs	332
ΑI	0208	31	allée	Fours Blancs	250
ΑI	0209	33	allée	Fours Blancs	249
Al	0210			dégagement Fours Blancs	29
ΑI	0211	70	allée	Fours Blancs	252
ΑI	0212	66	allée	Fours Blancs	232
ΑI	0213	68	allée	Fours Blancs	256
ΑI	0214	72	allée	Fours Blancs	358
ΑI	0215	0		dégagement Fours Blancs	47
ΑI	0216	0		doigt gant Fours Blancs	231
ΑI	0217	60	allée	Fours Blancs	251
ΑI	0218	58	allée	Fours Blancs	336
AI	0219	62	allée	Fours Blancs	260
ΑI	0220	64	allée	Fours Blancs	231
ΑI	0221	0		dégagement Fours Blancs	50

ΑI	0222	27	allée	Fours Blancs	332
ΑI	0223	13	allée	Fours Blancs	256
ΑI	0224	15	allée	Fours Blancs	246
ΑI	0225	25	allée	Fours Blancs	262
ΑI	0226	0		dégagement Fours Blancs	49
ΑI	0227	17	allée	Fours Blancs	246
ΑI	0228	0		doigt gant Fours Blancs	303
ΑI	0229	19	allée	Fours Blancs	215
ΑI	0230	21	allée	Fours Blancs	246
ΑI	0231	23	allée	Fours Blancs	259
ΑI	0232	0		dégagement Fours Blancs	61
ΑI	0233	54	allée	Fours Blancs	251
ΑI	0234	56	allée	Fours Blancs	336
ΑI	0235	0		dégagement Fours Blancs	45
ΑI	0236	52	allée	Fours Blancs	259
ΑI	0237	50	allée	Fours Blancs	232
AI	0238	0		doigt gant Fours Blancs	220
AI	0239	48	allée	Fours Blancs	242
ΑI	0240	46	allée	Fours Blancs	257
ΑI	0241	42	allée	Fours Blancs	329
AI	0242	44	allée	Fours Blancs	269
AI	0243	0		doigt gant Fours Blancs	255
AI	0244	40	allée	Fours Blancs	217
AI	0245	38	allée	Fours Blancs	262
AI	0246	34		Plaine de Belleville	308
AI	0247	36		Plaine de Belleville	251
AI	0248	0		liaison avec Bannière Maupertuis et Pièce de Terre	2201
AI	0249	0		espace vert Fours Blancs	62
AI	0250	0		transfo	28
AI	0251	0		espace vert central Fours Blancs	3398
AI	0257	2	allée	Fief Lambert	563
ΑI	0258	4	allée	Fief Lambert	397
ΑI	0259	6	allée	Fief Lambert	509
ΑI	0260	8	allée	Fief Lambert	557
ΑI	0261	10	allée	Fief Lambert	366
ΑI	0262	12	allée	Fief Lambert	435
AI	0263	0		liaison avec Pièce de Terre-Fief Lambert	47
AI	0264	0		doigt de gant Fief Lambert	173
AI	0265	0		espace vert inclus dans n° 16	23
ΑI	0266	14	allée	Fief Lambert	546
ΑI	0267	16	allée	Fief Lambert	526
ΑI	0268	18	allée	Fief Lambert	587
ΑI	0269	20	allée	Fief Lambert	458
ΑI	0270	22	allée	Fief Lambert	434
ΑI	0271	24	allée	Fief Lambert	489
Al	0272	9	allée	Fief Lambert	428
ΑI	0273	7	allée	Fief Lambert	441
AI		0		dégagement Fief Lambert	62
ΑI	0274	U		1	
Al	0274 0275	5	allée	Fief Lambert	525
	1		allée allée		525 496
AI	0275	5		Fief Lambert Fief Lambert doigt de gant Fief Lambert	

ΑI	0279	26	allée	Fief Lambert	408
ΑI	0280	28	allée	Fief Lambert	554
ΑI	0281	30	allée	Fief Lambert	454
ΑI	0282	32	allée	Fief Lambert	567
ΑI	0283	0		liaison avec Pièce de Terre-Fief Lambert	70
ΑI	0284	34	allée	Fief Lambert	407
ΑI	0285	36	allée	Fief Lambert	415
ΑI	0286	0		doigt de gant Fief Lambert	165
ΑI	0287	0		espace vert Fief Lambert	183
ΑI	0288	0		espace vert Fief Lambert	369
ΑI	0289	38	allée	Fief Lambert	490
ΑI	0290	40	allée	Fief Lambert	386
ΑI	0291	42	allée	Fief Lambert	492
ΑI	0292	0		liaison avec Fours Blancs-Fief Lambert	52
ΑI	0293	0		doigt de gant Fief Lambert	206
ΑI	0294	44	allée	Fief Lambert	536
AI	0295	46	allée	Fief Lambert	321
ΑI	0296	48	allée	Fief Lambert	426
AI	0297	0		dégagement Fief Lambert	34
AI	0298	0		espace vert Fief Lambert	349
AI	0299	11	allée	Fief Lambert	483
AI	0300	13	allée	Fief Lambert	452
AI	0301	15	allée	Fief Lambert	423
AI	0302	17	allée	Fief Lambert	559
AI	0303	19	allée	Fief Lambert	486
AI	0304	0		espace vert Fief Lambert	126
AI	0305	50	allée	Fief Lambert	408
AI	0306	52	allée	Fief Lambert	369
AI	0307	54	allée	Fief Lambert	460
AI	0308	0		liaison avec Fours Blancs-Fief Lambert	53
AI	0309	0		doigt de gant Fief Lambert	200
AI	0310	56	allée	Fief Lambert	514
AI	0311	58	allée	Fief Lambert	461
AI	0312	60	allée	Fief Lambert	542
AI	0313	62	allée	Fief Lambert	550
AI	0314	64	allée	Fief Lambert	341
Al	0315	0		dégagement Fief Lambert	51
AI	0316	66	allée	Fief Lambert	363
Al	0319	0		Ecole de la Plaine	11743
Al	0320	0		liaison avec Faverolle et stade la Plaine	820
Al	0326	0		Pitch and put	6982
Al	0328	2	allée	Mare Gabrielle	1588
Al	0329	4	allée	Mare Gabrielle	1444
Al	0330	0		liaison avec Pièce de Terre-Mare Gabrielle	320
Al	0331	6	allée	Mare Gabrielle	671
Al	0332	8	allée	Mare Gabrielle  Mare Gabrielle	974
Al	0333	10	allée	Mare Gabrielle  Mare Gabrielle	663
Al	0334	12	allée	Mare Gabrielle  Mare Gabrielle	677
/\l	<b>-</b>	0	allee	liaison avec Pièce de Terre-Mare Gabrielle	170
	しろうと		1	maison avec i lece de l'effe-iviale Gabifelle	170
ΑI	0335		عالف	Mare Gabrielle	682
	0335 0336 0337	14 16	allée allée	Mare Gabrielle Mare Gabrielle	682 1274

ΑI	0339	22	allée	Mare Gabrielle	838
ΑI	0340	30	allée	Mare Gabrielle	727
ΑI	0341	28	allée	Mare Gabrielle	674
ΑI	0342	26	allée	Mare Gabrielle	781
ΑI	0343	0		liaison avec Prés Mouchards-Mare Gabrielle	87
ΑI	0344	24	allée	Mare Gabrielle	1056
ΑI	0345	18	allée	Mare Gabrielle	682
ΑI	0347	0		espace vert Mare Gabrielle	108
ΑI	0348	0		espace vert Mare Gabrielle	89
ΑI	0350	2	allée	Pièce de Terre	513
ΑI	0351	8	allée	Pièce de Terre	366
ΑI	0352	10	allée	Pièce de Terre	435
ΑI	0353	12	allée	Pièce de Terre	534
ΑI	0354	0	allée	Pièce de Terre	821
ΑI	0355	0		doigt de gant Pièce de Terre	188
ΑI	0356	0		liaison vers le bois	41
AI	0357	0		morceau du bois	11
AI	0359	0		inclus dans n° 8	318
ΑI	0360	0		inclus dans n°10	4
ΑI	0361	0		espace vert Mare Gabrielle	782
ΑI	0362	0		espace vert Mare Gabrielle	942
AI	0363	0		espace vert Mare Gabrielle	174
AI	0365	0		espace vert central BM 2	3079
AI	0366	0		Bannière de Maupertuis 2, 4, 6	2060
AI	0367	0		Bannière de Maupertuis 14,16, 18	2103
AI	0368	0		Bannière de Maupertuis 8,10, 12	2106
AI	0369	1	allée	Pièce de Terre	454
AI	0370	3	allée	Pièce de Terre	407
AI	0371	0		liaison avec Fief Lambert	29
AI	0372	0		doigt de gant Pièce de Terre	109
AI	0373	5	allée	Pièce de Terre	447
ΑI	0374	7	allée	Pièce de Terre	450
ΑI	0375	0		transfo	48
AI	0376	9	allée	Pièce de Terre	471
AI	0377	11	allée	Pièce de Terre	500
AI	0378	0		doigt de gant Pièce de Terre	28
AI	0379	0		doigt de gant Pièce de Terre	194
AI	0380	13	allée	Pièce de Terre	444
ΑI	0381	15	allée	Pièce de Terre	405
ΑI	0382	0		dégagement Pièce de Terre	25
AI	0383	17	allée	Pièce de Terre	421
ΑI	0384	19	allée	Pièce de Terre	416
ΑI	0385	0	allée	doigt de gant Pièce de Terre	58
ΑI	0386	0	allée	doigt de gant Pièce de Terre	197
ΑI	0387	21	allée	Pièce de Terre	463
ΑI	0388	23	allée	Pièce de Terre	426
ΑI	0389	0		dégagement Pièce de Terre	43
ΑI	0392	0		liaison avec Fief Lambert	16
ΑI	0393	0		doigt de gant Pièce de Terre	168
ΑI	0399	0		dégagement Pièce de Terre	16
			+		-
ΑI	0404	0		doigt de gant Pièce de Terre	139

ΑI	0412	0		doigt de gant Pièce de Terre	200
ΑI	0418	0		liaison avec Mare Gabrielle	302
ΑI	0422	0		doigt de gant Pièce de Terre	146
ΑI	0425	0		espace vert Pièce de Terre	84
ΑI	0426	0		transfo Pièce de Terre	29
ΑI	0427	0		espace vert Pièce de Terre	68
ΑI	0432	0		doigt de gant Pièce de Terre	333
ΑI	0438	0		dégagement Pièce de Terre	46
ΑI	0439	32	allée	Pièce de Terre	343
ΑI	0440	30	allée	Pièce de Terre	319
ΑI	0441	0		liaison avec le Bois	85
ΑI	0442	28	allée	Pièce de Terre	353
ΑI	0443	26	allée	Pièce de Terre	321
ΑI	0444	24	allée	Pièce de Terre	323
ΑI	0445	22	allée	Pièce de Terre	316
ΑI	0446	20	allée	Pièce de Terre	318
ΑI	0447	18	allée	Pièce de Terre	324
ΑI	0448	16	allée	Pièce de Terre	353
ΑI	0449	40	allée	Pièce de Terre	374
ΑI	0450	0		dégagement Pièce de Terre	25
ΑI	0452	0	allée	jardin du n° 14 Pièce de Terre	278
ΑI	0453	0	allée	jardin du n° 16 Pièce de Terre	293
ΑI	0454	0	allée	jardin du n° 18 Pièce de Terre	293
Al	0455	0	allée	jardin du n° 20 Pièce de Terre	293
Al	0456	0	allée	jardin du n° 22 Pièce de Terre	293
Al	0457	0	allée	jardin du n° 24 Pièce de Terre	293
Al	0458	0	allée	jardin du n° 26 Pièce de Terre	293
AI	0459	0	allée	jardin du n° 28 Pièce de Terre	299
Al	0460	0		liaison avec le Bois	32
Al	0461	0	allée	jardin du n° 30 Pièce de Terre	295
Al	0462	0	allée	jardin du n° 32 Pièce de Terre	153
Al	0469	0	allée	liaison avec Mare Gabrielle	150
Al	0477	0		espace vert côté 32 arpents le long de la rocade	62
Al	0480	0		Stade de la PLAINE	35311
Al	0481	0	allée	allée de Mocsouris	2440
Al	0482	0	allée	trottoir côté pair allée Mocsouris	581
Al	0483	0	allée	trottoir côté impair allée Mocsouris	433
Al	0484	0	u	trottoir côté pair allée Mare l'Oiseau	516
Al	0485	0	allée	Mare l'Oiseau	2143
Al	0486	0		trottoir impair allée Mare l'Oiseau	379
Al	0487	0		Espace vert derrière le café de Belleville	197
Al	0488	0		morceau du café de Belleville	212
Al	0489	0		espace Mairie	680
Al	0491	0		rocade devant la maison forestière	1007
Al	0493	0		morceau du bois contigu Prés Mouchards	5696
Al	0494	0		Espace vert entre section 493 et Prés Mouchards	431
Al	0495	0		bassin rétention et la Mare Gabrielle	592
	0493	0		talus séparatif Mare Gabrielle	339
Δ1	U431	U	-		+
AΙ		Λ		I Rois Brilla	. ).7. )(1. )
Al	0498	0		Bois Brûlé  Espaça vert, en hordure rocade devant la maison forestière	23292
		0 0 0		Espace vert en bordure rocade devant la maison forestière  Espace vert entre bassin rétention et Prés Mouchards	880 868

ΑI	0506	0		parking Golf et Tennis	9125
ΑI	0507	0		golf	32945
AI	0508	0		allée du Mail	862
ΑI	0510	0		morceau du café le Belleville	286
ΑI	0512	0	Allée	Mare Gabrielle	2269
ΑI	0513	0		trottoir Mare Gabrielle	1037
ΑI	0514	0		trottoir BM 4	60
ΑI	0515	0		Bannière Maupertuis BM 4 (34, 36)	1228
ΑI	0516	0		espace vert Bannière Maupertuis	84
ΑI	0517	0		espace vert Bannière Maupertuis	138
ΑI	0518	0		espace vert Bannière Maupertuis	26
ΑI	0519	0		espace vert Bannière Maupertuis	1961
ΑI	0520	0		Bannière de Maupertuis (BM 4)	1370
ΑI	0521	0		Bannière de Maupertuis (BM 4, 26, 28)	1497
ΑI	0522	24		Bannière de Maupertuis	400
ΑI	0523	22		Bannière de Maupertuis	282
ΑI	0524	20		Bannière de Maupertuis	386
AI	0525	0		espace vert BM 4	212
AI	0526	0		espace vert BM 4	12
AI	0528	0		trottoir côté pair Fours Blancs	682
AI	0529	0	allée	Fours Blancs	3317
ΑI	0530	0		trottoir côté impair Fours Blancs	275
AI	0532	0		trottoir devant l'Eglise	680
AI	0533	0		chemin le long de l'Eglise	27
AI	0534	0		espace vert partiel le long de l'Eglise	77
AI	0535	0		espace vert partiel le long de l'Eglise	41
ΑI	0536	0	allée	Bergerie	25
ΑI	0537	0		Copro Bergerie	518
ΑI	0538	0	allée	Bergerie côté rue de Chevry	67
ΑI	0540	0		parking Bergerie côté rue de Chevry	13
ΑI	0541	0		parking Bergerie côté rue de Chevry	13
ΑI	0542	0		parking Bergerie côté rue de Chevry	13
ΑI	0543	0		espace vert entourant parkings ci-dessus	55
ΑI	0544	0		jardin du n° 2 de l'allée de la Bergerie	139
ΑI	0545	4	allée	Bergerie	79
ΑI	0546	6		jardin du n°6 allée de la Bergerie	48
ΑI	0547			jardin du n° 8 allée de la Bergerie	12
ΑI	0548	10		jardin du n° 10 allée de la Bergerie	1
ΑI	0549	0		talus séparatif entre la Bergerie et le chemin de la Plaine	213
Al	0550	14	allée	Bergerie	312
Al	0551	12	allée	Bergerie	208
Al	0552	10	allée	Bergerie	270
Al	0553	0		parking extérieur du n° 8	14
Al	0554	8	allée	Bergerie	253
Al	0555	6	allée	Bergerie	162
Al	0556	0		parking extérieur du n° 4	12
ΑI	0557	0		parking extérieur du n° 7	12
Al	0558	4	allée	Bergerie	134
Al	0559	2	allée	Bergerie	182
Al	0560	0		espace vert autour parking de la Bergerie côté maisons	3
Al	0561	0		allée centrale et circulaire de la Bergerie	871
ΑI	0562	0		pelouse centrale de la Bergerie	222

ΑI	0563	0		parking central collectif de la Bergerie	14
ΑI	0564	0		parking central collectif de la Bergerie	14
ΑI	0565	0		parking central collectif de la Bergerie	14
ΑI	0566	0		parking central collectif de la Bergerie	14
ΑI	0567	0		parking central collectif de la Bergerie	14
ΑI	0568	0		parking central collectif de la Bergerie	15
ΑI	0569	0		parking central collectif de la Bergerie	15
ΑI	0570	0		parking central collectif de la Bergerie	15
ΑI	0571	0		parking central collectif de la Bergerie	15
ΑI	0572	0		parking central collectif de la Bergerie	15
ΑI	0573	0		parking central collectif de la Bergerie	15
ΑI	0574	0		parking central collectif de la Bergerie	14
ΑI	0575	0		parking central collectif de la Bergerie	14
Al	0576	0		parking central collectif de la Bergerie	14
AI	0577	0		parking central collectif de la Bergerie	14
ΑI	0578	0		parking central collectif de la Bergerie	14
AI	0579	0		parkings privés	14
AI	0580	0		parkings privés	14
AI	0581	0		doigt de gant de la Bergerie	120
AI	0582	16	allée	Bergerie	323
AI	0583	18	allée	Bergerie	197
AI	0584	20	allée	Bergerie	203
AI	0585	0		allée piétonne Bergerie	211
AI	0586	0		espace vert Préclair	39
AI	0587	0		parking privé Préclair	11
ΑI	0588	0		parking privé Préclair	11
AI	0589	11	allée	Préclair	270
AI	0590	13	allée	Préclair	208
AI	0591	15	allée	Préclair	323
AI	0592	0		doigt de gant de Préclair	49
AI	0593	17	allée	Préclair	327
ΑI	0594	19	allée	Préclair	265
AI	0595	21	allée	Préclair	270
ΑI	0596	23	allée	Préclair	368
ΑI	0597	0		espace verts Préclair	10
AI	0598	0		espace verts Préclair	12
AI	0599	0		espace verts Préclair	12
ΑI	0600	25	allée	Préclair	401
AI	0601	27	allée	Préclair	400
ΑI	0602	29	allée	Préclair	320
ΑI	0603	0		trottoir Préclair	13
ΑI	0604	0		trottoir Préclair	15
Al	0605	0		trottoir Préclair	15
ΑI	0606	31	allée	Préclair	277
Al		33	allée	Préclair	282
	0607				
AI	0607	35	allée	Préclair	393
		35 37	allée allée	Préclair Préclair	292
AI AI	0608 0609		-	Préclair	
AI AI	0608 0609 0611	37	allée		292
AI AI AI	0608 0609 0611 0612	37 0 41	allée allée	Préclair espace verts Préclair Préclair	292 212 432
AI AI	0608 0609 0611	37 0	allée	Préclair espace verts Préclair	292 212

ΑI	0616	47	allée	Préclair	246
ΑI	0617	0	allée	Préclair	1244
ΑI	0618	0	allée	immeubles 49, 51, 53 Préclair	1951
ΑI	0619	0		liaison avec rocade	72
AI	0620	0		espace vert Mairie	111
AI	0621	0		rond point entrée Préclair	116
AI	0622	0		rond point entrée Préclair	74
AI	0623	0	allée	ASL église	206
ΑI	0624	0		trottoir Préclair	102
ΑI	0625	0		trottoir Préclair	56
AI	0626	0		immeubles 5 et 9 Préclair	1457
AI	0627	0		trottoir Bergerie	133
AI	0628	0		espace vert Bergerie	128
ΑI	0629	0		copro Bergerie	2147
ΑI	0630	0	allée	Bergerie	70
AI	0631	0	allée	Bergerie	64
AI	0632	0		Copro Bergerie	1233
AI	0633	0		espace vert le long de l'Eglise	282
AI	0634	0	allée	Bergerie	62
AI	0635	0	1	Eglise	1311
AI	0636	0	allée	autour Eglise	163
AI	0639	0	allée	Champ Préau	638
ΑI	0640	0	allée	Champ Préau	118
AI	0641	0		copro Champ Préau	1186
AI	0642	0	allée	Champ Préau	936
ΑI	0643	0		trottoir Champ Préau	45
ΑI	0645	0		place Champ Préau	13
AI	0646	0		place Champ Préau	13
AI	0647	0		place Champ Préau	13
ΑI	0648	0		place Champ Préau	13
AI	0649	0		place Champ Préau	13
ΑI	0650	0		place Champ Préau	13
ΑI	0651	0		place Champ Préau	13
ΑI	0652	0		place Champ Préau	13
ΑI	0653	0		place Champ Préau	13
ΑI	0654	0		place Champ Préau	13
ΑI	0655	0		place Champ Préau	13
ΑI	0656	0		place Champ Préau	13
ΑI	0657	0		place Champ Préau	13
ΑI	0658	0		place Champ Préau	13
ΑI	0659	0	İ	place Champ Préau	13
ΑI	0660	0	İ	place Champ Préau	13
ΑI	0661	0		place Champ Préau	13
ΑI	0662	0	İ	place Champ Préau	13
ΑI	0663	0		place Champ Préau	13
ΑI	0664	0		place Champ Préau	13
ΑI	0665	0		place Champ Préau	13
ΑI	0666	0		place Champ Préau	13
ΑI	0667	0	İ	place Champ Préau	13
ΑI	0668	0		place Champ Préau	13
ΑI	0669	0		transfo Champ Préau	58
AI	0670	0		trottoir Champ Préau	59

ΑI	0671	0	allée	de l'Eglise	443
AI	0672	0		espace vert Champ Préau	377
AI	0673	0		allée piétonne Champ Préau	168
AI	0675	0		allée piétonne Champ Préau	150
AI	0676	0		allée interne Champ Préau	677
AI	0678	0		allée interne Champ Préau	24
AI	0679	0		liaison avec rocade	101
AI	0680	0		trottoir Bergerie	51
AI	0681	0		immeubles Champ Préau	1639
AI	0682	0		dégagement Champ Préau	49
AI	0683	0		allée piétonne bétonnée Champ Préau	25
AI	0684	0		allée piétonne bétonnée Champ Préau	6
AI	0685	0		allée piétonne bétonnée Champ Préau	9
AI	0686	0		immeubles Champ Préau	297
AI	0687	0		allée piétonne bétonnée Champ Préau	6
AI	0688	0		allée piétonne bétonnée Champ Préau	14
Al	0689	0		immeubles Champ Préau	1737
Al	0690	0		pelouse centrale Champ Préau	668
Al	0691	0		pelouse centrale Champ Préau	50
Al	0692	0		pelouse centrale Champ Préau	16
Al	0693	0		pelouse centrale Champ Préau	50
Al	0694	0		place parking Champ Préau	13
Al	0695	0		place parking Champ Préau	25
Al	0696	0		immeubles Champ Préau	1874
Al	0697	0		n'existe plus sur Internet et sur plan	81
Al	0698	0		espace vert Champ Préau	77
Al	0699	0		immeubles Champ Préau	1345
Al	0700	0		pelouse Champ Préau près du parking central	285
Al	0701	0		pelouse Champ Préau près du parking central	11
Al	0702	0		Maison des Peupliers	3711
Al	0704	0		place de Chevry	9
Al	0705	0		place de Chevry	9
Al	0706	0		place de Chevry	482
AI	0708	0		place de Chevry	458
AI	0709	0		place de Chevry	30
AI	0710	0		place de Chevry	783
Al	0711	0		espace de jeu devant le marché	2699
Al	0712	0		Partie de la Résidence du Parc	469
Al	0713	0		Partie de la Résidence du Parc	311
AI	0715	0		trottoir devant la Mairie	6
AI	0720	0		talus séparatif entre Préclair et le chemin de la Plaine Belleville	262
Al	0721	39	allée	Préclair	250
Al	0722	0		jardin du n° 39	18
ΑI	0727	0	allée	Fief Lambert	2517
ΑI	0728	0		trottoir côté pair Fief Lambert	668
ΑI	0729	0		trottoir côté impair Fief Lambert	394
AI	0730	0		terre plein central entrée Fief Lambert	60
ΑI	0731	0		rond point Fief Lambert	16
ΑI	0732	0		rond point Fief Lambert	16
ΑI	0733	0		rond point Fief Lambert	16
ΑI	0734	0	allée	Pièce de Terre	2435

			1		
ΑI	0735	0	allée	Pièce de Terre	1250
ΑI	0736	0	allée	Bannière de Maupertuis	1611
ΑI	0738	0	allée	Bannière de Maupertuis	4206
ΑI	0740	62	allée	Pièce de Terre	430
Al	0741	64	allée	Pièce de Terre	492
Al	0742	66	allée	Pièce de Terre	511
ΑI	0743	68	allée	Pièce de Terre	487
ΑI	0744	70	allée	Pièce de Terre	524
ΑI	0745	72	allée	Pièce de Terre	793
ΑI	0746	74	allée	Pièce de Terre	513
ΑI	0747	76	allée	Pièce de Terre	515
ΑI	0748	78	allée	Pièce de Terre	562
ΑI	0749	0		doigt gant Pièce de Terre	77
ΑI	0751	39	allée	Pièce de Terre	403
Al	0752	37	allée	Pièce de Terre	437
ΑI	0753	43	allée	Pièce de Terre	501
ΑI	0754	41	allée	Pièce de Terre	406
AI	0755	47	allée	Pièce de Terre	413
ΑI	0756	45	allée	Pièce de Terre	487
AI	0758	34	allée	Pièce de Terre	440
ΑI	0759	36	allée	Pièce de Terre	403
Al	0760	38	allée	Pièce de Terre	544
Al	0761	40	allée	Pièce de Terre	617
Al	0762	42	allée	Pièce de Terre	718
Al	0763	44	allée	Pièce de Terre	564
Al	0764	0		jardin du n° 38 Pièce de Terre	33
Al	0765	0		doigt gant Pièce de Terre	80
Al	0767	46	allée	Pièce de Terre	458
Al	0768	48	allée	Pièce de Terre	499
Al	0769	50	allée	Pièce de Terre	514
Al	0770	52	allée	Pièce de Terre	508
Al	0771	54	allée	Pièce de Terre	538
Al	0772	56	allée	Pièce de Terre	578
AI	0773	58	allée	Pièce de Terre	514
Al	0774	60	allée	Pièce de Terre	569
Al	0775	0		trottoir Pièce de Terre	69
Al	0776	0		doigt gant Pièce de Terre	33
AI	0778	35	allée	Pièce de Terre	639
AI	0779	33	allée	Pièce de Terre	402
AI	0780	31	allée	Pièce de Terre	582
AI	0781	29	allée	Pièce de Terre	664
Al	0783	27	allée	Pièce de Terre	522
Al	0784	25	allée	Pièce de Terre	451
Al	0785	94	allée	Bannière de Maupertuis	138
Al	0786	90	allée	Bannière de Maupertuis	180
Al	0787	88	allée	Bannière de Maupertuis	180
Al	0788	86	allée	Bannière de Maupertuis	180
Al	0789	84	allée	Bannière de Maupertuis	183
Al	0790	82	allée	Bannière de Maupertuis	195
		02	4.100	·	100
		80	allée	Bannière de Maupertuis	195
AI AI	0791 0792	80 78	allée allée	Bannière de Maupertuis  Bannière de Maupertuis	195 188

AI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (C	0794 0795 0796 0797 0798 0799 0800	72 70 68 66 64	allée allée allée allée	Bannière de Maupertuis  Bannière de Maupertuis  Bannière de Maupertuis	180 157 169
AI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (C	0796 0797 0798 0799	68 66	allée	Bannière de Maupertuis	
AI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (C	0797 0798 0799	66			169
AI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (C	0798 0799		allée	Describes de Massacatale	<u> </u>
AI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (CAI (C	0799	64		Bannière de Maupertuis	180
AI (			allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0800	62	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (		60	allée	Bannière de Maupertuis	194
	0801	104	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0802	56	allée	Bannière de Maupertuis	184
<b>├</b>	0803	54	allée	Bannière de Maupertuis	167
AI (	0804	52	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0805	50	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0806	48	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0807	46	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	8080	44	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0809	42	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0810	40	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0811	106	allée	Bannière de Maupertuis	181
AI (	0812	96	allée	Bannière de Maupertuis	145
AI (	0813	98	allée	Bannière de Maupertuis	128
AI (	0814	102	allée	Bannière de Maupertuis	180
AI (	0815	100	allée	Bannière de Maupertuis	154
AI (	0816	38	allée	Bannière de Maupertuis	186
AI (	0817	58	allée	Bannière de Maupertuis	220
AI (	0818	74	allée	Bannière de Maupertuis	194
AI (	0819	92	allée	Bannière de Maupertuis	185
AI (	0820		allée	trottoir Bannière de Maupertuis, en face du 38 ou 108	12
AI (	0821	0	allée	trottoir Bannière de Maupertuis, en face du 106	7
AI (	0822		allée	trottoir Bannière de Maupertuis, en face du 102	8
AI (	0823		allée	trottoir Bannière de Maupertuis, en face du 106	5
AI (	0824		allée	trottoir Bannière de Maupertuis, en face du 94	9
AI (	0825		allée	trottoir Bannière de Maupertuis, en face du 92	6
AI (	0826	0	allée	escalier intérieur Bannière de Maupertuis	24
AI (	0827	0	allée	intérieure Bannière de Maupertuis	108
AI (	0828	0	allée	intérieure Bannière de Maupertuis	19
AI (	0829	0		jardin du n° 70 Bannière de Maupertuis	1
<del>                                     </del>	0830	0		jardin du n° 70 Bannière de Maupertuis	1
	0831	0		transfo Bannière de Maupertuis	17
	0832	0		pelouse centrale Bannière de Maupertuis	186
	0833	0		4 places de parking Bannière de Maupertuis	50
-	0834	0	allée	intérieure Bannière de Maupertuis	103
	0835	0	allée	Bannière de Maupertuis	2053
	0838	0		impasse du Saut du Loup	13
<del>                                     </del>	0839	0		impasse du Saut du Loup	6
	0840	0		accès au sous-sol de la résidence du Parc	20
	0844	0		Mairie annexe avec voirie	993
	0846	0		trottoir devant la Mairie et Résidence du Parc	289
	0848			impasse du Saut du Loup	300
	0850	4	allée	Pièce de Terre	409
	0851	6	allée	Pièce de Terre	629
	0852	0		Propriété ASL Chevry 2	25358

ΑI	0853	0		Club House Tennis	361
Al	0854	0		Rue de Chevry	2
Al	0869	- 0			90
Al	0870			impasse du Saut du Loup	440
Al	0870			impasse du Saut du Loup résidence Saut du Loup	980
Al	0871			maisons du Saut du Loup	
		0			1192
AI	0873	0		bassin rétention Mairie	20
AI	0874	0		talus séparatif Mare Gabrielle  La Faverolle	135
AK	0014	0	allée		12716
AK	0021	2	allée	les Joncherettes	361
AK	0022	•	allée	les Joncherettes	207
AK	0023	6	allée	les Joncherettes	202
AK	0024	8	allée	les Joncherettes	214
AK	0025	10	allée	les Joncherettes	284
AK	0026	12	allée	les Joncherettes	270
AK	0027	14	allée	les Joncherettes	243
AK	0028	16	allée	les Joncherettes	232
AK	0029	18	allée	les Joncherettes	219
AK	0030	20	allée	les Joncherettes	278
AK	0031	22		les Joncherettes	218
AK	0032	24	allée	les Joncherettes	233
AK	0033	33	allée	les Joncherettes	244
AK	0034	31	allée	les Joncherettes	183
AK	0035	29	allée	les Joncherettes	190
AK	0036	27	allée	les Joncherettes	205
AK	0037	25	allée	les Joncherettes	206
AK	0038	23	allée	les Joncherettes	272
AK	0039	21	allée	les Joncherettes	299
AK	0040	19	allée	les Joncherettes	184
AK	0041	17	allée	les Joncherettes	188
AK	0042	15	allée	les Joncherettes	215
AK	0043	13	allée	les Joncherettes	232
AK	0044	11	allée	les Joncherettes	276
AK	0045	9	allée	les Joncherettes	221
AK	0046	7	allée	les Joncherettes	222
AK	0047	5	allée	les Joncherettes	222
AK	0048	3	allée	les Joncherettes	218
AK	0049	1	allée	les Joncherettes	267
AK	0050	0		Parking les Joncherettes	13
AK	0051	0		Parking les Joncherettes	14
AK	0052	0		Parking les Joncherettes	12
AK	0053	0		Parking les Joncherettes	12
AK	0054	0		Parking les Joncherettes	12
AK	0055	0		Parking les Joncherettes	19
AK	0056	0		Parking les Joncherettes	23
AK	0057	0		Allée liaison Joncherettes	108
AK	0058	0		Allée liaison Joncherettes	122
AK	0059	0	allée	Joncherettes	1670
AK	0060	3	allée	Hauterive	241
AK	0061	1	allée	Hauterive	278
AK	0062	7	allée	Hauterive	270
	0063	5	allée	Hauterive	225

AK (CAK (CAK (CAK (CAK (CAK (CAK (CAK (C	0064 0065 0066	0		Doigt gant Hauterive	225
AK (		0			
AK (	0066		1	Talus séparatif	75
AK (	0000	13	allée	Hauterive	245
<b></b>	0067	11	allée	Hauterive	225
^ / /	0068	9	allée	Hauterive	254
	0069	15	allée	Hauterive	239
AK (	0070	0		Espace vert Hauterive	175
AK (	0071	0		Espace vert Hauterive	197
AK (	0072	0		Espace vert Hauterive	84
AK (	0073	23	allée	Hauterive	245
AK (	0074	17	allée	Hauterive	221
AK (	0075	19	allée	Hauterive	293
AK (	0076	21	allée	Hauterive	229
AK (	0077	0		Doigt gant Hauterive	132
AK (	0078	27	allée	Hauterive	181
AK (	0079	29	allée	Hauterive	290
AK (	0800	0		Partiel 31 Hauterive	20
AK (	0081	0		Doigt gant Hauterive	337
AK (	0082	0		Espace vert Hauterive	296
AK (	0083	32	allée	Hauterive	286
AK (	0084	30	allée	Hauterive	294
AK (	0085	28	allée	Hauterive	229
AK (	0086	26	allée	Hauterive	379
AK (	0087	0		Espace vert Hauterive	81
AK (	0088	0		Doigt gant Hauterive	216
AK (	0089	24	allée	Hauterive	262
AK (	0090	22	allée	Hauterive	229
AK (	0091	20	allée	Hauterive	317
AK (	0092	18	allée	Hauterive	329
AK (	0093	0		Espace vert Hauterive	543
AK (	0094	10	allée	Hauterive	334
AK (	0095	16	allée	Hauterive	259
AK (	0096	14	allée	Hauterive	241
AK (	0097	12	allée	Hauterive	225
AK (	0098	0		Doigt gant Hauterive	225
AK (	0099	8	allée	Hauterive	259
AK (	0100	6	allée	Hauterive	225
AK (	0101	4	allée	Hauterive	241
AK (	0102	2	allée	Hauterive	464
AK (	0106	0		Talus séparatif Hauterive	199
AK (	0107	31	allée	Hauterive	236
AK (	0108			29 partiel Hauterive	4
AK (	0109	25	allée	Hauterive	234
AK (	0110			27 partiel Hauterive	48
AK (	0111	0		Doigt gant Hauterive	84
AK (	0112	0		Espace vert Hauterive	46
AK (	0113	0		23 partiel Hauterive	28
AK (	0114	0		Talus séparatif Hauterive	207
AK (	0115	0		Talus séparatif Hauterive	28
-	0116	0		Talus séparatif Hauterive	4
	0118	38	allée	Longs Réages	643

AK	0119	40	allée	Longs Réages	525
AK	0120	40	allée	jardin	6
AK	0121	0		doigt de gant, Longs Réages	160
AK	0122	36	allée	Longs Réages	657
AK	0123	34	allée	Longs Réages	713
AK	0124	32	allée	Longs Réages	559
AK	0125	30	allée	Longs Réages	531
AK	0126	28	allée	Longs Réages	678
AK	0127	0		liaison avec Clairières	46
AK	0128	0		doigt de gant, Longs Réages	180
AK	0129	0		liaison avec Néfliers	127
AK	0130	24	allée	Longs Réages	598
AK	0131	26	allée	Longs Réages	741
AK	0132	10	allée	Néfliers	665
AK	0133	12	allée	Néfliers	505
AK	0134	0		liaison avec Long Réeages	86
AK	0135	0		doigt de gant Néfliers	187
AK	0136	6	allée	Néfliers	502
AK	0137	8	allée	Néfliers	623
AK	0138	2	allée	Néfliers	534
AK	0139	4	allée	Néfliers	536
AK	0140	5	allée	Néfliers	711
AK	0141	7	allée	Néfliers	596
AK	0142	9	allée	Néfliers	598
AK	0143	21	allée	Néfliers	613
AK	0144	19	allée	Néfliers	685
AK	0145	11	allée	Néfliers	619
AK	0147	13	allée	Néfliers	697
AK	0148	15	allée	Néfliers	565
AK	0149	17	allée	Néfliers	597
AK	0150	17		jardin, Néfliers	6
AK	0152	23	allée	Néfliers	500
AK	0153	25	allée	Néfliers	544
AK	0154	27	allée	Néfliers	600
AK	0155	29	allée	Néfliers	621
AK	0157	3	allée	Néfliers	594
AK	0158	1	allée	Néfliers	527
AK	0159	0	u	transfo, Néfliers	50
AK	0160	48	allée	Néfliers	569
AK	0161	50	allée	Néfliers	565
AK	0162	50		jardin	8
AK	0164	46	allée	Néfliers	631
AK	0165	44	allée	Néfliers	524
AK	0166	42	allée	Néfliers	495
AK	0167	0	unoc	liaison avec Quatre Coins	74
AK	0167	0		liaison avec Néfliers, Quatre Coins	102
AK	0169	6		jardin, allée des Quatre Coins	6
AK	0170	6	allée		500
AK	0170	4	allée	Quatre Coins	642
				Quatre Coins	
AK	0172	2	allée	Quatre Coins	505
AK	0174	1	allée	Quatre Coins	574
AK	0175	3	allée	Quatre Coins	506

AK	0176	5	allée	Quatre Coins	659
AK	0177	7	allée	Quatre Coins	505
AK	0178	9	allée	Quatre Coins	502
AK	0179	11	allée	Quatre Coins	585
AK	0180	13	allée	Quatre Coins	672
AK	0181	0		doigt de gant, les Quatre Coins	331
AK	0182	21		jardin	7
AK	0183	21	allée	Quatre Coins	521
AK	0184	19	allée	Quatre Coins	609
AK	0185	17	allée	Quatre Coins	553
AK	0186	15	allée	Quatre Coins	711
AK	0187	29	allée	Quatre Coins	619
AK	0188	27	allée	Quatre Coins	554
AK	0189	25	allée	Quatre Coins	549
AK	0190	23	allée	Quatre Coins	647
AK	0191	31	allée	Quatre Coins	656
AK	0192	33	allée	Quatre Coins	526
AK	0193	35	allée	Quatre Coins	502
AK	0194	37	allée	Quatre Coins	666
AK	0195	41	allée	Quatre Coins	654
AK	0196	39	allée	Quatre Coins	539
AK	0197	0		trottoir Quatre Coins	72
AK	0198	0		doigt de gant Quatre Coins	230
AK	0199	0		liaison avec le bois	63
AK	0200	30	allée	Quatre Coins	859
AK	0201	28	allée	Quatre Coins	710
AK	0202	26	allée	Quatre Coins	616
AK	0203	24	allée	Quatre Coins	601
AK	0204	22	allée	Quatre Coins	651
AK	0205	20	allée	Quatre Coins	802
AK	0206	0		trottoir Quatre Coins	280
AK	0207	18	allée	Quatre Coins	737
AK	0208	16	allée	Quatre Coins	792
AK	0209	12	allée	Quatre Coins	555
AK	0210	14	allée	Quatre Coins	540
AK	0211	0	anco	espace vert, poubelles	168
AK	0212	0		espace vert, poubelles	55
AK	0213	8	allée	Quatre Coins	513
AK	0213	10	allée	Quatre Coins	692
AK	0215	40	allée	Néfliers	528
AK	0216	38	allée	Néfliers	501
AK	0210	0	ance	liaison verte	109
AK	0217	36	allée	Néfliers	622
AK	0218	34	allée	Néfliers	587
AK	0219	32	allée	Néfliers	852
AK	0220	30	allée	Néfliers	532
			1	Néfliers	
AK	0222	28	allée		714
AK	0223	26	allée	Néfliers Néfliers	570
AK	0224	24	allée	Néfliers	766
AK	0225	0	oli 4 c	liaison verte	89
AK	0226	22	allée	Néfliers Néfliers	587
AK	0228	18	allée	Néfliers	580

A 1/	0000	40	-114-	NIGHT	504
AK	0229	16	allée	Néfliers	501
AK	0230	14	allée	Néfliers	561
AK	0231	22	allée	Longs Réages	635
AK	0232	20	allée	Longs Réages	509
AK	0233	18	allée	Longs Réages	575
AK	0234	16	allée	Longs Réages	505
AK	0235	14	allée	Longs Réages	763
AK	0236	0		liaison verte Longs Réages	135
AK	0237	0		espace vert Longs Réages	461
AK	0238	12	allée	Longs Réages	1017
AK	0239	0		trottoir Longs Réages	229
AK	0240	10	allée	Longs Réages	791
AK	0241	8	allée	Longs Réages	569
AK	0242	6	allée	Longs Réages	645
AK	0243	4	allée	Longs Réages	603
AK	0244	2	allée	Longs Réages	957
AK	0246	5	allée	Longs Réages	588
AK	0247	7	allée	Longs Réages	505
AK	0248	9	allée	Longs Réages	606
AK	0249	11	allée	Longs Réages	635
AK	0250	13	allée	Longs Réages	539
AK	0251	15	allée	Longs Réages	602
AK	0252	3	allée	Longs Réages	505
AK	0253	52	allée	Longs Réages	692
AK	0254	50	allée	Longs Réages	596
AK	0255	0		trottoir Longs Réages	188
AK	0256	1	allée	Longs Réages	615
AK	0257	0		transfo Longs Réages	48
AK	0258	48	allée	Longs Réages	851
AK	0259	46	allée	Longs Réages	711
AK	0260	44	allée	Longs Réages	509
AK	0261	42	allée	Longs Réages	711
AK	0262	0		allée centrale des Néfliers	193
AK	0263	0		allée centrale des Néfliers	86
AK	0264	0		allée centrale des Néfliers	160
AK	0265	0		espace vert central des Néfliers	457
AK	0266	0		espace vert central des Néfliers	129
AK	0267	46	allée	Néfliers	2
AK	0268	44	allée	Néfliers	4
AK	0269	0		doigt de gant des Néfliers	182
AK	0270	20	allée	Néfliers	538
AK	0271	0		impasse verte des Néfliers	122
AK	0272	0		partie de la V6	950
AK	0274	0		route du Bois Brûlé	7280
AK	0275	0		partie de la V6	2001
AK	0277	0		doigt de gant et trottoirs int & ext des Quatre Coins	1258
AK	0278	0		allée des Quatre Coins	995
AK	0279	0		trottoir intérieur Longs Réages	226
AK	0280	0		allée des Longs Réages	2129
AK	0281	0		trottoir extérieur Longs Réages	1174
AK	0282	0		terre-plein central Longs Réages	33
AK	0284	130	allée	Clairière	310
, u v	5207	100	anoc	5.6510	310

AK	0285	132	allée	Clairière	295
AK	0286	134	allée	Clairière	313
AK	0287	136	allée	Clairière	331
AK	0288	138	allée	Clairière	312
AK	0289	140	allée	Clairière	301
AK	0290	192	allée	Clairière	290
AK	0291	144	allée	Clairière	303
AK	0292	150	allée	Clairière	318
AK	0293	152	allée	Clairière	323
AK	0294	154	allée	Clairière	315
AK	0295	156	allée	Clairière	315
AK	0296	158	allée	Clairière	316
AK	0297	160	allée	Clairière	286
AK	0298	162	allée	Clairière	315
AK	0299	164	allée	Clairière	403
AK	0300	166	allée	Clairière	313
AK	0301	168	allée	Clairière	325
AK	0302	170	allée	Clairière	352
AK	0303	172	allée	Clairière	346
AK	0304	174	allée	Clairière	311
AK	0305	176	allée	Clairière	363
AK	0306	178	allée	Clairière	388
AK	0307	180	allée	Clairière	389
AK	0308	182	allée	Clairière	569
AK	0309	184	allée	Clairière	330
AK	0310	186	allée	Clairière	316
AK	0311	188	allée	Clairière	353
AK	0313	190	allée	Clairière	395
AK	0314	192	allée	Clairière	376
AK	0315	194	allée	Clairière	386
AK	0316	196	allée	Clairière	442
AK	0317	198	allée	Clairière	433
AK	0318	200	allée	Clairière	331
AK	0319	202	allée	Clairière	348
AK	0320	204	allée	Clairière	354
AK	0321	206	allée	Clairière	334
AK	0322	208	allée	Clairière	350
AK	0323	210	allée	Clairière	352
AK	0324	212	allée	Clairière	310
AK	0325	214	allée	Clairière	336
AK	0326	216	allée	Clairière	317
AK	0327	218	allée	Clairière	320
AK	0328	220	allée	Clairière	329
AK	0329	222	allée	Clairière	322
AK	0330	224	allée	Clairière	328
AK	0331	226	allée	Clairière	379
AK	0332	228	allée	Clairière	283
AK	0333	230	allée	Clairière	295
AK	0334	232	allée	Clairière	263
AK	0335	234	allée	Clairière	304
AK	0336	236	allée	Clairière	252
AK	0337	238	allée	Clairière	325
ΛI	0001	230	ance	Oldmore	323

19 23 29
29
48
15
23
84
14
10
81
48
95
17
20
19
88
61
55
06
59
90
52
39
51
00
57
85
71
60
67
01
80
83
58
16
97
58
64
28
34
29
88
39
06
88
14
10
46
58
62
83
72
3

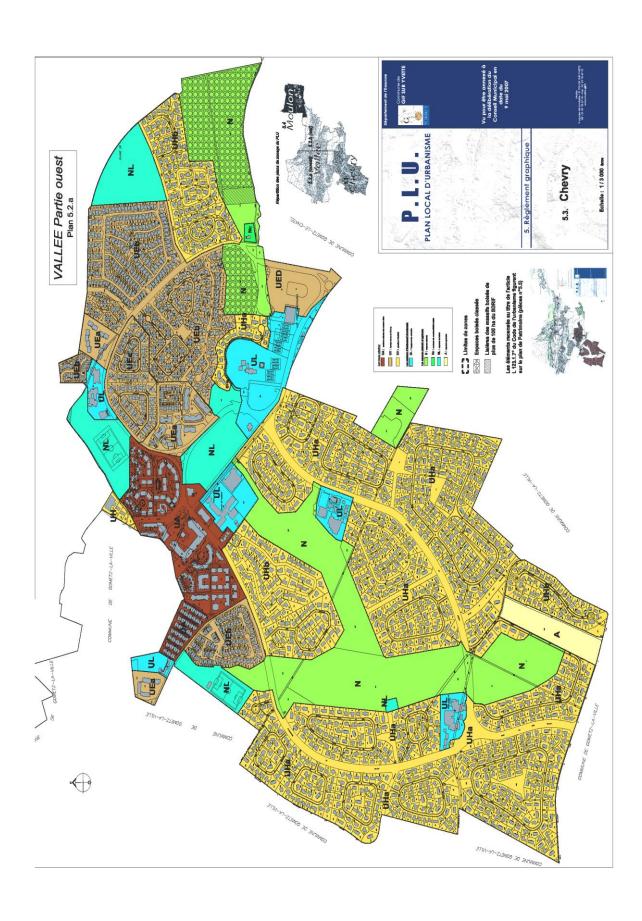
				T	
AK	0397	169	allée	Clairière	616
AK	0398	167	allée	Clairière	338
AK	0399	165	allée	Clairière	409
AK	0400	163	allée	Clairière	408
AK	0401	161	allée	Clairière	392
AK	0402	159	allée	Clairière	387
AK	0403	157	allée	Clairière	360
AK	0404	155	allée	Clairière	287
AK	0405	153	allée	Clairière	318
AK	0406	151	allée	Clairière	323
AK	0407	149	allée	Clairière	334
AK	0408	147	allée	Clairière	350
AK	0409	145	allée	Clairière	387
AK	0410	73	allée	Clairière	294
AK	0411	71	allée	Clairière	293
AK	0412	69	allée	Clairière	273
AK	0413	67	allée	Clairière	253
AK	0414	65	allée	Clairière	260
AK	0415	63	allée	Clairière	271
AK	0416	61	allée	Clairière	247
AK	0417	59	allée	Clairière	273
AK	0418	57	allée	Clairière	265
AK	0419	55	allée	Clairière	300
AK	0420	53	allée	Clairière	274
AK	0421	51	allée	Clairière	260
AK	0422	49	allée	Clairière	241
AK	0423	47	allée	Clairière	220
AK	0424	45	allée	Clairière	229
AK	0425	43	allée	Clairière	344
AK	0426	41	allée	Clairière	266
AK	0427	39	allée	Clairière	264
AK	0428	37	allée	Clairière	287
AK	0429	35	allée	Clairière	298
AK	0430	33	allée	Clairière	267
AK	0431	31	allée	Clairière	257
AK	0432	29	allée	Clairière	289
AK	0433	27	allée	Clairière	243
AK	0434	35	allée	Clairière	285
AK	0435	33	allée	Clairière	233
AK	0436	31	allée	Clairière	229
AK	0437	19	allée	Clairière	222
AK	0438	17	allée	Clairière	232
AK	0439	15	allée	Clairière	274
AK	0440	13	allée	Clairière	334
AK	0441	11	allée	Clairière	402
AK	0442	9	allée	Clairière	313
AK	0443	7	allée	Clairière	264
AK	0444	5	allée	Clairière	221
AK	0445	3	allée	Clairière	220
AK	0446	1	allée	Clairière	305
AK	0447	189	allée	Clairière	299
AK		187			261
AK	0448	187	allée	Clairière	261

307 278 300 326 295 359 335 448 34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363 311
300 326 295 359 335 448 34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
326 295 359 335 448 34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
295 359 335 448 34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
359 335 448 34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
335 448 34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
448 34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
34 56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
56 11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
11 11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
11 67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
67 6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
6 8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
8 49 364 404 397 315 9 472 381 363
49 364 404 397 315 9 472 381 363
364 404 397 315 9 472 381 363
404 397 315 9 472 381 363
397 315 9 472 381 363
315 9 472 381 363
9 472 381 363
472 381 363
381 363
363
311
311
322
332
348
349
358
351
283
337
335
326
320
335
331
357
389
421
403
388
355
388
385
433
523
549
J <del>+</del> 3
411 392

				T	
AK	0505	81	allée	Clairière	356
AK	0506	79	allée	Clairière	374
AK	0507	77	allée	Clairière	381
AK	0508	75	allée	Clairière	480
AK	0509	0		accès partiel au Bois	11
AK	0510	0		accès partiel au Bois	8
AK	0511	0		accès partiel au Bois	11
AK	0512	0		accès partiel au Bois	13
AK	0513	0		accès partiel au Bois	17
AK	0514	0		accès partiel au Bois	12
AK	0515	0		accès partiel au Bois	16
AK	0516	0		accès partiel au Bois	11
AK	0518	0		allée de liaison Clairière	57
AK	0520	66	allée	Clairière	305
AK	0521	68	allée	Clairière	340
AK	0522	70	allée	Clairière	326
AK	0523	72	allée	Clairière	345
AK	0524	74	allée	Clairière	378
AK	0525	76	allée	Clairière	396
AK	0526	78	allée	Clairière	392
AK	0527	80	allée	Clairière	504
AK	0528	82	allée	Clairière	381
AK	0529	146	allée	Clairière	257
AK	0530	148	allée	Clairière	601
AK	0531	84	allée	Clairière	253
AK	0532	86	allée	Clairière	353
AK	0533	88	allée	Clairière	371
AK	0534	90	allée	Clairière	392
AK	0535	92	allée	Clairière	473
AK	0536	94	allée	Clairière	394
AK	0537	96	allée	Clairière	353
AK	0538	98	allée	Clairière	336
AK	0539	100	allée	Clairière	420
AK	0540	102	allée	Clairière	387
AK	0541	104	allée	Clairière	402
AK	0542	106	allée	Clairière	407
AK	0543	108	allée	Clairière	410
AK	0544	110	allée	Clairière	398
AK	0545	112	allée	Clairière	388
AK	0546	114	allée	Clairière	279
AK	0547	116	allée	Clairière	328
AK	0548	118	allée	Clairière	325
AK	0549	120	allée	Clairière	347
AK	0549	122	allée	Clairière	330
AK	0550	124	allée	Clairière	328
AK	0551	124	allée	Clairière	330
				Clairière	
AK	0553	128	allée		374
	0554	0		allée de liaison Clairière	106 120
AK	٥٠٠٠	^			1:7(1
AK	0555	0		allée de liaison Clairière	
AK AK	0556	0		dégagement doigt de gant Clairière	84
AK					

	1		1	T	
AK	0567	0		trottoir allée de Hauterive	118
AK	0568	0		trottoir allée de Hauterive	60
AK	0569	0		rond point Hauterive	12
AK	0570	0		trottoir allée de Hauterive	91
AK	0571	0		rond point Hauterive	1
AK	0572	0	allée	Hauterive	977
AK	0573	0		terre-plein central entrée de la Clairière	34
AK	0574	0		trottoir de la Clairière	154
AK	0575	0		trottoir de la Clairière	39
AK	0576	0		trottoir de la Clairière	232
AK	0577	0		trottoir de la Clairière	118
AK	0578	0		trottoir de la Clairière	82
AK	0579	0		trottoir de la Clairière	58
AK	0580	0		trottoir de la Clairière	111
AK	0581	0		trottoir de la Clairière	44
AK	0582	0		trottoir de la Clairière	128
AK	0583	0		trottoir de la Clairière	36
AK	0584	0		trottoir de la Clairière	390
AK	0585	0		trottoir de la Clairière	178
AK	0586	0		trottoir de la Clairière	28
AK	0587	0		trottoir de la Clairière	64
AK	0588	0		trottoir de la Clairière	47
AK	0589	0		doigt de gant Clairière	713
AK	0590	0		trottoir de la Clairière	52
AK	0591	0		trottoir de la Clairière	117
AK	0592	0		trottoir de la Clairière	49
AK	0593	0	allée	Clairière	5564
AK	0594	0		trottoir intérieur Néfliers	437
AK	0595	0	allée	Néfliers	2212
AK	0596	0		trottoir extérieur Néfliers	1438
AL	0002	0		terrains de tennis	1904
AL	0003	0		allée bétonnée d'accès aux tennis	116
AL	0004	0		allée bétonnée d'accès aux tennis	48
AL	0005	0		allée bétonnée d'accès aux tennis	80
AL	0006	0		terrains de tennis	3727
AL	0022	0		bas-côtés de la route vers rond-point Golf	171
AL	0024	0		terrains de tennis	3428
AL	0025	0		espace vert Prés Mouchards	118
AL	0027	0		espace vert Prés Mouchards	200
AL	0030	0		espace vert Prés Mouchards	14
AL	0033	0		Bois entre Prés Mouchards et Pièce de Terre	209
AL	0036	0		Bois entre Prés Mouchards et Pièce de Terre	212
AL	0039	0	1	bas-côtés de la route vers rond-point Prés Mouchards	791
AL	0040	0	1	bas-côtés de la route vers rond-point Prés Mouchards	27
AL	0041	0		bas-côtés de la route vers rond-point Prés Mouchards	58
AL	0042	0		station BP	1229
AL	0043	0	1	station BP	413
AL	0044	0		bas-côtés de la route accès station BP	452
AL	0046	0	1	terrains de tennis	3749
AL	0040	0		allée piétonne le long bassin rétention côté rocade	7
	0070	0	1	and protein to long basen retention out recade	,
AL	0051	0	allée	Prés Mouchards Crèche/Halte garderie	2980

PLANS DES SECTIONS CA K, AL ET EXTRAITS DU PL	
ns sont consultables au bureau de	



# ANNEXE 3 - EQUIPEMENTS ADDITIONNELS AUX CONSTRUCTIONS AUTORISES

## 1/ REGLES CONCERNANT LES PISCINES

- Les types de piscines autorisés sont les suivantes :
  - Piscine hors-sol gonflable qui doit être démontée après la période d'utilisation et stockée à l'intérieur. La hauteur est limitée à 1m et la surface de bassin à 10 m².
  - Piscine hors-sol à structure bois ou autres de hauteur limitée à un mètre et de surface de bassin inférieure à 20 m².

### Elle doit:

- être dissimulée par une haie vive à feuillage persistant de hauteur suffisante dès la création de la piscine afin de n'être pas visible en toute saison depuis n'importe quel point situé à 1,60 m du sol en dehors de la propriété
- ou être démontée après la période d'utilisation et stockée à l'intérieur.
- Piscine enterrée : la hauteur de la margelle ne doit pas excéder 20 cm par rapport au niveau du sol.

Les piscines semi-enterrées sont interdites.

Les couvertures de piscines ouvertes permettant leur utilisation en tant que piscine fermée sont interdites

Les règles suivantes sont à respecter pour tous les types de piscines autorisés :

- les groupes de filtration doivent être soit enterrés, soit intégrés dans un local fermé de l'habitation.
- les piscines doivent être installées à 4 m des limites séparatives et des voies.
- l'évacuation des eaux devra être raccordée sur un système d'évacuation règlementaire, conformément au PLU et règlements sanitaires en vigueur.
- couverture et protection de piscines autorisées :
  - couvertures plates au niveau de la margelle ou bord de la piscine : bâches, couvertures à barres ou similaires, manuels ou motorisées (selon réglementation en vigueur). Couleur : écrue ou verte ou grise
  - abri de piscine (selon réglementation en vigueur) dont le point le plus haut doit être de 80 cm par rapport au sol, manuel ou motorisé. Les structures doivent être de couleur : écrue ou verte ou grise
  - concernant les barrières de sécurité se référer aux réglementations en vigueur
- le respect de la loi et des réglementations relatives à la sécurité des piscines est de la seule responsabilité du propriétaire et du maître d'ouvrage, l'autorisation accordée par l'ASL CHEVRY 2 ne préjuge en aucun cas de la conformité de la construction avec les règles en vigueur, en particulier celles concernant la sécurité
- l'utilisation de la piscine ne doit pas provoquer de nuisance sonore pour le voisinage.

## 2/ REGLES CONCERNANT LES PORTAILS

Les portails ou portillons doivent suivre les règles suivantes :

- La hauteur du portail au point le plus haut doit être inférieure à 1,40 m sauf si celui installé à l'origine lors de la construction était de hauteur supérieure.
- Le portail ne doit pas être plein sauf si le portail installé à l'origine lors de la construction est plein. Le soubassement plein ne doit pas excéder 40% de la hauteur du portail.
- Le portail doit être constitué de lames verticales ou être en conformité avec le règlement intérieur de quartier.
- Le portail doit être implanté à l'intérieur des limites du terrain.
- Le portail doit s'ouvrir vers l'intérieur de la propriété. Un portail s'ouvrant vers l'extérieur de la propriété est accepté à condition que son débattement reste à l'intérieur de la propriété.
- Les portails coulissants sont également autorisés à condition que le débattement reste dans les limites de la propriété.
- -les poteaux en maçonnerie de section 40 cm x 40 cm maximum doivent être recouverts d'un enduit identique à celui de la maison, leur hauteur ne doit pas excéder de plus de 10 cm celle du portail.

# 3/ABRIS DE JARDIN, APPENTIS, BÛCHERS, SERRES

Leur aspect extérieur doit se conformer aux règles émises à l'article 18-4.

### Abri de jardin :

- Implantation : ils doivent être implantés à au moins 0,50 m des limites séparatives. Ils doivent être entourés de végétaux à feuillage persistant de hauteur suffisante dès la création de l'abri afin de n'être pas visible en toute saison depuis n'importe quel point situé à 1,60 m du sol en dehors de la propriété. Ils ne doivent pas être implantés le long des voies principales et secondaires.
- hauteur maximale : leur hauteur totale ne pourra excéder 2,20 m.
- Emprise au sol : la surface couverte projetée au sol ne devra pas dépasser 7m² pour les abris de jardin et les bûchers et 4 m² pour les serres.
- -Matériaux et couleur : les matériaux admis sont le bois naturel lasuré dans les teintes bois foncé ou vert foncé, couverture en bardeaux ou en tuiles de couleur, dimensions et forme identiques à celles de l'habitation principale.

### Appentis:

Tout abri adossé à un mur de la maison est considéré comme un appentis qui doit respecter les conditions suivantes :

- Caractéristiques :

Il pourra être soit complètement ouvert soit comporter une partie fermée.

Il sera centré sur la façade d'appui avec un décroché.

L'appentis ne peut être adossé que sur un mur aveugle de la construction.

Chaque extrémité ouverte comportera un poteau de soutien de la charpente. La charpente et les poteaux doivent être en bois de même couleur que les menuiseries extérieures de la maison.

La partie fermée doit être enduite d'un crépi de même aspect et couleur que celui de la maison.

La porte doit être de couleur blanche.

-Implantation:

Il doit être implanté à au moins 2 m des limites séparatives et à 4 m des voies concernant les flans.

Il doit être dissimulé par des végétaux à feuillage persistant de hauteur suffisante, dès sa création, afin de n'être pas visible en toute saison depuis n'importe quel point situé à 1,60 m du sol depuis la voie publique.

Il ne doit pas être implanté le long des voies principales et secondaires.

-- Dimensions :

La partie fermée doit être au centre de la construction et sa longueur ne doit pas excéder 50% de la longueur de l'appentis, sa surface ne doit pas excéder 5 m².

-Emprise au sol:

La surface couverte projetée au sol de l'appentis ne doit pas dépasser 9m².

La longueur totale de l'appentis ne peut pas excéder 70% de la façade d'appui contre laquelle il est installé.

La largeur totale de l'appentis ne peut pas excéder 1,50 m

-Toiture :

La hauteur maximum de l'appentis ne pourra excéder l'égout du toit de la construction à laquelle il est adossé.

Les tuiles doivent être de couleur, dimensions et forme identiques à celles de la maison.

### **4/ VOLETS ROULANTS**

Des volets roulants avec coffret d'enroulement intérieur ou avec coffret d'enroulement extérieur sont autorisés sous réserve que :

- les volets d'origine restent installés

N.B.: dans le cas particulier des volets pliants, l'installation de coffrage de volet roulant intérieur est généralement nécessaire pour pouvoir se conformer à cette règle.

Pour les maisons disposant de fenêtres doubles en angle, la fenêtre de la façade principale doit suivre la règle générale.

Dans le cas où la fenêtre située sur l'autre façade imposerait un coffrage extérieur les volets d'origine pourront ne pas être conservés.

- la couleur du coffret et du volet doit être la même que celle de la fenêtre
- -le coffret d'enroulement extérieur doit être complètement encastré dans l'épaisseur du tableau (pas de saillie hors du tableau).

## 5/ CAISSONS EXTERIEURS (CLIMATISATION, POMPE A CHALEUR)

L'installation de caissons extérieurs (climatisation, pompe à chaleur) est autorisée à condition que les caissons soient posés au niveau du sol ou sur le sol d'un balcon ou d'une terrasse. Cette installation ne doit pas être visible de la voie publique. Les gaines de liaison doivent être installées sur la façade arrière ou sur les façades latérales le long des éléments en saillie par rapport au plan de la façade tels que les descentes d'eau pluviale et les débords de toiture. Les climatisations et pompes à chaleur ne doivent pas entraîner de nuisances sonores.

### 6/EQUIPEMENTS D'ENERGIE RENOUVELABLE

- Panneaux solaires, pompes à chaleur, etc. : se référer aux textes et lois en vigueur.

En fonction du classement des sites des prescriptions peuvent être émises au titre du Plan local d'urbanisme de Gif sur Yvette et du cahier des charges de l'ASL Chevry.

### 7/VERANDAS

Les vérandas doivent suivre les règles suivantes :

- Implantation sur façade arrière ou sur les façades latérales lorsque celles-ci ne sont pas visibles de la voie publique (sauf en ce qui concerne les maisons des quartiers d'Hauterive, des Fours Blancs, des Cardinales).
- Pour les vérandas édifiées contre les façades avec des gouttières pendantes, celles-ci devront être construites sous le niveau du coffre de toiture, avec une couverture « plate » (10% de pente maximale) dissimulée par un bandeau horizontal avec retour sur le ou les côtés de la véranda.
- En cas de construction en bord de pignon, le ou les côtés de la véranda seront en retrait de ce pignon.
- La solution avec vitrage sur toute la hauteur sera privilégiée. Dans le cas de murets bas, leur hauteur sera de 0,50 m au maximum et la hauteur du vitrage sera d'un seul tenant.
- Les vitrages ne doivent pas comporter de décoration.
- Les profils métalliques seront de la même couleur que les menuiseries extérieures.
- Tout point de la véranda doit se trouver à au moins 4 m de la limite de propriété (ou 2m si la baie est opaque et non ouvrante) et au moins 4 m des voies, ainsi qu'à au moins 8 m des façades des maisons voisines.
- Quel que soit le type de maison, et dans tous les cas, les volets, fenêtres, portes-fenêtres doivent rester installés.
- La profondeur de la véranda devra être inférieure à sa largeur.

### **8/ FENETRE DE TOIT**

La pose de fenêtre de toit doit suivre les règles suivantes :

- -Les fenêtres de toit doivent être centrées sur les ouvertures basses ou en l'absence d'ouverture basse sur le trumeau.
- -Les fenêtres de toit doivent être posées à deux tuiles minimum du faitage.
- -Dans le cas de pose de plusieurs fenêtres de toit sur le même plan de toiture, les côtés bas des fenêtres de toit doivent être alignés.
- -Les faces extérieures des fenêtres de toit doivent être à l'affleurement des tuiles (N.B. : dans le cas où les fenêtres de toit d'origine ne seraient pas posées à l'affleurement, les faces extérieures des nouvelles fenêtres de toit doivent être posées dans le même plan que celles des fenêtres d'origine). Les fenêtres de toit juxtaposées en hauteur ou largeur ne sont pas autorisées.
- Si une nouvelle fenêtre de toit est posée à l'affleurement, la ou les fenêtres de toit existantes, si elles ne sont pas posées ainsi, doivent être reposées à l'affleurement.
- -L'allège (distance entre le plancher et le bas de la vitre de la fenêtre) doit être au minimum de 1,30 m. -La largeur maximale d'une fenêtre de toit doit être inférieure à celle de l'ouverture basse sur laquelle elle est centrée. La taille maximum d'une fenêtre de toit autorisée est de 114 cm x 118 cm en premier niveau.

- Stores extérieurs : leur couleur doit être gris foncé ou de la couleur sélectionnée par le quartier.
- Volets extérieurs, manuels, motorisés avec ou sans capteurs solaires:
  - la couleur doit être gris foncé (équivalent RAL 7043)

Le positionnement des fenêtres de toit pour certains types de maisons est donné en annexe n°4.

# 9/DIVERS

### Ravalement:

Les couleurs choisies pour les ravalements doivent être le plus proche possible des couleurs d'origine et rester dans la même nuance et aspect.

#### Portes:

Lors du changement des portes d'entrée, celles-ci doivent présenter les caractéristiques les plus proches de celles d'origine, en particulier l'aspect et la décoration doivent rester similaires (par exemple nombre de caissons, moulures. Une partie vitrée peut être mise en place en partie haute en respectant au plus près la forme des moulurations (caissons) d'origine. Cette partie vitrée doit être exempte de décoration (petit bois, vitrail ou autres).

La couleur doit rester identique à celle définie à l'origine selon les quartiers (voir le cahier des charges de chaque quartier). Si à l'origine, la porte d'entrée et les volets étaient de la même couleur, ce principe doit être conservé.

Les portes d'entrées secondaires doivent rester de couleur et d'aspect identique à celles d'origine.

Les portes de garage de remplacement doivent présenter les caractéristiques les plus proches de celles d'origine. En particulier l'aspect et la décoration doivent rester similaires (par exemple si la porte d'origine présente des caissons, la nouvelle doit aussi présenter des caissons).

Les portes de type enroulable sont proscrites.

Les portes d'entrées secondaires et les portes de garage ne doivent pas comporter de lucarnes.

### Couleurs des portes et des volets :

en ce qui concerne la zone UH, la palette de couleur est disponible auprès de l'ASL CHEVRY2 ; pour les autres zones, se référer au Cahier des Charges des quartiers.

### Création d'ouvertures et remplacement de fenêtres :

Les fenêtres et portes-fenêtres supplémentaires doivent être de dimensions et d'aspect identiques à celles installées à l'origine sur la maison afin de respecter le rythme et les proportions des ouvertures existantes.

Les petits bois des fenêtres doivent être conservés pour les maisons qui en possèdent à l'origine (exemple Mansart).

Les verrières équipant certains types de maisons doivent être remplacées au plus proche de l'original (configuration, positionnement).

### Bac de récupération d'eau :

Ils sont à positionner soit en face arrière des maisons soit dissimuler par la végétation.

# ANNEXE 4 - MODALITES D'APPLICATION DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Les fiches descriptives des quartiers insérées dans le règlement du PLU décrivent les principales caractéristiques d'origine des constructions.

Pour tous travaux de modifications dans les quartiers, des plans types sont consultables à l'ASL CHEVRY 2.

### 1/CERNAY

	Rehaussement	
_	17CHausselliett	

Dans ce cas, le rehaussement des deux corps de bâtiment est obligatoire et avec le même angle de toiture.

Rehaussement du grand corps de bâtiment à 6 m de hauteur (5,8m au sommet de la charpente).

Rehaussement des petits corps de bâtiment à 5,35 m de hauteur avec un débord de 1 m au-dessus de la porte de garage et dans l'angle formé par le grand corps de bâtiment et le petit corps arrière. Des poteaux de soutien (ou décoratifs) sont prévus aux extrémités des débords et, dans le cas d'une Cernay 2, entre la porte de garage et la porte d'entrée

☐ Fenêtres de toit :

Sur le grand corps de bâtiment :

- -sur l'avant : 2 fenêtres de toit 114 cm x 118 cm axées sur la fenêtre de la chambre et sur la fenêtre de la salle de bain jouxtant la chambre ;
- -sur l'arrière : 2 fenêtres de toit 114 cm x 118 cm axées sur les fenêtres des chambres. Sur le petit corps de bâtiment comportant le garage :
- -1 fenêtre de toit 114 cm x 118 cm centrée sur la porte de garage
- -1 fenêtre de toit 114 cm x 118 cm à l'arrière du garage centrée sur le trumeau.

Variante: 78 cm x 118 cm

Des fenêtres peuvent être ouvertes sur le pignon du grand corps de bâtiment si ce dernier se trouve à au moins 4 m de la limite de propriété. Toutefois, lorsqu'une telle ouverture est gênante pour le voisinage, d'autres dispositions peuvent être prévues par la commission.

Toutes les fenêtres de toit doivent être de la même dimension.

### **2/ FONTENAY**

_		
	Rehaussement	٠.
_	Denaussemen	

Rehaussement du grand corps de bâtiment à 6,7 m de hauteur (6,5 m au sommet de la charpente). Rehaussement du petit corps de bâtiment de façon à ce que la pente de toiture soit parallèle à celle du grand corps.

### ☐ Fenêtres de toit :

Sur le grand corps de bâtiment :

- -sur l'avant : 2 fenêtres de toit 114 cm x 118 cm sur l'avant axées sur les fenêtres d'extrémité
- -sur l'arrière : 2 fenêtres de toit 114 cm x 118 cm axées sur les 2 fenêtres. Sur le petit corps de bâtiment comportant le garage :
- -1 fenêtre de toit 114 cm x 118 cm sur l'avant, centrée sur la porte de garage
- -1 fenêtre de toit 114 cm x 118 cm sur l'arrière, centrée sur la toiture (Fontenay 1) ou sur le trumeau de la porte-fenêtre cuisine et de la fenêtre du cellier (Fontenay 3).

Variante : fenêtres de toit 78 cm x 118cm

Toutes les fenêtres de toit doivent être de la même dimension.

- ☐ Fermeture de porche (Fontenay 3) :
- -Fermeture vitrée située en arrière des poteaux de façon à laisser les cintres supérieurs non recouverts par une vitre.
- Les vitres doivent être d'un seul tenant du bas jusqu'en haut (pas de menuiseries métalliques coupant la hauteur vitrée en deux parties).
- -Menuiseries métalliques blanches.

Nota : Sur une Fontenay 1, la fermeture du porche est également possible mais la porte du garage doit rester en place et une place de parking dument matérialisée et facilement accessible doit être créée dans la propriété du demandeur.

### 3/ESSART

### □ Rehaussement:

Agrandissement du garage sur l'arrière en léger retrait (20 à 30 cm) de la façade arrière ou en dépassant le pignon de 1 m maximum.

Mise en place d'un toit au-dessus de l'agrandissement et d'une partie du garage d'origine de façon à ce que :

- -le toit de l'agrandissement soit réalisé : dans le même plan que l'existant côté entrée ou en retrait de celui-ci
- -la pente du toit soit identique à celle du bâtiment principal
- -la hauteur de ce toit soit inférieure de 50 cm à celle du bâtiment principal.

Ces conditions laissent persister une partie de la terrasse d'origine côté entrée ce qui permet de conserver le charme de cette maison.

### ☐ Fenêtres de toit :

Pose d'une fenêtre de toit 114 cm x 118 cm de chaque côté de la toiture et dans l'axe de la porte du garage ou de l'ouverture côté façade arrière.

Des fenêtres peuvent être ouvertes sur la façade latérale si la distance de cette façade à la limite séparative dépasse 2,4 m et si la distance de cette façade à la maison voisine est supérieure à 8 m (voir la règle exacte dans les articles sur les marges d'isolement et règles de vues directes).

### 4/RAMBOUILLET, LOUISIANE, ANDELLE, ROCHEFORT

Aucune fenêtre de toit n'est autorisée en façade avant pour ce type de maison. Les seules configurations autorisées sont sur les façades jardins.

Des illustrations et modèles-types sont consultables auprès de l'ASL CHEVRY 2.

☐ Aménagement d'un troisième niveau :

## Rambouillet:

Sur l'arrière de la maison, pose de 3 ou 4 fenêtres de toit de 78 cm x 98 cm, identiques à celles existant des salles de bains. Deux posées juste au-dessus des deux fenêtres de toit existantes et étant de même largeur (78 cm); les deux autres fenêtres de toit optionnelles étant axées conformément au document disponible auprès de l'ASL CHEVRY 2. Dans le cas où les dimensions des nouvelles fenêtres de toit seraient de 78 cm x 118 cm; les deux fenêtres de toits existantes des salles de bains seraient à remplacer pour des fenêtres de toit de 78 cm x 118 cm.

L'ensemble des fenêtres de toit sur la toiture devant être de même dimension.

### Louisiane et Rochefort :

Pose de trois fenêtres de toit au-dessus des fenêtres de toit existantes 78 cm x 98 cm, la fenêtre de toit de droite de la seconde rangée étant optionnelle.

Des illustrations et modèles-types sont consultables auprès de l'ASL CHEVRY 2.

## Andelle:

Pose de 3 fenêtres de toit de 78 cm x 98 cm en second niveau axées sur les ouvertures basses.

En variante, les 5 fenêtres de toit peuvent être de dimensions 78 cm x 118 cm.

Une fenêtre de 0,80 m x 1,25 m peut être prévue sur la façade latérale si les autres règles du Cahier des charges sont respectées.

Des illustrations et modèles-types sont consultables auprès de l'ASL CHEVRY 2.

### 5/KYOTO

Dans le cas où une extension serait envisagée, celle-ci devra obligatoirement se situer sur la façade arrière. La couverture de cette extension reprendra la pente de la toiture de bas de versant de la maison. Les matériaux utilisés seront identiques à ceux existants dont notamment les volets

coulissants en façade afin de conserver le style particulier de ce modèle de maison. Les extensions aux deux extrémités ne seront pas acceptées.

Fenêtre de toit de 134 cm x 98 cm autorisée centrée sur le trumeau à 3 ardoises de la rupture de toiture.

Une baie coulissante à 2 vantaux est autorisée en remplacement de la baie à 4 vantaux.

Une petite fenêtre de 40X80 en façade peut être crée pour éclairer les sanitaires du rez de chaussée. Les 3 vantaux des fenêtres de l'étage doivent être conservés.

#### Vérandas :

Des illustrations et modèles-types sont consultables auprès de l'ASL CHEVRY 2.

## 6/RAMBOUILLET, MANSART, ROCHEFORT

Garde-corps et bacs de terrasses :

Les équipements d'origine peuvent être remplacés par :

- un garde-corps en ferronnerie (plan disponible auprès de l'ASL CHEVRY 2)
- un garde-corps en ferronnerie avec bacs de dimensions similaires à celles d'origine (bois, béton, pvc... à structure décorative verticale)

Les équipements installés sur une extension éventuelle se conformeront aux règles précédentes.

# **INDEX DES PRINCIPAUX TERMES:**

Abri de jardin 104	espaces non construits 31, 32
abri de piscine 103	espaces verts 13, 28, 36, 37
additions 17	Essart 107
affleurement 21, 27, 29, 105	évacuation 35, 103
alignement 19, 22, 31, 42	extension 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28, 108, 109
	façades 17, 19, 21, 22, 26, 27, 29, 40, 105, 108
allège 21, 27, 29, 105	
aménagement 10, 11, 12, 13, 14, 15, 31, 32, 40	fenêtre 19, 21, 22, 27, 29, 104, 105, 107, 108
Andelle 108	fenêtre de toit 21, 27, 29, 105, 107, 108
appentis 104	fenêtres 21, 27, 29, 105, 106, 107, 108
Appentis 104	Fenêtres de toit 21, 27, 107, 108
arbre 32	Fontenay 107
aspect extérieur 21, 27, 29	frais de fonctionnement 38
bacs de terrasses 109	garage 21, 27, 28, 42, 106, 107, 108
baie 19, 22, 105	garages 20, 26
baies 20, 25	garde-corps 109
balcon 27, 29, 105	Garde-corps 109
bardeaux 104	grillage 30, 31
barrières de sécurité 103	groupes de filtration 103
caissons 22, 27, 29, 105, 106	haie 30, 31, 103
caissons extérieurs 105	haies 30, 31, 32
canalisations 10, 36, 42	harmonie 17, 18, 19, 21, 22, 28, 30, 31, 40
Cernay 21, 106, 107	hauteur 9, 19, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32,
charges 5, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 27, 29, 31, 32,	39, 103, 104, 105, 107, 108
34, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 44, 106, 108	hauteurs 21, 26, 27, 29
circulation 32, 34, 35, 36, 43	Implantation 19, 22, 28, 104, 105
climatisations 105	jardins 30, 31, 32, 108
clins 21, 27, 29	kyoto 108
clôtures 18, 19, 22, 30, 31, 32, 42	l'égout du toit 19, 21, 22, 26, 27, 28, 29, 104
coffret 104	lice 30, 31
commission d'architecture 40	lices 30, 31
conformité 12, 17, 18, 40, 103	limite séparative 19, 22, 23, 30, 31, 32, 108
construction 9, 10, 13, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 26,	limites séparatives 19, 22, 28, 30, 31, 103, 104
27, 28, 29, 30, 31, 32, 37, 39, 40, 42, 103, 104,	loggia 27, 29
105 Constructions 17, 45, 103	Louisiane 108
Constructions 17, 45, 103	Mansart 109
convocation 40	marges d'isolement 19, 22, 28, 108
cotisations 38	modification 11, 18, 21, 22, 26, 27, 29, 30, 40
couleur 18, 21, 22, 27, 29, 30, 103, 104, 105, 106	mur 21, 27, 29, 31, 104
couleurs 18, 27, 29, 106	murets 105
couverture 103, 104, 105, 108	nuisances sonores 105
couvertures 103	occupation au sol 22, 27, 30
dépenses 37, 38	ordures ménagères 42
dépőt 17, 18, 32, 41	ouverture 19, 21, 22, 23, 27, 29, 34, 105, 107, 108
Dimensions 104	palette 22, 27, 29, 106
dossiers 40, 41	pente 21, 22, 26, 27, 29, 105, 107, 108
eaux pluviales 34, 35, 42	pentes de toiture 21, 26
eaux usées 34, 35, 42	pignon 21, 26, 105, 107
égout du toit 22, 26, 27, 29	Piscine 103
élargissement 21, 26	piscines 32, 103
emprise au sol 20, 21, 26, 27, 28, 41	places de stationnement 27
Emprise au sol 104	Places de stationnement 22, 27, 30
entretien 9, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 42, 44	plans 5, 15, 17, 18, 32, 40, 101, 106
équipements d'infrastructure 34	plantation 32
équipements publics 15, 30, 34	plantations 32, 42
espace vert 15, 19, 23, 38, 39	points 6, 7, 8, 38, 39
•	• • • • •

points terrain 38, 39 points terrains 38 pompes à chaleur 105 porche 22, 27, 29, 107 portail 31, 103 portails 30, 31, 42, 103 porte 5, 21, 104, 106, 107, 108 portes 21, 22, 27, 29, 42, 105, 106 Portes 21, 27, 29, 106 portillons 30, 31, 103 poteau 104 poteaux 21, 22, 27, 29, 103, 104, 107 Rambouillet 6, 9, 108, 109 ravalement 30 ravalements 106 reconstruction 40 rehaussement 21, 26, 107 Rehaussement 21, 106, 107 réseau 35, 36 réseaux 34, 35, 36, 42 Rochefort 108, 109

Servitudes 8, 10

stationnement 22, 27, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 39, 42, 43 surface 20, 26, 28, 30, 32, 38, 39, 103, 104 surfaces 32, 38, 39 surfaces engazonnées 32 talus 35 transferts 37 trumeau 105, 107, 108 tuiles 21, 27, 29, 104, 105 utilisation 43, 103 véranda 19, 22, 26, 28, 105 vérandas 105 Vérandas 22, 27, 29, 105 voies 13, 19, 22, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 38, 42, 43, 103, 104, 105 voies tertiaires 31 volets 21, 22, 27, 29, 104, 105, 106, 108 Volets extérieurs 105 vues directes 20, 25, 28, 108 Vues directes 20, 24, 28 zone UH 19, 30, 106